



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

SIXTEENTH YEAR

945

th MEETING: 14 MARCH 1961

ème SÉANCE: 14 MARS 1961

SEIZIÈME ANNÉE

RECEIVED

22 JAN 1962

INDEX SECTION, LIBRARY

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/945)	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 20 February 1961 from the representative of Liberia addressed to the President of the Security Council (S/4738)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/945)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 20 février 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Libéria (S/4738)	1

Relevant documents not reproduced in full in the records of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

NINE HUNDRED AND FORTY-FIFTH MEETING

Held in New York, on Tuesday, 14 March 1961, at 3 p.m.

NEUF CENT QUARANTE-CINQUIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mardi 14 mars 1961, à 15 heures.

President: Mr. A. STEVENSON
(United States of America).

Present: The representatives of the following States: Ceylon, Chile, China, Ecuador, France, Liberia, Turkey, Union of Soviet Socialist Republics, United Arab Republic, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/945)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 20 February 1961 from the representative of Liberia addressed to the President of the Security Council (S/4738).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 20 February 1961 from the representative of Liberia addressed to the President of the Security Council (S/4738)

1. The PRESIDENT: In accordance with the decision adopted by the Security Council at its previous meeting, I invite the representative of Portugal to take the seat reserved for him in front of the Council table.

At the invitation of the President, Mr. Vasco V. Garin, (Portugal) took the place reserved for him in front of the Council table.

2. The PRESIDENT: In a letter dated 13 March 1961 [S/4767] the representative of Ghana has requested that he be permitted to participate in the discussion of this question. Another request [S/4766] has been received from the representative of the Congo (Brazzaville). If I hear no objections, I shall invite those two representatives to take the seats reserved for them in front of the Council table.

At the invitation of the President, Mr. Emmanuel J. Dadet (Congo, Brazzaville) and Mr. Alex Quaison-Sackey (Ghana) took the places reserved for them in front of the Council table.

3. The PRESIDENT: I now call on the representative of the Congo (Brazzaville).

4. Mr. DADET (Congo, Brazzaville) (translated from French): The Congolese are the kindred and immediate neighbours of the peoples of Cabinda and Angola. At present there are several thousand persons from Angola and Cabinda in Matadi and Leopoldville, Brazzaville and Pointe-Noire, to mention only those

Président: M. A. STEVENSON
(Etats-Unis d'Amérique).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Ceylan, Chili, Chine, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Libéria, République arabe unie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/945)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 20 février 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Libéria (S/4738).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 20 février 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Libéria (S/4738)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Conformément à la décision prise par le Conseil de sécurité lors de sa dernière séance, j'invite le représentant du Portugal à prendre place au siège qui lui est réservé face à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Vasco V. Garin (Portugal) prend place au siège qui lui est réservé face à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Par lettre en date du 13 mars 1961 [S/4767] le représentant du Ghana a demandé à être autorisé à participer au débat sur la question actuellement à l'étude. Une demande émanant du représentant du Congo (Brazzaville) a également été reçue [S/4766]. S'il n'y a pas d'objections, j'invite ces deux représentants à prendre place aux sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Emmanuel J. Dadet (Congo [Brazzaville]) et M. Alex Quaison-Sackey (Ghana) prennent place aux sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

3. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant du Congo (Brazzaville).

4. M. DADET (Congo [Brazzaville]): Les Congolais sont les frères et les voisins immédiats des peuples du Cabinda et de l'Angola. A l'heure actuelle, on compte plusieurs milliers d'Angolais et de Cabindais à Matadi, à Léopoldville, Brazzaville, Pointe-Noire, pour ne citer que ces localités. Des Angolais et des

places. Angolans and nationals of Cabinda have found hospitality in our midst under the very eyes of Portuguese traders who are also living among us. On the other hand, there are scarcely any Congolese in Angola and Cabinda.

5. The representative of Portugal need not tell me that the exodus from Angola and Cabinda to the two Congos was due to the problem of over-population in those two territories. There are only 4,5 million inhabitants in an area of 1,250,000 square kilometres in Angola. Nor has the former Belgian Congo or the Government of the Congo (Brazzaville) asked the Portuguese Government to supply labour from Angola or Cabinda.

6. The Portuguese at present at Leopoldville, Brazzaville and Pointe-Noire are well aware of the reasons for the flight of people from Angola and Cabinda to the neighbouring free and independent countries. We know kinsfolk from Angola who preferred to travel on foot for months on end, over thousands of kilometres from Luanda, hiding by day and walking by night, braving countless hazards in order to reach the ex-Belgian Congo and Congo (Brazzaville). They have told us of their plight. They have explained to us why they feel compelled to resist those who, disregarding the elementary principles of humanity and liberty, claim to speak in the name of civilization and above all in the name of Christianity.

7. The Angolan refugees in the Congo, José Bernardo Domingos, a philosopher and theologian, teacher at Luanda, member of the African National League and organizer of the common front of all Angolan political parties, José Agostinho Do Brito, José Marques Pimentel and many other true sons of Angola have preferred to flee the country and go into exile in order to enlighten world opinion on the real situation in Angola.

8. At Pointe-Noire in the Republic of the Congo (Brazzaville), we have a number of people who were born in Cabinda, many of whom preferred to renounce the Portuguese nationality which had been foisted upon them, a fact of which the Portuguese Embassy in the Congo is well aware. There are people from Angola and Cabinda who cannot return to their country so long as the present political situation prevails.

9. Before going into details of the unspeakable atrocities and humiliations of every kind suffered at the hands of the Portuguese in Angola and Cabinda, which have aroused the indignation of the Congolese people, I shall address not an appeal but a warning to Mr. Salazar who, as I earnestly hope and trust, should be listening at this moment. I appeal to Mr. Salazar to meditate seriously on the following words which are not my own but were written by a white man, a Frenchman and a European and therefore a man whose country knows about colonizing. I refer to François d'Harcourt who wrote in his book L'Afrique à l'heure H:

"An African who has just been awakened cannot be asked to behave as though he were still asleep. Today millions of Africans are on the march and nothing can halt them so long as they are determined to go forward. The problem is to know how white men will adapt themselves to the new situations they have created."

ressortissants du Cabinda ont trouvé l'hospitalité chez nous, et cela, sous les yeux des commerçants portugais qui sont également installés chez nous. Par contre, il n'y a presque pas de Congolais en Angola et au Cabinda.

5. Le représentant du Portugal ne va pas me rétorquer que s'il y a eu exode des populations angolaise et cabindaise vers les deux Congos, c'est qu'il y a un problème de surpopulation en Angola ou au Cabinda. Il n'y a que 4 500 000 habitants pour une superficie de 1 250 000 kilomètres carrés en Angola. D'autre part, le Congo ex-belge comme le Gouvernement du Congo (Brazzaville) n'ont pas non plus demandé au Gouvernement portugais la fourniture d'une main-d'œuvre angolaise ou cabindaise.

6. Les Portugais qui se trouvent actuellement à Léopoldville, à Brazzaville ou à Pointe-Noire savent bien les raisons de la fuite des Angolais et des Cabindais vers les pays voisins libres et indépendants. Nous connaissons des frères angolais qui ont préféré parcourir, à pied et pendant des mois, des milliers de kilomètres depuis Luanda, se cachant le jour, marchant la nuit, pour gagner au prix de difficultés inouïes le Congo ex-belge ou Brazzaville. Ces frères nous ont raconté leurs misères. Ils nous ont expliqué pourquoi ils sont obligés de mener la lutte contre des hommes qui, au mépris des principes élémentaires d'humanité et de liberté, prétendent parler au nom de la civilisation et surtout au nom du christianisme.

7. Les réfugiés angolais au Congo: José Bernardo Domingos, philosophe et théologue, professeur à Luanda, membre de la Ligue nationale africaine et organisateur du front commun de tous les partis politiques angolais, José Agostinho Do Brito, José Marques Pimentel, et bien d'autres fils authentiques de l'Angola ont préféré quitter le pays pour aller en exil afin de mieux éclairer l'opinion mondiale sur la situation réelle en Angola.

8. A Pointe-Noire, dans la République du Congo (Brazzaville), nous comptons de nombreuses personnes originaires de Cabinda. Plusieurs ont préféré rejeter la nationalité portugaise dont on les avait affublées, et cela, la chancellerie portugaise au Congo ne l'ignore pas. Il se trouve des Angolais et des Cabindais qui ne peuvent pas retourner dans leur pays en l'état actuel de la situation politique.

9. Avant de passer à l'exposé détaillé des faits qui sont à l'origine de l'indignation du peuple congolais devant les atrocités sans nom et devant toutes sortes d'humiliations perpétrées par les Portugais en Angola et au Cabinda, je vais adresser non pas un appel, mais un avertissement à M. Salazar qui, je l'espère et le souhaite de tout mon cœur, doit se trouver à l'écoute en ce moment. Je demande donc à M. Salazar de méditer sérieusement les paroles suivantes, qui ne sont pas de moi mais d'un blanc, d'un Français, d'un Européen, par conséquent d'un homme dont le pays a lui aussi colonisé. Je veux parler de François d'Harcourt, qui, dans son ouvrage L'Afrique à l'heure H, a écrit, et je cite:

"Il ne faut pas demander à un Africain qu'on a réveillé de se comporter comme s'il dormait encore. Aujourd'hui, des millions d'Africains sont en marche; rien ne pourra les arrêter tant qu'ils seront déterminés à aller de l'avant. Le problème est de savoir comment les blancs s'adapteront aux situations nouvellement créées par eux."

10. I personally advise Mr. Salazar to get a copy of Mr. François d'Harcourt's book and read it carefully. Mr. Salazar must know that there are certain inescapable truths, yet in this the twentieth century he is sedulously determined to remain a mediaeval overlord. We know Heads of State of sixty, seventy or even eighty years old. Many of them have remained young at heart and are still réceptive to humanistic ideals and progressive aspirations. I for one do not believe that the present behaviour of Mr. Salazar can be the consequence of senility. There is still time for Mr. Salazar to reconsider his position if he wishes the young generations of Angola and Portugal to maintain in future the ties of friendship of a Portuguese-Angolan brotherhood. It is high time that Mr. Salazar reconsidered his position and revised his whole policy with regard to countries which he claims to be "Portuguese provinces". He would have much to gain from following the example of the European countries which have preferred, for various reasons, to leave the African peoples formerly under their dominion freedom to govern themselves. Mr. Salazar who is a former seminarist and a great Christian in his own way, knows perfectly well that God has never revealed that an Angolan is Portuguese just as God has never revealed that a Portuguese is Guinean or Senegalese. The Moors who occupied Portugal for a time did not change the Portuguese into Arabs. Mr. Salazar must know perfectly well that human nature and origins cannot be changed by legalistic quibbling.

11. It seems then that the Angolans have become so Portuguese that today they prefer to be killed by the Portuguese so that their country may become Angolan again! But the Portuguese with Mr. Salazar at their head will never exterminate all the people of Angola, and one day in the near future the Angolans will recover their liberty and hoist the flag of independence.

12. The French Constitution of 1946 made us French citizens. In the Preamble of that Constitution we can read the following:

"France forms with the overseas peoples a Union based upon equality of rights and duties without distinction as to race or religion.

"The French Union is composed of nations and peoples who combine or co-ordinate their resources and their efforts to develop their respective civilizations, promote their welfare and ensure their security.

"Faithful to its traditional mission, France intends to lead the peoples for which it has assumed responsibility to self-government and to the democratic management of their own affairs."

Furthermore Title VIII of the Constitution states:

"Article 81. All French nationals and persons belonging to the French Union shall have the status of citizens of the French Union, which ensures them the enjoyment of the rights and freedoms guaranteed by the Preamble to the present Constitution.

"Article 82. Citizens who do not have French civil status shall retain their personal status provided that they have not renounced it."

10. Je conseille personnellement à M. Salazar de se procurer et de bien lire l'ouvrage de François d'Harcourt. Il y a des vérités contre lesquelles on ne peut rien, et M. Salazar ne doit pas l'ignorer. Or, en plein XXème siècle, M. Salazar tient farouchement à demeurer un chef médiéval. Nous connaissons des chefs d'Etat, des hommes d'Etat de 60, 70 et même 80 ans. Parmi eux, il s'en trouve un grand nombre dont le cœur, resté jeune, demeure encore perméable aux idéaux humanistes et aux aspirations progressistes. Je ne pense pas, quant à moi, que la conduite actuelle de M. Salazar puisse être la conséquence d'une sénilité quelconque. Il est encore temps pour M. Salazar de se ressaisir s'il veut que demain les jeunes générations angolaises et portugaises entretiennent des liens d'amitié dans une confraternité luso-angolaise. Il est temps que M. Salazar se ressaisisse pour reviser de fond en comble sa politique à l'égard des pays qu'il prétend appeler "provinces portugaises". M. Salazar aurait beaucoup à gagner en suivant l'exemple des pays européens qui ont préféré, pour diverses raisons, laisser aux peuples africains naguère soumis à leur domination la liberté de s'administrer eux-mêmes. M. Salazar, qui est un ancien séminariste et un grand chrétien à sa façon, sait parfaitement que Dieu n'a jamais révélé qu'un Angolais est Portugais, comme Dieu n'a jamais révélé non plus qu'un Portugais est Guinéen ou Sénégalais. Les Maures, qui occupèrent durant une époque le Portugal, n'avaient pas changé les Portugais en Arabes. Non, M. Salazar doit savoir que ce n'est guère par et avec des arguties juridiques qu'on change la nature et l'origine humaines.

11. Eh bien, les Angolais sont devenus tellement Portugais qu'ils préfèrent aujourd'hui se faire tuer par les Portugais pour que leur patrie redevenue angolaise! Mais les Portugais, avec M. Salazar en tête, n'extermineront jamais tous les Angolais et, un jour prochain, les Angolais recouvreront leur liberté et hisseront la bannière de l'indépendance.

12. La Constitution française de 1946 avait fait de nous des citoyens français. Dans le préambule de cette constitution, on peut lire:

"La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion.

"L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité.

"Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires."

Par ailleurs, le titre VIII de cette constitution précisait:

"Art. 81. Tous les nationaux français et les ressortissants de l'Union française ont la qualité de citoyen de l'Union française qui leur assure la jouissance des droits et libertés garantis par le préambule de la présente Constitution.

"Art. 82. Les citoyens qui n'ont pas le statut civil français conservent leur statut personnel tant qu'ils n'y ont pas renoncé."

13. Such, Mr. President—and I address myself to the representative of Portugal—are the provisions of the French Constitution that related to us when we belonged to the French Republic, which was then one and indivisible. In spite of our occasional disagreements with certain Frenchmen, the different Governments of the French Republic have accomplished their mission so far as the political development of the overseas territories which were under the French flag is concerned. We freely elected our deputies and our senators and councillors of the French Union, who used the forum of the Republic to speak for their respective countries. We had our own local, democratically elected institutions in which we would hold council without pressure from any quarter, that is to say, in complete liberty.

14. France, conscious of the turn which events were taking, went still further, and in 1957 embryonic governments were set up in our country and in all the French overseas territories. I still remember hearing certain Portuguese officials on the frontier with Cabinda ridiculing France and its indulgent attitude towards its territories. That is not hearsay but something I heard with my own ears.

15. Then in 1958, France said to us, for all the world to hear: "Choose!" And we chose, without any more ado. Today we are here speaking in the name of our brothers and sisters, whereas in Angola and Cabinda there does not seem to be the slightest prospect yet of liberation for peoples who wish to assert themselves and who are being forced to be Portuguese, that is to say, to be "European Africans" or even "White Blacks" which is sheer nonsense.

16. What France has done, thereby winning admiration and preserving friendship, what the United Kingdom has done, thereby earning gratitude, could surely be done by Lisbon if only in the name of civilization and Christianity.

17. The representative of Portugal will no doubt reply that, in my own country, we have had disturbances too. That may well be true, but the skirmishes we had were not in any way directed against Frenchmen or against France; they were merely arguments being settled among brothers, and nothing more. Then order was restored and France has retained our friendship; this is highly unlikely to be the relationship between Portugal and future generations in Angola or Cabinda if Mr. Salazar refuses to see reason, that is to say if he persists in his blind obstinacy in considering the people of Angola as citizens of Coimbra or Oporto against their will. The peoples of Angola and Cabinda have never been asked to vote freely for or against Portuguese citizenship. We have never heard of truly democratic elections being held in Angola and Cabinda in connexion with the political status of those countries, which Mr. Salazar treats as a private preserve.

18. I wish now to turn to the representative of the United States of America to ask him a favour on behalf of all our brethren in the Portuguese colonies. I know in advance that I shall be told that the provisions of the Charter forbid a Member State to intervene in the domestic affairs of another State; indeed the representative of Portugal, an experienced lawyer of high calibre, reminded us of that fact, as he so

13. Telles sont, Monsieur le représentant du Portugal, Monsieur le Président, les dispositions constitutionnelles françaises qui nous concernaient au moment où nous faisons partie de la République française, à l'époque une et indivisible. En dépit des frictions sporadiques que nous avions avec certains Français, les différents gouvernements de la République française ont tout de même accompli leur mission quant à la promotion politique des pays d'outre-mer où flottait le drapeau français. Car nous élisions librement nos députés, nos sénateurs et nos conseillers de l'Union française qui utilisaient les tribunes de la République pour faire entendre la voix de leurs pays respectifs. Nous avons nos propres institutions locales, démocratiquement élues, où nous délibérions sans subir de pression de qui que ce soit, c'est-à-dire en toute liberté.

14. La France, tenant compte de l'évolution des faits, alla encore plus loin et, en 1957, des gouvernements embryonnaires furent mis en place chez nous, et cela dans tous les territoires français d'outre-mer. Je me rappelle encore comment, à la frontière du Cabinda, certains fonctionnaires portugais se moquaient de la France dans sa mansuétude envers ses territoires. C'est un fait qu'on ne m'a pas rapporté; je l'ai vécu moi-même.

15. Puis, en 1958, la France, devant le monde entier, nous a dit: "Choisissez!". Et nous avons choisi, sans histoire. Aujourd'hui, nous sommes ici, parlant au nom de nos frères et de nos sœurs, pendant qu'en Angola et au Cabinda on n'entrevoit même pas encore une issue quelconque vers une perspective de libération de peuples qui veulent être eux-mêmes et qu'on veut forcer à être Portugais, c'est-à-dire à être des "Africains-Européens" ou encore des "noirs-blancs", ce qui est un non-sens éclatant.

16. Ce que la France a réalisé et qui lui vaut l'admiration et lui conserve des amitiés, ce que le Royaume-Uni a fait et qui lui vaut de la reconnaissance, pourquoi Lisbonne ne le ferait-elle pas, ne fût-ce qu'au nom de la civilisation et du christianisme?

17. Le représentant du Portugal me répondra certainement que, dans nos pays, nous avons connu également des remous. D'accord, mais nos échauffourées n'étaient nullement dirigées contre des Français ou contre la France; il s'agissait simplement d'explications entre frères, pas plus. Et puis tout rentra dans l'ordre et la France a toujours notre amitié; il est peu probable que le Portugal garde l'amitié des générations futures angolaises ou cabindaises, si M. Salazar ne veut rien comprendre, c'est-à-dire s'il persiste aveuglément à considérer les Angolais comme des citoyens de Coïmbre ou de Porto, et ce contre leur gré. Car on n'a jamais demandé à tous les peuples d'Angola et de Cabinda de se prononcer librement pour ou contre la citoyenneté lusitanienne. Nous n'avons jamais appris que des élections vraiment démocratiques se sont déroulées en Angola et au Cabinda relativement à la situation politique de ces pays que M. Salazar considère comme une chasse gardée.

18. Je veux maintenant me tourner vers le représentant des Etats-Unis d'Amérique pour lui demander un service au nom de tous nos frères des colonies portugaises. Je sais d'avance qu'il me sera répondu que les dispositions de la Charte interdisent à un Etat Membre toute ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat; d'ailleurs le représentant du Portugal, qui est un juriste averti, un juriste de

often does, at the last meeting.

19. The United States leads the Western bloc, the bloc of free countries. I am therefore considering the United States as the big brother, the eldest of the family, and Portugal as a small or young brother. In any family the eldest has duties towards the younger members. And the favour which I ask of the United States is simply to make Portugal see reason. To make Portugal see reason: because Angola and Cabinda are African while Portugal is European. A Christian like Mr. Salazar must not take it upon himself to overthrow the order established by God himself. Mr. Salazar is actually committing a grave political sin. Beware, Mr. Salazar, beware of the last judgement, unless that means nothing to you! How can a State like Portugal, which claims to be Christian and free, prevent other territories from enjoying their full liberties in this twentieth century?

20. Let us take a look at events in Angola over the last few years. It is by no means accidental that there are trouble spots in that country at a time when we speak of L'Afrique à l'heure H, when the wind of independence is sweeping away the last traces of colonialism, when all Africans without exception cannot bear the mention of re-colonization in any form whatever.

21. In the part of my statement in which I shall give you the true reasons for Angola's struggle for independence and the true version of recent events there, I shall have to quote names of Portuguese origin. Bear with me if I pronounce them badly. Besides, no harm is done to anyone if words or nouns describing things which are bad are pronounced badly. In our country, for instance, instead of "Portuguese" we say "poutrouguese" or "potogais".

22. Moreover, I would make a point of informing the distinguished lawyer who represents Portugal that the basic material for this part of my statement was not supplied to me by any communist party. I am a real Congolese and I just arrived from the Congo a week ago. And the frontiers of Angola are not yet impenetrable barriers.

23. Let us see what are the present conditions of the struggle in Angola. First of all, there is no freedom of association in the Portuguese possessions, and all the freedom organizations are still entirely clandestine.

24. The peoples of the Portuguese colonies in Africa have increased their energy fivefold and multiplied their efforts, spurred on by the desire to have their own place in the sun. This eagerness for a change in living conditions, this desire to live independent like the neighbouring peoples of their own kin was noticed by Portuguese colonialist circles, who began to devise a completely new strategy aimed at nipping in the bud any attempt at a demonstration for any kind of emancipation. Since then, every Portuguese steamship or other vessel coming from Lisbon has been unloading into the Portuguese colonies a large number of metropolitan citizens who come with no hope of returning. They come to swell the numbers of settlers and the forces of repression.

25. First of all, the invading colonists are, in Portugal's eyes, the only sure guarantee of the secu-

grande classe, nous l'a rappelé, comme il en a l'habitude, à notre dernière séance.

19. Les Etats-Unis sont à la tête du bloc occidental, bloc des pays libres. Je veux donc considérer les Etats-Unis comme le grand, l'aîné de la famille, et le Portugal comme un petit, un jeune frère. Dans toute famille, l'aîné a des devoirs envers les cadets. Le service que je demande aux Etats-Unis? Tout simplement faire entendre raison au Portugal. Lui faire entendre raison parce que l'Angola et le Cabinda sont Africains, tandis que le Portugal est Européen. Un chrétien comme M. Salazar ne doit pas se permettre de bouleverser les normes établies par Dieu lui-même. M. Salazar est en train de commettre un grave péché politique. Monsieur Salazar, gare au jugement dernier, à moins que vous ne vous en moquiez! Comment un Etat comme le Portugal qui se prétend chrétien et libre peut-il empêcher d'autres territoires de jouir pleinement de leur liberté en plein XXème siècle?

20. Mais voyons un peu ce qui se passe en Angola depuis plusieurs années. Car ce n'est pas le fait du hasard s'il y a des foyers d'incendie dans ce pays, au moment où l'on parle de "l'Afrique à l'heure H", au moment où le vent de l'indépendance balaie les dernières séquelles de la colonisation, au moment où les Africains — mais tous — ne veulent plus entendre parler de recolonisation sous quelque forme que ce soit.

21. Dans cette partie de mon exposé où je vais vous entretenir des véritables causes de la lutte de l'Angola pour son indépendance et des derniers événements dans leur version réelle, j'aurai à citer des noms d'origine portugaise. Je vous demande de m'excuser si je les prononce mal. D'ailleurs, cela ne fait de mal à personne si l'on prononce mal les mots ou les substantifs qui désignent des choses qui sont mauvaises. C'est ainsi que, chez nous, par exemple, pour dire "portugais" on dit "poutrouguese" ou "potogais".

22. Par ailleurs, je tiens à prévenir l'excellent juriste qu'est le représentant du Portugal que les éléments qui constituent le fond de cette partie de mon intervention ne m'ont pas été communiqués par quelque parti communiste. Je suis un Congolais authentique et j'arrive du Congo, il y a une semaine. Et puis, les frontières de l'Angola ne sont pas encore des murs d'airain.

23. Voyons un peu quelles sont actuellement les conditions de lutte en Angola. Tout d'abord, dans les possessions portugaises, la liberté d'association est inexistante et toutes les organisations de libération sont restées absolument clandestines.

24. Les peuples des colonies portugaises d'Afrique ont quintuplé leur énergie, multiplié leurs efforts, encouragés qu'ils étaient par le désir d'avoir, eux aussi, leur place au soleil. Cette soif de changement de conditions de vie, ce désir de vivre indépendants comme les peuples frères et voisins, ont été remarqués par les milieux colonisateurs portugais qui commencèrent à mettre en chantier tout un programme de stratégie nouvelle destiné à étouffer dans l'œuf toute tentative de manifestation en faveur de quelque émancipation que ce soit. Depuis, chaque paquebot ou autre navire portugais venant de Lisbonne décharge, dans les colonies portugaises, un grand nombre de métropolitains qui y viennent sans espoir de retour. Ils y arrivent pour grossir le nombre des colons et celui des forces de répression.

25. D'abord, le colonat envahisseur est, aux yeux du Portugal, la seule et sûre garantie de sécurité et

rity and permanence of Portuguese domination over peoples who have been desperately calling for help for many years. From time to time, international agencies report on the dispatch of reinforcements for the work of extermination in Angola. It cannot be denied that there are Portuguese settler groups, in Angola, for instance at Cela. The people of Angola and of Cabinda are suffering severely, and they have so few means of fighting back that, without assistance, these poor brothers would be condemned beyond recall to live under a colonialist yoke worse than all the others.

26. We listened with tears in our eyes to the stories told us by people from Angola and Cabinda who managed to flee their country and seek refuge with us. I assure you that if the representative of Portugal were in the Congo and if he allowed himself to speak as he did here a few days ago, he would be dealt with in a way which I leave to your imagination. Both in the Congo (Leopoldville) and in the Congo (Brazzaville) we all abhor Portuguese colonialism with its inhuman and obscurantist policy.

27. I shall now speak of Angola's struggle for independence and of its origin. The Angolans have been fighting for their liberation for more than fifty years. Every ethnic group there has shed its blood so that the country can enjoy democratic freedoms in complete independence.

28. In 1910, there was the revolution in the north of Angola. Several nationalists disappeared. Among the most prominent were General Buta, the animating spirit of the revolution, Zulante, Nani and Sengele. In 1915 and during subsequent years, whole families were deported from the neighbourhood of Luanda and disappeared. Nothing further is known about them because no news has ever been received.

29. Portugal built walls of silence around its African possessions. No foreigner could enter easily. Those journalists or missionaries who came out of them realized the reason for the Angolans' struggle. True accounts of the plight of the indigenous peoples were written in 1910 and thereafter by missionaries and travellers such as Haldane Graham, George Cyril Claridge, John H. Weeks, and Bowskill and, after 1925, by a number of well-known world figures including the American John Gunther and the Englishman Basil Davidson.

30. The representative of Portugal will surely not go so far as to say that all the writings of the men I have just mentioned were lies. The representative of Portugal is surely not going to say that all these writers, journalists and missionaries were communists or agitators. The representative of Portugal is surely not going to make us believe that all those writings were instigated by countries who wanted to supplant Portugal in its African colonies.

31. I now turn to the history of the struggle. Since the situation was becoming more and more critical, several Angolans resigned themselves to leaving the country and going abroad, not for pleasure, because it was with heavy hearts that they had to leave their families to the mercy of Portuguese mercenaries, but to expose to other peoples the unjust methods of Portuguese colonialism. Many of those Angolans settled, after many difficulties, in some European countries whose interests are bound up with those of Portugal.

de pérennité de la domination portugaise sur des peuples qui, depuis des années, appellent désespérément au secours. Des agences internationales rapportent périodiquement des informations relatant l'envoi de renforts d'extermination en Angola. L'existence du colonat portugais, notamment à Cela, en Angola, ne peut être contestée. Le peuple de l'Angola et celui du Cabinda souffrent beaucoup et les moyens dont ils disposent pour lutter sont tels que, s'ils n'étaient pas aidés, ces pauvres frères seraient irrémédiablement condamnés à vivre sous un joug colonialiste pire que tous les autres.

26. C'est les larmes aux yeux que nous entendions les récits des Angolais et des Cabindais qui avaient réussi à fuir leur pays pour venir se réfugier chez nous. Je vous assure que, si le représentant du Portugal se trouvait au Congo et s'il se permettait de parler comme il l'a fait ici il y a quelques jours, il serait l'objet d'actes que je vous laisse le soin d'imaginer. Au Congo (Léopoldville) comme au Congo (Brazzaville), tous, nous abhorrons le colonialisme portugais avec sa politique d'obnubilation et sa politique inhumaine.

27. Je parlerai maintenant de l'Angola et de sa lutte pour l'indépendance, ainsi que des débuts de cette lutte. Il ya plus de 50 ans que les Angolais luttent pour leur libération. Chaque ethnie angolaise a payé de son sang pour que tout le pays jouisse des libertés démocratiques dans une indépendance totale.

28. En 1910, ce fut la révolution au nord de l'Angola. Plusieurs nationalistes disparurent. Parmi les plus remarquables figuraient le général Buta, âme de la révolution, Zulante, Nani, Sengele. En 1915 et durant les années qui suivirent, dans les environs de Luanda, des familles entières furent déportées et disparurent. On ne sait plus rien d'elles, car on n'a jamais eu de leurs nouvelles.

29. Le Portugal construisit des murs de silence autour de ses possessions d'Afrique. Aucun étranger ne pouvait y entrer facilement. Ceux des journalistes ou missionnaires qui en sortaient ont reconnu la raison de la lutte des Angolais. Des récits véridiques sur la misère des populations autochtones furent écrits en 1910 et après par les missionnaires et voyageurs tels que Haldane Graham, George Cyril Claridge, John H. Weeks, Bowskill et, après 1925, par plusieurs illustres hommes du monde dont l'Américain John Gunther et l'Anglais Basil Davidson.

30. Le représentant du Portugal ne va tout de même pas dire que tous les écrits des hommes que je viens de citer n'étaient que mensonge. Le représentant du Portugal ne nous dira tout de même pas que tous ces écrivains, journalistes et missionnaires étaient des communistes ou des perturbateurs. Le représentant du Portugal ne nous fera tout de même pas croire que ces écrits étaient inspirés par des pays qui cherchaient à prendre la place du Portugal dans ses colonies africaines.

31. J'en viens à l'évolution de la lutte. En raison de la situation qui devenait de plus en plus critique, plusieurs Angolais se résignèrent à quitter le pays pour l'étranger, non pas par plaisir car, le cœur gros, ils devaient laisser leurs familles à la merci des mercenaires portugais, mais pour aller expliquer à d'autres peuples les méthodes injustes de la colonisation portugaise. Un grand nombre de ces Angolais s'étaient fixés avec beaucoup de difficultés dans quelques pays européens solidaires du Portugal.

32. When the African countries which had formerly been colonies won their independence, the young Angolans who were fighting alone began to intensify their activity, and thus the voice of Angola is now at last being heard on all sides. Leaders from the Portuguese colonies are to be found along the highways of the world telling other nations which are ignorant of the situation in Angola about the real sufferings and privations of the Portuguese colonial peoples.

33. We recall that all the indigenous inhabitants of the Portuguese possessions who were forced into exile because of Portuguese repression and police methods settled in the adjacent territories, where, happily, they find a more healthy atmosphere because it is more democratic and free. In the ex-Belgian Congo alone, there are more than 250,000 Angolans, including no less than 60,000 in the town of Leopoldville.

34. The representative of Portugal can check with his country's Embassy in Leopoldville whether those figures are correct. It is incredible that so many Angolans should have fled from their country, leaving behind their property and their families, if the Portuguese administration and its policy are really so undeniably favourable to the indigenous inhabitants.

35. We Congolese know the Portuguese very well. The story told us here by the representative of Portugal about the football match organized by foreign journalists between black and white children is entirely in tune with the Portuguese national anthem in Africa.

36. Let us say a few words about the attitude of some of the Portuguese living in Angola. Portuguese pirates landed in Angola more than four centuries ago. Families were established there, and the least we can say is that they fraternized with the local people, sharing their bread and their struggle. This co-operation has been maintained in some families, and some Portuguese born in Angola, recognizing the nobility and purity of the Angolan cause, have been co-operating with the colonized. That is why there are Portuguese, born or resident in Angola, rotting in Portuguese prisons side by side with indigenous people, all of them victims of Salazar's tyranny.

37. We must also mention that there is a great deal of discontent among the Portuguese settlers in Angola. For Portugal, its African possessions, especially Angola, are simply vast commercial enterprises with low overhead costs. We shall illustrate this with some examples.

38. Portugal has concluded an agreement with Verwoerd's Government of South Africa to supply cheaply hundreds of thousands of Mozambique labourers to work in the diamond mines of South Africa. This supply of human beings, renewed every year, brings to Portugal the foreign currency it needs, because Portugal, as everyone knows, is an under-developed country.

39. Help from the military has been given on the quiet. In Angola, all the coffee produced is purchased by a Portuguese syndicate at very low prices, about a quarter of the usual price on the world market. This coffee, subsequently traded by Portugal who keeps all the profits in the metropolitan coffers, is paid for at an absurdly low rate. Hence the need for settlers to exploit negro labour and to have it sup-

32. Avec l'indépendance des pays africains hier colonisés, de jeunes Angolais qui luttèrent seuls se mirent à intensifier leur action et c'est ainsi que la voix de l'Angola est enfin entendue un peu partout en ce moment. Des chefs des colonies portugaises sillonnent les routes du monde pour faire connaître à d'autres peuples qui ignorent la situation en Angola les vraies souffrances et les misères des colonisés portugais.

33. Nous rappelons que tous les autochtones des possessions portugaises obligés de s'exiler en raison de la répression et des méthodes policières portugaises se sont établis dans les territoires limitrophes où ils trouvent heureusement un climat plus sain, parce que plus démocratique et plus libre. Rien qu'au Congo ex-belge, le nombre des Angolais s'élève à plus de 250 000, la ville de Léopoldville n'en comptant pas moins de 60 000.

34. Le représentant du Portugal peut s'informer auprès de l'ambassade de son pays à Léopoldville pour vérifier l'exactitude de ces chiffres. On ne peut pas comprendre qu'un tel nombre d'Angolais puissent se sauver de leur pays en abandonnant biens et familles si, vraiment, l'administration et la politique portugaises sont indiscutablement favorables aux autochtones.

35. Nous, Congolais, nous connaissons très bien les Portugais. L'histoire que nous a racontée ici le représentant du Portugal sur le match de football organisé par des journalistes étrangers entre des enfants noirs et blancs est tout à fait dans le ton de l'hymne national portugais en Afrique.

36. Disons un mot sur l'attitude de certains Portugais résidant en Angola. Les pirates portugais débarquèrent en Angola il y a plus de quatre siècles. Des familles s'y établirent et, c'est le moins qu'on en puisse dire, fraternisèrent avec les populations locales, partageant leur pain et leur lutte. Cette collaboration est maintenue dans certaines familles et des Portugais nés en Angola, reconnaissant ainsi la noblesse et la pureté de la cause angolaise, coopèrent avec les colonisés. Et c'est ainsi que, dans les écoles portugaises, croupissent encore côte à côte des Portugais nés en Angola ou y résidant, avec des autochtones, tous victimes de la tyrannie salazarienne.

37. Il importe aussi de mentionner le grand mécontentement des colons portugais d'Angola. Pour le Portugal, ses possessions africaines — et notamment l'Angola — ne sont que de larges entreprises commerciales à frais généraux réduits. Nous illustrerons cela par quelques exemples.

38. Le Portugal a conclu avec le Gouvernement sud-africain de Verwoerd un accord pour la fourniture, à bon compte, de centaines de milliers d'ouvriers mozambiquais pour les mines de diamant de l'Afrique du Sud. Cette fourniture humaine, renouvelée tous les ans, rapporte au Portugal des devises qui lui sont nécessaires car le Portugal, comme tout le monde le sait, est un pays sous-développé.

39. Une collaboration sur le plan militaire lui a été tacitement reconnue. En Angola, tout le café produit est acheté par un consortium portugais, à des cours inférieurs de près du quart aux cours généralement pratiqués sur les marchés mondiaux. Ce café, traité ensuite par le Portugal qui garde dans les caisses métropolitaines tous les bénéfices, n'est crédité qu'à des valeurs fort dérisoires. D'où l'obligation,

plied to them manu militari by the Portuguese usurpers.

40. Portugal, which is about fourteen times smaller than Angola, has some nine million inhabitants. Why does Mr. Salazar not requisition Portuguese from Portugal to go and work in the diamond mines of his friend Verwoerd?

41. There is at Luanda in Angola a well-known association of indigenous inhabitants called the African National League. It has not been granted any political rights. But, whenever foreigners visit Luanda, the Portuguese administration asks the leaders of the African National League to sing the praises of the colonialists in front of the visitors. The threats and brutalities which would otherwise certainly be their lot make it obviously impossible for them to refuse.

42. The prisons have been crammed full of people since the suspension of the work of the United Nations. There is such an influx of prisoners that, apart from those who appeared in the famous trial of the fifty, there are now more than 3,000 of them distributed among the Central prison of St. Paul, the house of military detention, the prison of the State security police and the mobile prisons.

43. Let us now consider the trial of the fifty. World opinion has been sufficiently informed of that sorry matter, and I need not dwell on it further. Suffice it to note that the trial was held in several stages, that is, by groups. The first people tried were white, from among those who loathe Salazar's methods; among them we find an engineer Calazens Duarte, a doctor Maria Julietta Gandra, an architect Veloso, an accountant Vieira Meireles, a student Helder Ferreira Neto, and two others, Africans called Contreiras Da Costa and Manuel Dos Santos.

44. In the second stage twelve persons were tried, mainly Angolans and mostly medical assistants at the central hospital of Luanda. Among them were Mr. Agostinho, Mr. Mendes de Carvalho and Mr. Armando Ferreira, who was kidnapped at Leopoldville by the Portuguese consulate and transferred to Luanda through the Belgian colonial administration, Mr. Florencio de Gaspar, Mr. Adão Domingos Martins and Mr. Carlos Anicet Vieira Dias.

45. I shall now read out two passages from a memorandum sent by the Union of the Populations of Angola (UPA) to the Security Council concerning this famous trial of the fifty:

"Those to whom colonial justice shows a modicum of leniency are set free. But what kind of freedom is it? It is a kind which any man will reject, preferring death in order to make society healthier!! In fact, the so-called freed persons are all afflicted in some way. Some are mentally deficient, like Antonio Marques Monteiro, Ramos Lundila, Miguel de Oliveira Fernandes, Francisco José Pereira Africano; others have lost the use of speech and have become paralysed, as was the fate of the patriots Alfredo Benje and Adão Manuel Marques.

"Not content with these misdeeds, the Portuguese colonialists venture so far as to destroy and burn some villages to the ground and then to mow down the fleeing villagers immediately. For them it is a hunting expedition: men, women and children are the game. The colonial authorities take care to

pour les colons, d'exploiter la main-d'œuvre noire, de se la faire fournir manu militari par les usurpateurs portugais.

40. Le Portugal qui est environ 14 fois moins étendu que l'Angola est peuplé de quelque 9 millions d'habitants. Pourquoi M. Salazar ne réquisitionne-t-il pas les Portugais du Portugal pour aller travailler dans les mines de diamants du camarade Verwoerd?

41. Il existe en Angola une association des indigènes très connue à Luanda: la Ligue nationale africaine. Aucun droit politique ne lui est reconnu. Mais, à l'occasion de chacune des visites des étrangers à Luanda, l'administration portugaise demande aux dirigeants de la Ligue nationale africaine de faire l'éloge des colonialistes devant les visiteurs. Les menaces et sévices dont ils peuvent irrémédiablement être l'objet ne leur offrent évidemment pas l'occasion de refuser.

42. Les prisons regorgent de monde depuis la suspension des travaux de l'Organisation des Nations Unies. L'afflux des prisonniers est tel que, outre les prisonniers objet du fameux procès des 50, leur nombre a dépassé 3 000, répartis entre la prison centrale de Saint-Paul, la maison de réclusion, la prison de la police intérieure pour la défense de l'Etat et les prisons mobiles.

43. Parlons maintenant du procès des 50. L'opinion mondiale a été suffisamment alertée au sujet de cette triste affaire pour que je m'étende encore là-dessus. Qu'il nous suffise de savoir que ce procès s'est déroulé en plusieurs fois, c'est-à-dire par groupes. Les premiers jugés furent des blancs, de ceux-là mêmes qui exècrent les méthodes salazariennes; parmi eux, nous trouvons l'ingénieur Calazens Duarte, le docteur Maria Julietta Gandra, l'architecte Veloso, le comptable Vieira Meireles, l'étudiant Helder Ferreira Neto, et deux autres Africains nommés Contreiras Da Costa et Manuel Dos Santos.

44. Second procès: 20 individus, en majeure partie des Angolais, la plupart infirmiers de l'hôpital central de Luanda furent jugés. Parmi eux figuraient notamment MM. Agostinho, Mendes de Carvalho, Armando Ferreira, kidnappé à Léopoldville par le consulat du Portugal et transféré à Luanda sous la colonisation belge, Florencio de Gaspar, Adão Domingos Martins, Carlos Anicet Vieira Dias.

45. Je vais maintenant vous lire deux passages d'un mémorandum que l'Union des populations de l'Angola (UPA) a adressé au Conseil de sécurité relativement à ce fameux procès des 50:

"Ceux qui bénéficient d'une mesure de clémence de la part de la justice coloniale sont remis en liberté. Mais quelle liberté? C'est celle que toute personne rejettera, choisissant plutôt la mort pour assainir la société. En effet, les prétendus libérés sont tous dénaturés. Les uns sont atteints d'une déficience mentale, tels Antonio Marques Monteiro, Ramos Lundila, Miguel de Oliveira Fernandes, Francisco José Pereira Africano; d'autres ont perdu l'usage de la parole et sont devenus paralytiques, tels les patriotes Alfredo Benje et Adão Manuel Marques.

"Ne se contentant pas de ces méfaits, les colonialistes portugais poussent leur audace jusqu'à détruire et incendier entièrement des villages et abattre aussitôt les villageois en fuite. C'est pour eux une partie de chasse: hommes, femmes et enfants en constituent le gibier. Les autorités colo-

bury the victims themselves. All these facts eloquently demonstrate the crime of genocide which the Portuguese colonialists are committing in Angola."

46. Here are a few of the methods of arrest used by the Portuguese. Father Joaquim Pinto de Andrade was seized in the orphans' chapel at Luanda near the international airport. This great leader, Doctor of Philosophy of the Gregorian University in Rome, former secretary to the Bishop of Luanda and President of the Literary Association, was deported to Portugal and subsequently transferred to Macao in Asia. Dr. Neto, a famous physician and poet, was arrested in his own home and taken away in a military aircraft. He is at present under surveillance on an island in the Atlantic. Canon Manuel Franklin, who belonged to the staff of the Bishop of Luanda, is living under supervision in Lisbon, where he was detained on his return from a journey with the Bishop.

47. The representative of Portugal did not have the courage to tell us here the real causes of the uprising in Luanda. I shall do so in his stead.

48. First of all, the causes must not be ascribed to the Santa Maria incident, or to communism, despite the untruthful allegations of the singularly biased Portuguese Press. Besides, what can be expected of a Press which is muzzled? Does not one of the leading Portuguese dailies on the mainland print every day as part of its mast-head the phrase: "Todo para a nação, nada contra a nação", that is, "Everything for the nation, nothing against the nation"?

49. After the sentencing of the negroes who appeared in the trial of the fifty, it was proposed to transfer them to a safe place which was to be kept secret from the people. This plan was discovered by some Angolans in Luanda before it could be carried out, the date having been set as 4 February 1961. It was then that the population, well aware of the significance of these transfers by the Portuguese—transfers from which few ever return—decided to free them or die in the attempt, so as to warn all the peoples of the world once and for all. They made this attempt, which they subsequently repeated, armed only with hunting guns, and the Portuguese replied with sub-machine guns.

50. The assailants subsequently broke up into three groups: the first group attacked the central prison, the second attacked a police patrol, and the third attacked the house of military detention. All those groups were composed of Africans and not, as the Portuguese claimed, of metropolitan Portuguese or white foreigners painted black. There were many victims. And for once the Portuguese lost some of their own men.

51. The punitive expedition which followed was not at all worthy of the disciples of the Vatican and of Fatima which the Portuguese so proudly claim to be. The African quarter behind the cemetery on the Catete motor highway was razed to the ground. Men, women and children—none escaped the massacre. Tractors dug holes to bury the dead. That is not the first time that such horrible methods have been used in Angola. All the African quarters are dotted with heavily armed military cars, and a strict curfew is in force. Anyone who disobeys, even innocently, pays for it dearly. It may even cost him his life. The Prenda quarter in Luanda was completely destroyed.

niales prennent soin d'enterrer les victimes elles-mêmes. Tous ces faits démontrent avec éloquence le crime de génocide auquel se livrent les colonialistes portugais en Angola."

46. Voici maintenant quelques méthodes d'arrestations pratiquées par les Portugais. L'abbé Joaquim Pinto de Andrade fut enlevé dans la chapelle des orphelins à Luanda, près de l'aéroport international. Ce grand leader, docteur en philosophie de l'Université grégorienne de Rome, ancien secrétaire de l'évêque de Luanda, président de l'Association littéraire, a été déporté au Portugal, ensuite transféré à Macao, en Asie. Le docteur Neto, médecin et poète bien connu, fut arrêté chez lui et transporté dans un avion militaire. Il est actuellement en résidence surveillée dans une île de l'Atlantique. Le chanoine Manuel Franklin, appartenant à la suite de l'évêque de Luanda, se trouve en résidence surveillée à Lisbonne, où il fut retenu au retour d'un voyage avec l'évêque.

47. Ce dont le représentant du Portugal n'a pas eu le courage de parler ici, ce sont les causes véritables du soulèvement à Luanda. Je vais le faire à sa place.

48. Tout d'abord, il ne faudrait pas imputer ces causes à l'opération de la Santa Maria, ni au communisme, contrairement aux allégations mensongères de la presse portugaise singulièrement partielle. D'ailleurs, que peut-on attendre d'une presse muselée? Un des grands quotidiens portugais métropolitains n'imprime-t-il pas tous les jours en manchette la phrase: "Todo para a nação, nada contra a nação", c'est-à-dire "Tout pour la nation, rien contre la nation"?

49. Après le jugement des noirs compris dans le procès des 50, il fut question de les transférer en un lieu sûr qui devait demeurer inconnu de la population. Ce projet fut découvert par quelques Angolais de Luanda avant sa réalisation qui était prévue pour le 4 février 1961. C'est alors que les Angolais, connaissant bien la signification de ces mutations portugaises — mutations dont rares sont ceux qui reviennent — décidèrent de les libérer ou de mourir sur place pour alerter une fois pour toutes les peuples du monde. Ils tentèrent le coup qu'ils répétèrent ensuite et cela, armés de fusils de chasse, les Portugais ripostant à la mitraillette.

50. Les attaquants se divisèrent ensuite en trois groupes: le premier attaqua la prison centrale, le second la police mobile, enfin le troisième la maison de réclusion. Tous ces groupes étaient composés d'Africains et non pas, comme le prétendaient les Portugais, de métropolitains ou d'étrangers blancs peints en noir. Nombreuses furent les victimes. Et, pour une fois, les Portugais perdirent des leurs.

51. L'expédition punitive qui s'ensuivit n'était en aucune façon digne du titre de disciples du Vatican et de Fatima dont se prévalent les Portugais. Le quartier africain derrière le cimetière de l'autoroute de Catete a été complètement rasé. Hommes, femmes et enfants ne purent échapper au massacre. Des tracteurs creusèrent des trous pour enterrer les morts. Ce n'est pas la première fois que de tels procédés odieux sont employés en Angola. Tous les quartiers africains sont sillonnés par les autos militaires bien armées et un couvre-feu rigoureux est appliqué. Tout contrevenant, même involontaire, paie cher. Cela lui coûte même la vie. Le quartier Prendra, à Luanda, a été complètement rasé.

52. It is very difficult to provide evidence of the violence and the extortion. The Portuguese prevent any news getting out. The story of the journalists expelled from Angola is well known. One of them was even wounded. However, for the first time photographs were distributed throughout the world, and some pictures were able to escape the vigilance of the State security police.

53. That is the splendid work the Portuguese have done in Africa. My Government fully endorses the initiative taken by Liberia in asking for the matter to be brought before the Security Council. In our view, the only possible solution for this tragic situation in the Portuguese possessions lies in their immediate decolonization. Consequently, my delegation will whole-heartedly support any effort in this direction.

54. The PRESIDENT: I now call on the representative of Ghana.

55. Mr. QUAISON-SACKY (Ghana): I wish to place on record the gratitude of the Government of Ghana to the President and the members of the Security Council for permitting me to participate in this debate on the situation in Angola and thus to add our voice to those of the delegations of the United Arab Republic and Liberia, which, in reality, are speaking on behalf of African freedom fighters. We are not here engaged in legal preoccupations or juridical niceties. We are here dealing with a problem which strikes at the very core of African independence and solidarity.

56. The atrocities to which Africans in Angola have been subjected cannot but provoke all African nationalists, who have indeed demanded the end of colonialism and colonial rule in Africa. There is no doubt that Portuguese atrocities in Angola can never be tolerated by independent African States, which also will not remain silent spectators of this tragic situation in Angola. In the Angolan situation lies a great threat to international peace and security of Africa, to which this Council must perforce address itself.

57. I wish to recall that the President of Ghana emphasized that a threat to world peace is implicit in the situation in Angola when, speaking before the General Assembly on 23 September 1960, he said:

"In Portuguese Africa there exists forced labour which is akin to slavery, all political freedom is denied, and, though it is difficult to believe, the condition of the ordinary African is worse even than it is in the Union of South Africa. If the situation in the Portuguese territories has not yet become, as has the situation in South Africa, a threat to world peace, this is merely because the inevitable explosion has not as yet taken place."^{1/}

58. Since he spoke these prophetic words, events in Africa, and particularly in Angola, have not remained still. The "wind of change", which has come to be identified with Prime Minister Macmillan of the

52. Il est vraiment très difficile de fournir des preuves des violences et des exactions. Les Portugais empêchent toute extériorisation de nouvelles. L'aventure des journalistes expulsés d'Angola est bien connue. L'un de ceux-ci fut même blessé. Cependant, pour la première fois, des photos furent distribuées dans le monde entier et quelques prises de vues purent échapper à la surveillance de la police intérieure pour la défense de l'Etat.

53. Voilà le beau travail accompli par les Portugais en Afrique. Mon gouvernement s'associe pleinement à l'initiative prise par le Libéria qui a demandé que le Conseil de sécurité se saisisse de cette affaire. Pour nous, la seule solution à cette situation dramatique qui règne dans les possessions portugaises ne peut résider que dans la décolonisation immédiate. C'est pourquoi ma délégation appuiera sans réserve tout effort qui sera fait dans ce sens.

54. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne maintenant la parole au représentant du Ghana.

55. M. QUAISON-SACKY (Ghana) [traduit de l'anglais]: Au nom du Gouvernement du Ghana, je tiens à vous exprimer, Monsieur le Président, ainsi qu'aux membres du Conseil de sécurité, notre reconnaissance de m'avoir autorisé à prendre part à ce débat relatif à la situation en Angola et à joindre ainsi notre voix à celles des délégations de la République arabe unie et du Libéria qui, en fait, parlent ici au nom des combattants africains de la liberté. Il ne s'agit nullement de nous pencher sur des problèmes d'ordre juridique, pas plus que sur des subtilités légales. Nous traitons ici d'un problème qui touche au cœur même de l'indépendance et de la solidarité africaines.

56. Les atrocités dont les Africains de l'Angola ont été les victimes ne peuvent que susciter la colère de tous les nationalistes africains qui ont, en fait, exigé que soit mis fin au colonialisme et à la domination coloniale en Afrique. Il ne fait aucun doute que les atrocités des Portugais en Angola ne seront jamais tolérées par les Etats africains indépendants qui ne veulent pas être les spectateurs muets de la situation tragique qui règne en Angola. Cette situation constitue une menace grave à la paix et à la sécurité internationales en Afrique et le Conseil doit donc se saisir de cette question.

57. Le Président du Ghana a souligné, je tiens à le rappeler, que la situation en Angola contenait implicitement une menace à la paix mondiale lorsque prenant la parole le 23 septembre 1960 devant l'Assemblée générale il déclarait:

"En Afrique portugaise existe un régime de travail forcé qui est voisin de l'esclavage; les habitants se voient refuser toute liberté politique, et, quelque peine qu'on ait à le croire, la condition de l'Africain ordinaire est encore pire dans ce territoire qu'en Union sud-africaine. Si la situation dans les territoires portugais n'est pas encore devenue une menace à la paix mondiale au même titre que la situation en Afrique du Sud, c'est seulement parce que l'explosion inévitable ne s'est pas encore produite"^{1/}.

58. Depuis qu'il a prononcé ces paroles prophétiques, les événements ont évolué en Afrique et plus particulièrement en Angola. Ce "vent nouveau", pour reprendre une expression de M. Macmillan, premier

^{1/} Official Records of the General Assembly, Fifteenth Session (Part I), Plenary Meetings, vol. 1, 869th meeting, para. 46.

^{1/} Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session (1ère partie), Séances plénières, vol. 1, 869ème séance, par. 46.

United Kingdom, has become, in the words of the President of Ghana, a "raging hurricane", and "it is impossible for Portugal or, for that matter, any other colonial Power to prevent the raging hurricane of African nationalism from blowing through oppressed and downtrodden colonies".^{2/}

59. For many years, several observers and authorities have foreseen the present situation in Angola and indeed in other Portuguese colonies in Africa, and in various ways these authorities have urged Portugal to recognize reality and to adapt its policies in such a way as to enable inhabitants of the Portuguese colonies to accede to their God-given right to independence and national sovereignty. Only last year, the United Nations General Assembly itself, in resolution 1514 (XV), expressed the belief that: "...the process of liberation is irresistible and irreversible and... in order to avoid serious crises, an end must be put to colonialism...". The General Assembly also declared, in the same resolution, that: "The subjection of peoples to alien subjugation, domination and exploitation... is contrary to the Charter of the United Nations and is an impediment to the promotion of world peace".

60. Before we go further, let us take cognizance of the fact that the representative of Portugal, in his letter dated 7 March 1961, addressed to the President of the Security Council, presented in the name of his Government:

"a strong protest against the action of the delegation of Liberia which—basing itself on vague and groundless allegations—requested the inscription in the Council's agenda of a matter which is exclusively within the jurisdiction of the Government of Portugal, i.e., the maintenance of internal public order" [S/4760].

61. First of all, I must emphasize that it is the Portuguese Government which unilaterally decided that Angola is an integral part of Portugal. Prior to 11 June 1951, there was no question whatsoever, under the Political Constitution of the Portuguese Republic, that these areas were colonies governed by the Portuguese Colonial Act. On that date, however, a law was enacted, amending the Constitution and abolishing that Act, but nevertheless incorporating its provisions, without major changes of substance, in the revised Constitution, under the title "Do ultramar Português", and changing the expression "Ministry of Colonies" to "Ministry of Overseas Portugal". Thus, these areas, according to the Portuguese, became an integral part of the Portuguese State and were "united as between themselves and with Metropolitan Portugal". This action was taken by the Portuguese Government without ascertaining the wishes of the Angolan people and in direct contravention of the San Francisco declaration of 1945 on Non-Self-Governing Territories, enshrined in the Charter of the United Nations.

62. But, for us, there is no doubt that Angola is and has always been a colony. How could it be otherwise when the opinion of its population, freely expressed by informed and democratic processes, was not sought as to these formal changes in status, and when

^{2/} Ibid., para. 48.

ministre du Royaume-Uni, est devenu, comme l'a dit le Président du Ghana, un "ouragan furieux" et "ni le Portugal ni aucune autre puissance coloniale d'ailleurs n'est en mesure d'empêcher l'ouragan furieux du nationalisme africain de souffler dans les colonies opprimées et tyrannisées"^{2/}.

59. Depuis bien des années, de nombreux observateurs et personnes faisant autorité ont prévu la situation qui règne actuellement en Angola et, à vrai dire, dans d'autres colonies portugaises d'Afrique et, de diverses façons, ces personnes ont insisté auprès du Portugal pour qu'il reconnaisse la réalité et adapte sa politique, afin de permettre aux habitants des colonies portugaises d'accéder au droit à l'indépendance et à la souveraineté nationale qu'ils tiennent de Dieu. L'an dernier encore, l'Assemblée générale des Nations Unies elle-même, dans sa résolution 1514 (XV), se déclarait persuadée "que le processus de libération est irrésistible et irréversible et que, pour éviter de graves crises, il faut mettre fin au colonialisme...". Dans la même résolution, l'Assemblée générale déclarait également que: "La sujétion des peuples à une subjugation, à une domination et à une exploitation étrangères ... est contraire à la Charte des Nations Unies et compromet la cause de la paix et de la coopération mondiale."

60. Avant de poursuivre, notons que le représentant du Portugal, dans la lettre, en date du 7 mars 1961, qu'il a adressée au Président du Conseil de sécurité, a élevé au nom de son gouvernement:

"une vive protestation contre l'initiative prise par la délégation libérienne qui, en s'appuyant sur des allégations vagues et sans fondement, a demandé que soit inscrite à l'ordre du jour du Conseil une question qui relève exclusivement de la compétence du Gouvernement portugais, à savoir le maintien de l'ordre public intérieur" [S/4760].

61. Je tiens à souligner avant tout que c'est le Gouvernement portugais qui a décidé unilatéralement que l'Angola était une partie intégrante du Portugal. Avant le 11 juin 1951, il ne faisait aucun doute, aux termes de la Constitution politique de la République du Portugal, que ces régions étaient des colonies régies par la loi coloniale portugaise. Toutefois, à cette date, une loi fut promulguée qui amendait la Constitution et abolissait cette loi coloniale, mais dont les dispositions s'incorporaient néanmoins, sans changement de fond important, dans le texte révisé de la Constitution sous le titre "Do ultramar Português", l'expression "Ministère des colonies" étant remplacée par l'expression "Ministère du Portugal d'outre-mer". Ainsi ces régions devenaient, selon les Portugais, une partie intégrante de l'Etat portugais et étaient "solidaires entre elles et avec la métropole". Le Gouvernement du Portugal a pris cette décision sans prendre en considération les vœux de la population de l'Angola et en contradiction flagrante avec la Déclaration de San Francisco de 1945 relative aux territoires non autonomes, consacrée par la Charte des Nations Unies à laquelle elle est incorporée.

62. Pour nous, cependant, il n'est pas douteux que l'Angola est, et a toujours été, une colonie. Comment pourrait-il en être autrement alors que l'on n'a pas cherché, par une procédure démocratique et après l'avoir convenablement éclairée, à connaître l'opinion

^{2/} Ibid., par. 48.

the Portuguese Constitution contains no provision for the Angolans to modify their status through the expression of their will by democratic means?

63. Angola is geographically separate and ethnically, as well as culturally, distinct from Portugal. Its relationship with Portugal, be it administrative, political, juridical or economic, clearly places it in a position of subordination. Its peoples are inferior in status to those of Portugal. They do not have the same rights of citizenship or guarantees of fundamental human rights and freedoms. They do not have the same rights and opportunities for representation and effective participation in the executive, legislative, and judicial organs of government. It was for these reasons that the General Assembly, in resolution 1542 (XV) of 15 December 1960, stated the following conclusion:

"Considers that, in the light of the provisions of Chapter XI of the Charter, General Assembly resolution 742 (VIII) and the principles approved by the Assembly in resolution 1541 (XV) of 15 December 1960, the territories under the administration of Portugal listed hereunder are Non-Self-Governing Territories within the meaning of Chapter XI of the Charter ..."

The list then given included Angola.

64. My delegation would have liked to agree with the Portuguese that the situation in Angola only concerns the "maintenance of public order", but we do not have to go very far to see that the matter has far wider implications. In a statement early last year to the Special Committee of Six indicating its views on the principles which should guide members in determining whether or not an obligation exists to transmit information in accordance with Article 73 e of the Charter, the Government of Ghana stated as follows:

"Africa is changing with intense, often traumatic speed; a whole continent has entered the mainstream of man's quest for freedom and dignity. The two motive forces of this change are:

"(a) Nationalism, not so much in the accepted European sense of a fixed focus on national interest, but a reaction to foreign control, which takes the form of passionate attempts to attain self-government by the conversion of colonial dependencies into independent political entities that are not merely formally independent but whose institutions reflect no racial bias;

"(b) The drive to unity, based on the desire to resist political and economic exploitation by any outside force and to develop without external interference. This is reflected in the assertion of the 'African Personality' on the political and international level and of 'negritude' on the cultural and intellectual plane, and in the emergence of a special consciousness of a 'continental pride', of belonging to Africa.

de la population sur d'aussi importants changements de statut, et alors que la Constitution portugaise ne renferme aucune disposition permettant au peuple de l'Angola de modifier son statut en exprimant sa volonté par des moyens démocratiques?

63. Du point de vue géographique aussi bien qu'ethnique et culturel, l'Angola est une entité distincte du Portugal. Dans ses relations avec le Portugal, tant sur le plan administratif, politique, juridique qu'économique, il se trouve nettement dans une position de subordination. La condition de sa population est inférieure à celle de la population du Portugal. En effet cette population ne jouit pas des mêmes droits de citoyenneté ni des mêmes garanties en ce qui concerne les libertés et les droits fondamentaux de l'homme. Elle n'a pas les mêmes droits ni la même possibilité de se faire représenter dans les organes exécutifs, législatifs et judiciaires du gouvernement ni de participer effectivement à leurs travaux. C'est pour ces raisons que l'Assemblée générale, dans sa résolution 1542 (XV) du 15 décembre 1960, a formulé la conclusion suivante:

"Considère, à la lumière des dispositions du Chapitre XI de la Charte, de la résolution 742 (VIII) de l'Assemblée générale et des principes approuvés par l'Assemblée dans sa résolution 1541 (XV) du 15 décembre 1960, que les territoires suivants, administrés par le Portugal, sont des territoires non autonomes au sens du Chapitre XI de la Charte ..."

L'Angola figure dans la liste qui fait suite à ce texte.

64. Ma délégation aurait aimé pouvoir reconnaître avec les Portugais qu'il ne s'agit en Angola que d'assurer le "maintien de l'ordre public", mais point n'est besoin de chercher très loin pour constater que cette situation a en fait une portée beaucoup plus vaste. Dans une déclaration faite au Comité spécial des Six au début de l'année dernière, le Gouvernement du Ghana se prononçant sur les principes qui doivent guider les Etats Membres pour déterminer si l'obligation de communiquer des renseignements, prévue à l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte, leur est applicable ou non, déclarait ce qui suit:

"L'Afrique change à un rythme intense qui risque même souvent d'être dangereux: tout un continent est entré dans la phase principale de cette recherche de la liberté et de la dignité que chaque homme désire avoir. Les deux mobiles de ce bouleversement sont:

"a) Le nationalisme, moins selon la conception européenne axée sur l'intérêt national que comme une réaction contre la domination étrangère, et qui revêt la forme de tentatives passionnées pour accéder à l'autonomie en transformant les anciennes dépendances coloniales en entités politiques indépendantes dont l'indépendance ne soit pas simplement formelle et dont les institutions ne reflètent aucun préjugé racial;

"b) Le mouvement vers l'unité, fondé sur le désir de résister à l'exploitation politique et économique par une force extérieure et de se développer sans ingérence étrangère. Ceci se traduit sur le plan politique et international par le concept de "personnalité africaine", sur le plan culturel et intellectuel par le concept de "la civilisation noire" et par la naissance d'un sentiment de "fierté continentale" propre à l'Afrique.

"It follows, therefore, that areas like the Portuguese overseas provinces cannot indefinitely be isolated from these currents; recent events in Nyasaland and the Belgian Congo cannot but be reflected in Mozambique and Angola, and those of French Africa in Portuguese Guinea; it is to be expected that nationalistic movements in these Territories may reach over boundaries and intensify similar movements for political and economic rights in the Portuguese overseas provinces; indeed, the flight to Ghana of increasing numbers of political refugees from Angola indicates that such intensification has, in fact, taken place. Furthermore, the continued suppression of these movements will lead to explosions such as have occurred elsewhere and may even lead to conflict with the independent countries of Africa, dedicated as they are to the principles of self-determination, the eradication of colonialism, racial equality, human rights and economic development, whose interest will necessarily be involved in any case where formal constitutional and other devices are invoked as justification for denying the validity of these principles."

65. What has recently happened in Angola has directly confirmed these prognostications, to such an extent, indeed, that it constitutes a threat to friendly relations between States and to international peace and security. I am sure that the independent States of Africa are well known to be firmly dedicated to the principle of self-determination, the eradication of colonialism, racial equality and human rights. Hence, in any situation in Africa, such as that in Angola, where their aspirations and their interests are so obviously in danger of destruction, there can be no question that a threat to international peace and harmony exists.

66. Nothing can be said to fall exclusively within the domestic jurisdiction of a State if it has such international repercussions. Thus, last year, the Council decided that the similar massacres that took place in Sharpeville in the Union of South Africa constituted a threat to international peace. Furthermore, any violation of the principles of human rights and self-determination on the scale practised in Angola cannot but be regarded as directly threatening the relations between States, and therefore as a proper concern for this Council. To understand the nature of this situation, one may recall the many statements which have been made over the years indicating clearly that Portugal, by her actions in her African colonies, has been following a policy which could only result in a violent collision between the Portuguese administration and the African people.

67. The following excerpt from an article published in The Times of India of 24 February 1957, may serve as a typical example:

"In Africa, where the bulk of the Portuguese empire languishes under colonial rule, political awakening is still to come ... The once-mighty empire vanished long ago because Portugal did not have the power to maintain overseas possessions ... By refusing to accept the changed conditions, Portugal is sowing the seeds of convulsions

"Il s'ensuit que des régions comme les provinces portugaises d'outre-mer ne peuvent indéfiniment rester isolées de ce courant; les récents événements du Nyassaland et du Congo belge ne peuvent qu'avoir des répercussions au Mozambique et en Angola et, de même, ceux de l'Afrique française en Guinée portugaise; on doit s'attendre que les mouvements nationalistes dans ces territoires débordent les frontières et attisent, dans les provinces portugaises d'outre-mer, des revendications similaires portant sur les droits politiques et économiques; à vrai dire, l'afflux au Ghana d'un nombre toujours croissant de réfugiés politiques venant de l'Angola indique que ce phénomène se produit déjà. Qui plus est, la répression continue de ces mouvements suscitera des troubles identiques à ceux qui sont survenus ailleurs et risque même d'entraîner des conflits avec les pays indépendants d'Afrique — zélateurs convaincus des principes de libre détermination, d'abolition du colonialisme, d'égalité raciale, de respect des droits de l'homme, et de l'essor économique —, pays dont l'intérêt se trouvera nécessairement en cause chaque fois qu'on usera d'artifices constitutionnels et autres pour nier la validité de ces principes."

65. Les événements survenus récemment en Angola ont été la confirmation directe de ces pronostics, au point de menacer les relations de bonne entente entre Etats ainsi que la paix et la sécurité internationales. On sait parfaitement — et je n'ai aucun doute sur ce point — que les Etats indépendants d'Afrique sont des partisans convaincus des principes de libre détermination, d'abolition du colonialisme, d'égalité raciale et de respect des droits de l'homme. Donc dans toute situation semblable à celle de l'Angola se présentant en Afrique, lorsque les aspirations et les intérêts de ces pays risquent d'une façon aussi flagrante d'être anéantis, il ne fait aucun doute qu'il existe une menace à la paix et à l'entente internationales.

66. En aucun cas, on ne peut dire qu'une affaire relève exclusivement de la compétence nationale d'un Etat lorsque cette affaire peut avoir de telles répercussions sur le plan international. C'est ainsi que l'an dernier, le Conseil a décidé que les massacres du même genre qui ont eu lieu à Sharpeville en Union sud-africaine constituaient une menace à la paix internationale. En outre, toute violation des principes concernant les droits de l'homme et la libre détermination pratiquée à l'échelle où cette violation se pratique en Angola ne peut être considérée que comme une menace directe aux relations entre les Etats et relève donc de ce conseil. Pour comprendre la nature de cette situation, on peut rappeler les nombreuses déclarations qui ont été faites depuis des années prouvant clairement que, par les mesures qu'il a prises dans ses colonies africaines, le Portugal a suivi une politique qui ne pouvait mener qu'à une collision violente entre l'administration portugaise et la population africaine.

67. Le texte suivant extrait d'un article publié dans le Times of India en date du 24 février 1957 fournit un exemple caractéristique:

"En Afrique, où l'ensemble de l'empire portugais dépérit sous la domination coloniale, le réveil politique est encore à venir ... L'empire jadis puissant s'est évanoui depuis longtemps parce que le Portugal n'a pas eu les moyens de maintenir ses possessions d'outre-mer ... En refusant d'admettre le changement de conditions, le Portugal sème les germes

in its colonies. It cannot be long before the tremor comes."

68. We in Africa, therefore, are not surprised when the Angolan people, who are at the moment smarting within the shackles of Portuguese repression and domination, revolt against their oppressors. To us, the African revolt against the Portuguese demonstrates the iniquity of the Portuguese system. It is not true that there are no African political organizations in Angola, as some observers would like us to believe. As long ago as 1954, there was at least one powerful political organization in existence. Perhaps I may mention that at the first and second conferences of All-African Peoples Conference Angola was ably represented. Indeed at the second All-African Peoples Conference held in Tunis from 25 to 31 January 1960, the delegate of the Union of the Populations of Angola states:

"Decidedly the choice is made. The whole of Africa is irresistibly engaged for its total liberation in a merciless fight against colonialism. The will of Africa, of the whole of Africa, including Angola, is to become a free continent, independent in the same way as the other continents of the world, for the Creator wished that all men and peoples should be free and equal and that nothing, in consequence, justifies foreign domination."

These are the words of an Angolan nationalist.

69. Indeed, members of the Council may ask why, if matters have been so grave in Angola, Portuguese policies have not led to disturbances long before this. The answer is that disturbances have, in fact, occurred, but that the world has not hitherto paid attention. There is a bamboo curtain between Angola and the rest of the world. This curtain has been erected by the Portuguese to allow them to carry on with their repressive acts to destroy the soul of the Africans in Angola.

70. As Dr. Homer A. Jack, of the American Committee on Africa, has written:

"Revolt in Angola in the 20th century probably first occurred in 1914 when Buta and his associates tried to stop deportations of Angolans to São Tomé and Cape Verde. Punitive action was taken for two years and a state of siege lasted for a decade. In 1928, the High Commissioner for Angola, Norton de Matos, on behalf of some Portuguese in Angola, asked Portugal to grant independence to that colony. The reaction of Portugal was harsh and de Matos was dismissed."

71. In December 1955, in northern Angola, there was public opposition to forced labour and oppression. In February 1956, Portugal reacted with arrests and deportations.

72. In August 1958, the African Manifesto was first distributed, condemning the horrors of five centuries of Portuguese colonization and exhorting the people of Angola to assert with all their dignity their right to self-determination. Further arrests followed, and members of the Council are no doubt already aware of the so-called "treason" trial that was due to open last year. The American publication, The Rights of Man, published by the International League for the

des discordes dont ses colonies feront l'objet. Des bouleversements ne sauraient tarder à s'y produire."

68. Nous ne sommes donc pas surpris, en Afrique, quand le peuple de l'Angola, en butte à la répression et à la domination portugaises, se révolte contre ses oppresseurs. Pour nous, la révolte africaine contre les Portugais montre l'iniquité du régime portugais. Il n'est pas vrai qu'aucune organisation politique africaine n'existe en Angola, comme certains observateurs voudraient nous le faire croire. Dès 1954, il existait au moins une organisation politique puissante. Qu'il me soit permis de rappeler qu'aux deux premières conférences des peuples africains, l'Angola était dûment représenté. Au cours de la deuxième de ces conférences, qui s'est tenue à Tunis, du 25 au 31 janvier 1960, le représentant de l'Union des populations de l'Angola a même déclaré:

"Décidément, le choix est fait. L'ensemble de l'Afrique est irrésistiblement engagé dans une lutte sans merci contre le colonialisme et pour sa libération totale. C'est la volonté de l'Afrique, de toute l'Afrique y compris l'Angola, de devenir un continent libre, indépendant, tout comme les autres continents du monde, car le Créateur a voulu que tous les hommes et tous les peuples soient égaux et, par conséquent, rien ne justifie la domination étrangère."

Telles furent les paroles du nationaliste angolais.

69. A vrai dire, les membres du Conseil peuvent se demander pourquoi, si la situation était si grave en Angola, la politique portugaise n'a pas donné lieu à des désordres bien auparavant. La réponse à cette objection est qu'en fait des désordres se sont bien produits, mais que le monde n'y avait jusqu'ici prêté aucune attention. Il existe un rideau de bambou entre l'Angola et le reste du monde. Ce rideau a été installé par les Portugais pour pouvoir poursuivre leurs opérations de répression afin de détruire l'âme africaine en Angola.

70. Comme l'a écrit M. Homer A. Jack, du Comité américain pour l'Afrique:

"Au XXème siècle, des révoltes se sont probablement produites pour la première fois en 1914, lorsque Buta et ses compagnons essayèrent de faire cesser les déportations d'Angolais à destination de Saint-Thomas et des îles du Cap-Vert. Des sanctions furent prises pendant deux ans et l'état de siège dura une dizaine d'années. En 1928, le Haut Commissaire pour l'Angola, M. Norton de Matos, demanda au Portugal, au nom de certains Portugais résidant en Angola, d'accorder l'indépendance à cette colonie. La réaction du Portugal fut dure et de Matos fut démis de ses fonctions."

71. En décembre 1955, dans l'Angola septentrional, la population s'est opposée au travail forcé et à l'oppression. En février 1956, le Portugal répondit par des arrestations et des déportations.

72. En août 1958, le manifeste africain commença à être diffusé; il condamnait les horreurs de cinq siècles de colonisation portugaise et exhortait la population de l'Angola à affirmer, avec toute sa dignité, son droit à la libre détermination. D'autres arrestations suivirent et les membres du Conseil sont certainement déjà au courant du procès dit de "trahison" qui devait s'ouvrir l'an dernier. La revue américaine intitulée The Rights of Man, publiée par la Ligue

"The first evident stirrings of a nationalist movement for independence have come recently from Portuguese Angola, where a mass trial of fifty-seven persons was set to open on March 7th. All of them are charged with subversion—that is, advocating independence from Portugal."

73. Later in the same year, the Conference of Independent African States in Addis Ababa, taking into consideration the petition presented, inter alia, by the representatives of the nationalist movement of Angola, appealed to the colonial Powers to refrain from suppressing national liberation movements, to release political prisoners, detainees and persons under restrictive orders immediately. In the case of Portugal, unfortunately, the plea has gone unheard. Indeed, in February 1960, the Portuguese and Colonial Bulletin published in London reported as follows:

"Salazar's speech of November 30, 1960, in which he said that under no circumstances would the Portuguese leave Africa, that they would stay there with the plough in one hand and the sword in the other, and 'if necessary' give 'the blood from our veins' in order to do so, was a virtual declaration of war against the peoples of Angola and Mozambique."

74. Recently, events moved fast. Widespread press coverage has been given to the developments in Angola in recent weeks. On 10 February 1961 the New York Herald Tribune commented in an editorial:

"Alas for Angola, Portuguese officials claim that the trouble was provoked by insurgents from the neighbouring Congo and, of course, by the Communists. But the feudal colonial policies (including virtual slavery) practised there would be quite enough to justify almost any kind of eruption."

75. The following day The New York Times commented further in its editorial column:

"It will do the Portuguese Government no good to expel, or even shoot, foreign newspaper men. Truth will out. Governments cannot stop clocks or turn them back. This is 1961, not 1861 or 1561. Portuguese policy has been based on the belief that African nationalism would stop at the border of Angola and Mozambique, or be stopped. King Canute has as much chance of stopping the tide from coming in."

76. On the very same day, however, a Lisbon press report published in the New York Herald Tribune showed that Portugal had not benefited from King Canute's experience; on the contrary, it commenced the large-scale movement of paratroop reinforcements to Angola. An observer's account of this is germane to the issue:

"Angola authorities could no longer pretend this week that last week's disturbances were the work

"Les premiers signes manifestes d'un mouvement nationaliste en faveur de l'indépendance viennent ces temps derniers du territoire portugais de l'Angola où un procès massif concernant 57 personnes s'est ouvert le 7 mars. Toutes ces personnes sont accusées de subversion, c'est-à-dire d'avoir préconisé l'indépendance vis-à-vis du Portugal."

73. Plus tard au cours de la même année, la Conférence des Etats indépendants d'Afrique qui s'est tenue à Addis-Abéba, prenant en considération la pétition présentée, notamment par les représentants du mouvement nationaliste d'Angola, a adressé un appel aux puissances coloniales pour qu'elles s'abstiennent de réprimer les mouvements de libération nationale, qu'elles libèrent immédiatement les prisonniers politiques, les détenus et les personnes se trouvant en liberté surveillée. Dans le cas du Portugal, cet appel resta malheureusement vain. En fait, en février 1960, le Portuguese and Colonial Bulletin publié à Londres communiquait ce qui suit:

"Le discours prononcé le 30 novembre 1960 par le président Salazar, dans lequel celui-ci a déclaré qu'en aucun cas les Portugais ne quitteraient l'Afrique, qu'ils s'y maintiendraient, guidant la charrue d'une main et brandissant l'épée de l'autre et que, si besoin était, ils étaient prêts à verser leur sang pour s'y maintenir, est virtuellement une déclaration de guerre contre les peuples de l'Angola et du Mozambique."

74. Récemment les événements se sont accélérés. La presse a donné d'amples comptes rendus de la situation en Angola ces temps derniers. Le 10 février 1961, le New York Herald Tribune donnait dans son éditorial le commentaire suivant:

"Malheureusement pour l'Angola, les autorités portugaises soutiennent que les désordres ont été provoqués par des insurgés venant du Congo voisin et naturellement par les communistes. Toutefois, la politique coloniale féodale (notamment l'esclavage virtuel) pratiquée dans ce territoire serait suffisante pour justifier n'importe quel soulèvement."

75. Le lendemain, le New York Times, à son tour, dans son éditorial commentait la situation en ces termes:

"Le Gouvernement portugais ne gagnera rien à expulser ou même à fusiller les journalistes étrangers. La vérité finit toujours par être connue. Les gouvernements ne peuvent arrêter le temps ou le faire revenir en arrière. Nous sommes en 1961 et non en 1861 ou 1561. La politique portugaise est restée fondée sur la croyance que le nationalisme africain s'arrêterait à la frontière de l'Angola et du Mozambique ou qu'on pourrait l'y arrêter. Autant croire que le roi Canut avait quelque chance d'arrêter la vague qui déferlait contre lui."

76. Toutefois, le même jour exactement, un communiqué de presse de Lisbonne publié dans le New York Herald Tribune prouvait que le Portugal n'avait pas su profiter de l'expérience du roi Canut; au contraire, il entreprenait une vaste opération d'envoi de renforts de troupes aéroportées en Angola. A cet égard, il est intéressant de rapporter le compte rendu suivant d'un observateur:

"Les autorités en Angola ne peuvent plus prétendre désormais que les troubles de la semaine dernière

of only a handful of ignorant Africans, drugged and duped—although direct and indirect censorship of information still prevents the full story from coming out. At the week-end, Luanda police were carrying out 'mopping up' operations to arrest a group of about thirty men who were in hiding. A police net was being closed round São Paulo quarter.

"More than fifty were arrested after that attack on the gaol, to add to the 100 arrested earlier. Seven attackers were killed and seventeen injured in the clash. The total death roll since the disturbances began a week earlier was now thirty-eight, including seven members of the security forces.

"A British journalist was shot and three others expelled in what the expellers call 'a state of suppressed hysteria among the white Portuguese', whose long-standing complacency has been shattered."

77. According to information available to my delegation, the sequence of events was as follows: At the beginning of the month of January 1961, rumours became current according to which all the political prisoners incarcerated in the prisons of Luanda were to be deported. In the Portuguese colonies, deportation signifies the disappearance and liquidation of the individual who has suffered this fate. It was thus that the Angolan patriots decided to invade the prisons so as to liberate the prisoners. The date of 4 February was decided upon. The attack took place at four in the morning when the patriots launched an assault on the prisons of São Paulo, Casa de Reclusão and Campanhia Movel. The so-called forces of order straight-away opened fire upon the patriots and killed several dozens of them. Other attempts caused further death. It was then that a veritable massacre took place. Here is the account of an eye-witness which is most important: "The most fantastic riot I ever saw." It is in these terms that a South African journalist of the Johannesburg newspaper The Star described the dramatic events which characterized Sunday in the capital of Angola:

"... A frenzied mob, armed with sticks and with stones snatched from gravestones, broke out from the suburbs of Luanda Sunday evening, beating the Africans to death and sowing panic in the cemetery, where a funeral service for the African and the six Portuguese policemen killed during incidents on Saturday was taking place. The Portuguese pursued and fired on the Africans who were present at the service. It was a veritable massacre. While leaving the cemetery, I saw the cadavers which were strewn on the streets. The rear lights of my car were broken by the machine gun bullets of the armoured cars at the moment that I left the scene of the riot. The Portuguese are hostile to the presence of all foreigners in the city, especially since the Portuguese authorities imply the attacks launched on Sunday by the Africans against the police station, the radio station and the prison were inspired from abroad. Saturday I was arrested by the police after having seen that they were gathering up the dead bodies."

78. It is clear that in order to maintain their colonial system in Angola the Portuguese have set up a régime of police and military terror. The indigenous

étaient l'œuvre d'une simple poignée d'Africains ignorants, drogués et trompés — bien que la censure directe et indirecte ne permette pas d'établir toute la vérité sur les événements. Pendant le week-end, la police de Luanda a poursuivi ses opérations de "nettoyage" et a arrêté un groupe d'une trentaine d'hommes qui se cachaient. Le filet de la police s'est refermé autour du quartier Saint-Paul.

"Plus de 50 personnes ont été arrêtées après l'attaque lancée contre la prison, outre les 100 arrestations effectuées antérieurement. Sept assaillants ont été tués et 17 blessés dans la rencontre. Le chiffre total des morts depuis le début des troubles la semaine passée s'élève maintenant à 28, y compris 7 membres des forces de sécurité.

"Un journaliste britannique a été tué et trois autres ont été expulsés dans une atmosphère qui a été décrite comme un "état d'hystérie régnant parmi les Portugais de race blanche dont l'habituelle confiance en soi avait été ébranlée."

77. Selon les renseignements venus à la connaissance de ma délégation, voici comment se sont déroulés les événements. Au début du mois de janvier 1961, des rumeurs circulèrent selon lesquelles tous les prisonniers politiques détenus dans les prisons de Luanda allaient être déportés. Dans les colonies portugaises, déportation signifie disparition et liquidation de l'individu visé. C'est ainsi que les patriotes angolais décidèrent d'envahir les prisons afin de libérer les prisonniers. La date choisie pour l'attaque fut le 4 février. Elle fut déclenchée à 4 heures du matin, heure à laquelle les patriotes assaillirent les prisons de Saint-Paul, et les Casa de Reclusão et Campanhia Movel. Les forces dites "de l'ordre" ouvrirent immédiatement le feu sur les patriotes et en tuèrent plusieurs douzaines. D'autres tentatives firent de nouvelles victimes. C'est à ce moment qu'eut lieu un véritable massacre. Voici le compte rendu particulièrement important qu'en a fait un témoin: "C'est l'émeute la plus fantastique que j'aie vue." C'est en ces termes qu'un correspondant sud-africain d'un journal de Johannesburg, The Star, a décrit les événements dramatiques qui se sont déroulés dimanche dans la capitale de l'Angola.

"... Une foule excitée, armée de bâtons et de pierres arrachées aux tombes surgit de la banlieue de Luanda dimanche soir, battant les Africains jusqu'à ce que mort s'ensuive et jetant la panique dans le cimetière où avait lieu le service funèbre à la mémoire des Africains et des six policiers portugais tués lors des incidents du samedi. Les Portugais se sont lancés à la poursuite des Africains qui assistaient à la cérémonie et ont tiré sur eux. Ce fut un véritable massacre. En quittant le cimetière, j'ai vu les cadavres qui jonchaient les rues. Les feux arrière de ma voiture furent brisés par les balles de mitrailleuses tirées par les voitures blindées au moment où je quittais la scène des émeutes. Les Portugais sont hostiles à la présence de tout étranger dans la ville; les autorités portugaises ont laissé entendre en effet que les attaques lancées dimanche par les Africains contre le poste de police, la station de radio et la prison étaient d'inspiration étrangère. Samedi, j'ai été arrêté par la police après avoir pu constater qu'ils rassemblaient les cadavres."

78. Il est évident que pour maintenir leur régime colonial en Angola, les Portugais ont institué un régime de terreur policière et militaire. Les populations

peoples have been arbitrarily deprived of their political and civil rights. They are being cruelly prosecuted and eliminated merely because they are fighting for the freedom and independence of their country. Any attempt to improve their situation is met with brutal armed force.

79. The Declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples [resolution 1514 (XV)], which was adopted without a single dissentient vote by the General Assembly last year, stated as follows: "All armed action or repressive measures of all kinds directed against dependent peoples shall cease in order to enable them to exercise peacefully and freely their right to complete independence...". Yet, as we have seen, barely six weeks after that declaration, from which Portugal abstained, Portugal proceeded to carry out the most flagrant violations of the terms of the Declaration.

80. Such events are definitely a threat to international peace and my Government urges that the Security Council should shoulder its responsibilities in the matter.

81. The least the Security Council can and should do is to demand the immediate cessation of all such armed action and repressive measures, the immediate liberation of all freedom fighters and the application without qualification of fundamental human rights and freedoms; also to send a fact-finding commission to inquire into the situation as a whole, in order to enable a decision to be taken as to the measures necessary to ensure that the aspirations of the people towards freedom and independence are fully satisfied. As a follow-up, this Council may consider recommending the setting up of a committee on Angola, similar to the Committee on South West Africa, to collect information and to negotiate with the Portuguese Government on the implementation of United Nations resolutions.

82. It is the belief of my delegation that it is within the competence of this Council to order such an investigation. We believe that the time has come when the allies of Portugal, notably, the United Kingdom and the United States, should prevail upon Portugal to consider its ways. We think that this is the time for all who believe in African freedom and emancipation to speak out boldly and warn Portugal that it cannot continue with an ostrich-like policy, in the hope of stemming the tide of Angolan independence. The writing is on the wall and, unless Portugal mends its ways in Africa and comes to terms with the Angolan freedom fighters, mark my words, it will be thrown out of Africa by all means available. Africa does not seek vengeance, but continental pride alone will not permit Africans to harbour Portuguese injustice and atrocities any longer.

83. Mr. PADMORE (Liberia): My delegation listened with surprise to the attacks launched by the representative of Portugal against Liberia. However, my delegation will refrain from replying in the same vein, because the African peoples will not be deterred from their efforts to secure fundamental human rights for all their peoples. I shall nevertheless refer only

autochtones ont été arbitrairement privées de leurs droits civils et politiques. Elles sont cruellement poursuivies et anéanties simplement parce qu'elles luttent pour la liberté et l'indépendance de leur pays. Toute tentative visant à améliorer leur situation se heurte à la force armée brutale.

79. La Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1514 (XV)] que l'Assemblée générale a adoptée le 14 décembre 1960 sans la moindre opposition prévoyait ce qui suit: "Il sera mis fin à toute action armée et à toutes mesures de répression, de quelque sorte qu'elles soient, dirigées contre les peuples dépendants, pour permettre à ces peuples d'exercer pacifiquement et librement leur droit à l'indépendance complète..." Cependant, comme nous l'avons vu, à peine six semaines après l'adoption de cette déclaration, au sujet de laquelle le Portugal s'est abstenu, ce pays s'est livré aux violations les plus flagrantes des dispositions de ce texte.

80. De tels événements constituent assurément une menace à la paix internationale et mon gouvernement demande instamment au Conseil de sécurité d'assumer les responsabilités qui lui incombent en la matière.

81. Le moins que puisse et doive faire le Conseil de sécurité est d'abord d'exiger la cessation immédiate de cette action armée et de ces mesures de répression, la libération immédiate de tous les combattants de la liberté et le respect sans réserve des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et ensuite d'envoyer une commission d'enquête chargée d'étudier l'ensemble de la situation afin qu'une décision puisse être prise quant aux mesures à appliquer pour acquérir la certitude que les aspirations des populations à la liberté et à l'indépendance sont parfaitement satisfaites. Pour l'avenir, le Conseil peut envisager de recommander la création d'une commission pour l'Angola, semblable au Comité du Sud-Ouest africain, qui aura une mission d'information et sera chargée de négocier avec le Gouvernement portugais au sujet de la mise en œuvre des résolutions de l'Organisation des Nations Unies.

82. Ma délégation estime que ce conseil a compétence pour ordonner une telle enquête. Nous croyons que le temps est venu pour les alliés du Portugal, en particulier le Royaume-Uni et les Etats-Unis, de persuader le Portugal de réviser ses méthodes. Nous pensons que le moment est venu pour tous ceux qui croient à la liberté et à l'émancipation de l'Afrique, de se prononcer hardiment et de prévenir le Portugal qu'il ne peut continuer à appliquer la politique de l'autruche et à retenir la vague de l'indépendance angolaise. Le Portugal a lu maintenant le "Mané, Thécel, Pharès" et, à moins qu'il ne revise ses méthodes en Afrique et ne se mette d'accord avec les combattants de la liberté angolais, croyez-moi, il sera expulsé d'Afrique par tous les moyens. L'Afrique ne cherche pas à se venger, mais, poussés par l'amour-propre de tout un continent, les Africains ne sauraient tolérer plus longtemps les injustices et les atrocités portugaises.

83. M. PADMORE (Libéria) [traduit de l'anglais]: Ma délégation a écouté avec surprise les attaques lancées contre le Libéria par le représentant du Portugal. Toutefois, ma délégation s'abstiendra de répondre sur le même ton, car les peuples africains ne sauraient se laisser détourner dans les efforts qu'ils déploient pour assurer à tous le respect des

to that portion of the statement by the representative of Portugal which referred to the tangled web which we, the Africans I presume, weave by deception. Let us, however, pause to wonder whether the representative of Portugal should be taken seriously.

84. By precept and example, which delegation around this table is trying to deceive? Is it the delegation of Liberia that is trying to convince this Council that the brutal killings in Angola and the cries of the innocent and helpless people of Angola cannot be the concern of their kith and kin in other parts of Africa and do not constitute an imminent threat to international peace? Which delegation is trying to delude the members of this Council that Angola, an integral part of the continent of Africa located in south-west Africa, is an extension of Portugal in Europe? Which delegation is trying to hoodwink this Council into believing that the African in Angola enjoys the same rights and privileges as the Portuguese in Portugal? Which delegation says that the African in Angola enjoys the same rights of citizenship when, in deed and truth, Portuguese laws define different types of Portuguese citizenship? I should say to the representative of Portugal that Portugal cannot build an honest nation by unilateral integration.

85. In my remarks at a previous meeting of the Council [934th meeting] when I requested the inscription of the Angolan situation on the agenda of the Council, I gave some account, using material derived entirely from official sources, of the disturbances which took place in Luanda during the first two weeks of February. I do not intend to go over that ground again. I assume we are agreed that the disturbances did in fact occur and that a number of persons lost their lives. What I now wish to do is to examine the political and social background which produced a tragedy of this kind and which is likely to lead to a conflict on a much greater scale, unless some measure is taken to appease the passion and resentment now stirring in the hearts of the Angolan people.

86. In one form or another the question of the territories under Portuguese administration, which the Government of Portugal chooses to call overseas provinces, has claimed the attention of the General Assembly and its Committees practically since the admission of Portugal in December of 1955. While the present meeting of the Security Council is concerned primarily with the emergent situation in Angola, it may be proper, however, to remind members of the Council of certain points which have emerged during the discussions on the Portuguese colonies, since they cast a direct reflection on the attitudes taken by the Portuguese Government vis-à-vis Angola as one of the African territories under its administration.

87. Questions concerning conditions in Angola were discussed in the plenary sessions of the General Assembly itself, then in the Fourth Committee as well as in the Committee on Information from Non-Self-Governing Territories, and even in the Sixth

droits fondamentaux de l'homme. Néanmoins, je me bornerai à reprendre cette partie du discours du représentant du Portugal qui traite de la trame complexe de mensonges que nous avons tissée, je suppose, nous les Africains. Demandons-nous toutefois si le représentant du Portugal doit être pris au sérieux.

84. Quelle est en effet, parmi les délégations assises autour de cette table, celle qui essaie de tromper par le précepte et par l'exemple? Est-ce celle du Libéria qui essaie de persuader le Conseil que les tueries brutales qui ont eu lieu en Angola et les tristes populations innocentes et sans défense de l'Angola ne sauraient préoccuper leurs frères de race dans d'autres parties de l'Afrique et ne sauraient être considérées comme une menace imminente à la paix internationale? Quelle est la délégation qui essaie de faire croire aux membres de ce conseil que l'Angola, partie intégrante du continent africain et située au sud-ouest de l'Afrique, est un prolongement du Portugal situé en Europe? Quelle est la délégation qui essaie de tromper le Conseil en lui faisant croire que l'Africain dans l'Angola a les mêmes droits et privilèges que le Portugais au Portugal? Quelle est la délégation qui essaie de convaincre le Conseil que les Africains d'Angola jouissent des mêmes droits de citoyenneté, alors qu'en réalité les lois portugaises définissent différentes catégories de citoyenneté portugaise? Je dois dire au représentant du Portugal que son pays ne saurait édifier une vraie nation par une intégration unilatérale.

85. A une précédente séance du Conseil [934^{ème} séance], dans l'intervention au cours de laquelle j'ai demandé que la question de la situation en Angola soit inscrite à l'ordre du jour du Conseil, j'ai fait, me fondant sur des renseignements émanant intégralement de source officielle, un exposé des désordres qui s'étaient produits à Luanda, au cours des deux premières semaines de février. Je n'ai nullement l'intention de recommencer cet exposé, je suppose que nous sommes tous d'accord sur le fait que des désordres ont eu lieu et qu'un certain nombre de personnes ont perdu la vie. Ce que je veux faire maintenant, c'est examiner les antécédents d'ordre politique et social qui sont à l'origine de cette tragédie et qui risquent de conduire à un conflit d'une beaucoup plus grande ampleur si l'on ne prend des mesures pour apaiser la passion et le ressentiment qui enflamment maintenant le cœur des Angolais.

86. Sous une forme ou sous une autre, la question des territoires sous administration portugaise, que le Gouvernement du Portugal s'obstine à désigner du nom de provinces d'outre-mer, a fait l'objet de l'attention de l'Assemblée générale et de ses commissions pratiquement depuis l'admission du Portugal à l'Organisation des Nations Unies en décembre 1955. La présente séance du Conseil de sécurité est essentiellement consacrée à la situation qui résulte des événements d'Angola; toutefois, il convient peut-être de rappeler aux membres du Conseil certains points qui sont apparus au cours des débats sur les colonies portugaises, étant donné qu'ils reflètent exactement l'attitude adoptée par le Gouvernement portugais vis-à-vis de l'Angola, en tant que l'un des territoires africains sous son administration.

87. Les questions relatives à la situation en Angola ont été examinées en séance plénière à l'Assemblée générale même, puis à la Quatrième Commission ainsi qu'au Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes et même à la Sixième Commis-

Committee. These discussions, including the attitude of the Portuguese Government and delegation, have a very important bearing on the matter before us now, particularly in the light of a letter dated 7 March 1961 [S/4760] from the representative of Portugal to the President of the Security Council, in which the representative of Portugal chooses to use as a reparation to our suggestion the old "cliché" of "domestic jurisdiction", applied so often before and by now so completely refuted and defeated by the General Assembly that it is hardly worth wasting the Council's time with further points of refutation.

88. As is known to members, the General Assembly in 1959 [resolution 1467 (XIV)] appointed a Special Committee of Six to study the principles which should determine whether or not an obligation exists to transmit information under Article 73 e of the Charter. The Special Committee of Six met in September 1960 and laid down twelve principles which were adopted by the General Assembly in resolution 1541 (XV) of 15 December 1960. The mention of this action taken by the General Assembly is relevant since, once and for all, the General Assembly established the overriding principle that the situation in the Portuguese territories is of international concern and that the question of domestic jurisdiction invoked by the Portuguese Government is invalid.

89. The General Assembly went even further, in resolution 1542 (XV), to lay down by an overwhelming majority the law by which it decided that territories under Portuguese administration are in fact non-self-governing within Chapter XI of the Charter. By this act the General Assembly with much greater force emphasized the international concern of the United Nations in the Portuguese Territories, and it even explicitly enumerated those Territories with regard to which there exists an international obligation on the part of the Portuguese Government. Again by this action the General Assembly not only established the international concern but also established that it was itself competent to consider and examine conditions in the Portuguese Territories, including Angola.

90. The delegation of Liberia, therefore, submits that the argument raised by the representative of Portugal in his letter and his invocation of Article 2 (7) of the Charter are completely irrelevant and without foundation.

91. We cannot say to the people of Angola: "We regret to inform you that your plight is no concern of ours and that some years ago, although you may not have heard of it at the time, you were integrated with the Portuguese Republic, and that action cuts off, for all futurity, any argument about your grievances and any prospect of their redress."

92. If these people cannot turn to the United Nations, where else can they look for justice and for salvation? As I see it, this famous world Organization, the outcome of the slow ripening, over the centuries, of loftier standards of international morality, has the duty to take heed of all human misery, wherever it emerges, and of all assaults on human dignity, wherever they are committed.

Ces débats ainsi que l'attitude adoptée par le gouvernement et la délégation portugais ont une incidence très grande sur la question dont nous sommes maintenant saisis, compte tenu en particulier d'une lettre en date du 7 mars 1961, adressée par le représentant du Portugal au Président du Conseil de sécurité [S/4760], dans laquelle le représentant du Portugal croit devoir reprendre, en réponse à notre proposition, l'ancien cliché de la "compétence nationale" si souvent invoqué précédemment, et que l'Assemblée générale a maintenant si souvent réfuté et combattu qu'il est à peu près inutile de faire perdre du temps au Conseil en de vaines réfutations nouvelles.

88. Les membres du Conseil n'ignorent pas en effet que l'Assemblée générale a créé en 1959 le Comité des Six [résolution 1467 (XIV)] pour étudier les principes qui doivent guider les Etats Membres à déterminer si l'obligation de communiquer des renseignements prévue à l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte leur est applicable ou non. Le Comité spécial des Six s'est réuni en septembre 1960 et a formulé 12 principes que l'Assemblée générale a adoptés par sa résolution 1541 (XV) du 15 décembre 1960. Il importe de rappeler cette décision de l'Assemblée générale, étant donné qu'une fois pour toutes l'Assemblée a donc établi le principe primordial selon lequel la situation qui existe dans les territoires portugais est d'intérêt international et l'argument de la compétence nationale invoqué par le Gouvernement portugais n'est pas recevable.

89. L'Assemblée générale est même allée plus loin dans sa résolution 1542 (XV) et, à une majorité écrasante, elle a énoncé la décision selon laquelle les territoires sous administration portugaise étaient en fait des territoires non autonomes au sens du Chapitre XI de la Charte. Ce faisant, l'Assemblée générale a fait tout spécialement ressortir l'intérêt que portent les Nations Unies aux territoires portugais, et elle a même énuméré explicitement les territoires dont le Gouvernement portugais est responsable devant des instances internationales. De nouveau, par cette décision, l'Assemblée générale a montré non seulement que la question était d'intérêt international, mais encore qu'elle était elle-même compétente pour étudier et examiner la situation dans les territoires portugais, notamment en Angola.

90. La délégation du Libéria soutient donc que l'argument invoqué par le représentant du Portugal dans sa lettre n'est absolument pas pertinent et qu'il ne saurait être fondé à invoquer, comme il l'a fait, le paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte.

91. Nous ne pouvons tout de même pas dire à la population de l'Angola: "Nous regrettons de vous faire savoir que votre sort ne nous regarde pas, que depuis plusieurs années, sans même peut-être que vous en ayez été informés à l'époque, vous avez été intégrés à la République portugaise et que, par conséquent, en vertu de cette décision, il ne vous est plus possible désormais de vous plaindre et de demander que les torts qui vous ont été causés soient redressés."

92. Si ces populations ne peuvent s'adresser à l'Organisation des Nations Unies, vers qui donc pourront-elles se tourner pour chercher des secours et obtenir justice? A mon avis, cette illustre organisation mondiale, qui est l'aboutissement du lent mûrissement, au cours des siècles, des normes les plus élevées de la morale internationale, a le devoir de prendre en considération toute misère humaine, quel que soit le

93. If this is not true, then our Charter is meaningless and the faith reposed in us by hundreds of millions of men and women is patently and pitifully misguided. If there are flaws in the phrasing of the Charter, then let us be bold to act in the spirit of its provisions rather than in cowering obedience to its technical aberrations. After all, what harm can befall Portugal if the precise conditions under which its Angolan wards live are opened to inspection? If there is nothing to hide, there must also be nothing to fear.

94. There is, however, apart from the constitutional and legal arguments, another argument which is of most urgent character and which cannot and should not be subjected to any legalistic niceties; that is the actual and current situation as it exists in Angola which gives rise to very severe, very grave concern and anxiety lest, before we know it, we are faced with another situation like that in the Congo. This is the most important and all-embracing reason why the delegation of Liberia has brought this question to the attention of the Security Council and asked you, Mr. President, and the members of the Security Council to devote your time and effort so that any preventive measures that the United Nations can take to stop the bloodshed, the loss of life and the spreading of the emergency beyond the boundaries of Angola, may be taken now by the Council and without hesitation.

95. It is of singular importance for all of us to realize that the series of disturbances which recently occurred in Angola are on the increase, we have good reason to believe, because of the presence of Portuguese military forces. Thus we know that any movement on the part of the Angolan people to obtain decent treatment from the authorities, to be treated like human beings and to achieve some reasonable standard of living, are suppressed by the military forces ruthlessly and without consideration for the realities of life and the present "wind of change".

96. The fact that military forces are policing Angola and are trying to strengthen the hold of the Portuguese on that territory is known from many sources such as newspapers, magazines and others. I shall not be surprised to hear from the representative of Portugal strong refutations of those and other accusations just made, but I would like to direct him not only to the sources which he may wish to consider a priori, hostile, but to the Portuguese sources themselves which confirm the presence of military forces in Angola and give the reasons for such presence.

97. I repeat, it is of singular importance that we have a reasonably clear picture of the background against which the bloodshed, the arrests, the killings and massacres have taken place in Angola. This background, borne out by ample evidence in literature old and new, in the papers, magazines and communica-

tion, lieu où elle se manifeste, et de s'occuper de toute atteinte à la dignité humaine, quel que soit le lieu où ces actions aient été commises.

93. S'il n'en est pas ainsi, alors la Charte n'a plus de sens et la confiance que des centaines de millions d'hommes et de femmes ont mise en nous a été, c'est évident, mal placée, et cela est lamentable. S'il existe des imperfections dans l'énoncé de la Charte, soyons assez hardis pour prendre des mesures qui soient conformes à l'esprit des dispositions de ce texte, plutôt que de nous conformer servilement à ses aberrations techniques. Après tout, quel inconvénient peut-il résulter pour le Portugal d'une inspection des conditions précises dans lesquelles vivent ses protégés Angolais? S'il n'y a rien à cacher, il n'y a rien à redouter.

94. Quoiqu'il en soit, indépendamment des arguments constitutionnels et juridiques, il est un autre argument qui présente un caractère d'urgence particulier et qui ne peut ni ne doit faire l'objet de subtilités d'ordre juridique, je veux parler de la situation réelle qui existe actuellement en Angola et qui suscite une grande inquiétude et une profonde anxiété; il est à craindre en effet qu'avant même de nous en être rendu compte nous ne nous trouvions en présence d'une situation semblable à celle qui règne au Congo. Telle est la raison majeure et primordiale pour laquelle la délégation du Libéria a soumis cette question au Conseil de sécurité et vous a demandé, Monsieur le Président, ainsi qu'aux membres du Conseil, de consacrer votre temps et vos efforts pour que le Conseil puisse prendre, maintenant et sans hésiter, toute mesure préventive que pourrait adopter l'Organisation des Nations Unies afin d'arrêter les effusions de sang, de sauver des vies humaines et d'empêcher que cette situation de crise ne s'étende et ne déborde des frontières de l'Angola.

95. Il est particulièrement important que nous comprenions bien tous que cette série de troubles qui s'est récemment produite en Angola a tendance à se développer, nous avons de bonnes raisons de le croire, étant donné la présence de forces militaires portugaises. Nous savons donc que tout mouvement de la part des Angolais pour obtenir d'être décentement traités par les autorités, c'est-à-dire d'être traités comme des êtres humains, et pour obtenir un niveau de vie convenable, est impitoyablement réprimé par les forces militaires, sans égard pour les réalités de la vie et au mépris de ce "vent nouveau" qui souffle actuellement.

96. Le fait que les forces militaires font la police en Angola et essaient de renforcer la main mise des Portugais sur ce territoire est confirmé par diverses sources telles que journaux, revues et autres moyens d'information. Je ne serai pas surpris d'entendre le représentant du Portugal réfuter ces faits ainsi que d'autres accusations qui viennent d'être portées, mais je voudrais le renvoyer non pas seulement aux sources d'information qu'il peut considérer a priori comme hostiles, mais aux sources d'information portugaises elles-mêmes qui confirment la présence de forces militaires en Angola et en donnent les raisons.

97. Je le répète, il est particulièrement important que nous ayons un tableau suffisamment clair de l'évolution des événements qui ont abouti aux effusions de sang, aux arrestations, aux meurtres et aux massacres qui se sont produits en Angola. Ces événements, confirmés par les nombreuses preuves que

tions received by our delegation from the territory, shows the complete inequity in the treatment of the indigenous people in Angola; racial discrimination which is rampant, forced labour, abject poverty of the population, lack of adequate housing, lack even of the most primitive sanitary conditions, military dictatorship, the division of the population into "civilized" and "uncivilized"—the "civilized" being a microscopic fraction of that population. All these reasons constitute the most natural impetus for the people to strive for freedom.

98. I said earlier that the Liberian intervention in the matter of Angola was not motivated by a wanton desire to castigate Portugal. Liberia has no wish to deny to the Portuguese people their proper and proud place in history. We recognize and salute their national heroes whose intrepid voyages of discovery did so much to shape for good rather than for ill, the structure of our modern world. But to take an example, it is sufficient for a baby merely to be born in Portugal to attain full citizenship, whereas in Angola a baby, if it is an African, must grow up and pass certain rigid tests before it can achieve a similar status. According to some writers, these tests are such that less than 50 per cent of the inhabitants of metropolitan Portugal could pass them.

99. Through this needle's-eye passes, in an almost imperceptible trickle, the few Angolan Africans who become "assimilados" and are theoretically absorbed into the privileged white community in Angola. In a period of twenty-five years this process has affected the legal status of less than one half of 1 per cent of the African population. Of 5 million Africans, all but 30,000 are still second-class citizens. Even the "assimilados" find that their elevation in rank is illusory rather than real. They are victims of a colour bar which is sanctioned by custom although not embodied in any law. They are excluded from many of the cinemas, cafés, bars and restaurants. It is difficult for them to obtain satisfactory housing and most of them live in conditions similar to those imposed on the "uncivilized" Africans. The "assimilado" earns three or four times less than the European who does the same work. He is constantly facing the threat of unemployment because so many jobs, even sometimes the most unskilled, are reserved for Europeans.

100. If the lot of the "assimilado" is so hard, what can be said of the fate of his "uncivilized" brother? The basis of the economy of Angola, according to more than one reliable observer, is forced labour. Every year about 250,000 Angolans are rented out to mining and construction concerns. Thousands more are sent to São Tomé to work twelve hours a day on the settler-owned plantations. One former Portuguese colonial administrator has declared that "only the dead escape forced labour". He describes the present situation as "worse than that created by pure

l'on trouve dans des écrits anciens et modernes, les journaux, les revues, les communications reçues par notre délégation et émanant du territoire, montrent l'iniquité absolue du traitement réservé aux populations autochtones d'Angola: discrimination raciale effrénée, travail forcé, pauvreté abjecte de la population, pénurie de logements convenables, absence d'installations sanitaires même les plus primitives, dictature militaire, division de la population en éléments "civilisés" et éléments "non civilisés" — les éléments "civilisés" représentant une fraction microscopique de la population. Toutes ces raisons incitent évidemment la population à engager la lutte pour la liberté.

98. J'ai dit précédemment que l'intervention du Libéria dans l'affaire de l'Angola n'était pas motivée par un désir capricieux d'adresser des reproches au Portugal. Il n'entre nullement dans les intentions du Libéria de contester au peuple portugais la place qu'il occupe avec fierté et à juste titre dans l'histoire. Nous reconnaissons ses héros nationaux dont les voyages et les découvertes intrépides ont tant fait pour façonner pour son bien plutôt que pour son malheur la structure du monde moderne, et nous leur rendons hommage. Pourtant citons, à titre d'exemple, qu'il suffit à un bébé d'être né au Portugal pour obtenir une citoyenneté de plein droit, tandis qu'un bébé né en Angola, s'il est africain, doit d'abord grandir et passer avec succès certains tests rigoureux avant d'obtenir le même statut. Si l'on en croit certains auteurs, ces épreuves sont d'une difficulté telle que moins de 50 p. 100 de la population du territoire portugais métropolitain pourraient les passer avec succès.

99. A travers ce trou d'aiguille passent les quelques Africains d'Angola, en nombre infiniment petit, qui deviennent les "assimilados" et qui, théoriquement sont absorbés dans la communauté blanche privilégiée de l'Angola. En une période de 25 ans, ce système s'est traduit par une modification du statut juridique de moins de la moitié de 1 p. 100 de la population africaine. Sur 5 millions d'Africains, tous, sauf 30 000, sont encore des citoyens de second ordre. Même les "assimilados" s'aperçoivent que leur ascension dans l'échelle sociale est illusoire plus que réelle. Ils sont victimes de mesures discriminatoires motivées par leur couleur et qui, si elles ne figurent certes dans aucune loi, sont sanctionnées par l'usage. Ces "assimilados" ne peuvent pas pénétrer dans un grand nombre de cinémas, de cafés, de bars et de restaurants. Il leur est difficile d'obtenir des logements satisfaisants et la plupart d'entre eux vivent dans des conditions analogues à celles qui sont imposées aux Africains "non civilisés". L'"assimilado" gagne trois ou quatre fois moins que l'Européen qui fait le même travail. Il est constamment menacé de chômage parce qu'un très grand nombre de postes, même parfois ceux qui exigent les compétences les plus minimes, sont réservés aux Européens.

100. Si le sort de l'"assimilado" est si pénible, que dire du sort de son frère "non civilisé"? La base de l'économie de l'Angola, selon un certain nombre d'observateurs dignes de foi, est le travail forcé. Chaque année, environ 250 000 Angolais sont cédés à bail à des entreprises d'exploitation minière ou de construction. Des milliers d'autres sont envoyés à Saint-Thomas où ils travaillent 12 heures par jour sur les plantations des colons. Un Portugais, ancien administrateur des colonies, a déclaré que "seuls les morts échappent au travail forcé". Selon lui, la si-

slavery", and tells of employers who have a 30 per cent mortality rate among their workers, yet have no trouble in securing replacements.

101. The unrest which these manifold injustices have aroused is being met by a repression which is as ruthless as it is outmoded. Substantial troop reinforcements have arrived in Angola, but the proportion of African soldiers under arms is being reduced, presumably as a safeguard against mutiny. There is much closer co-operation with the Union of South Africa, as a means of forging a common front against the supposed horrors of black nationalism. Thousands of Angolans have crossed the border into the Congo to escape persecution for their political views. What we are watching is the methodical elaboration of the customary apparatus of the police state.

102. All that is taking place at a time when colonial Powers, which have had under their rule much larger populations than those of Portuguese Africa and whose financial investment in the continent is immense, are voluntarily yielding their authority in a wise surrender to growing demands for independence. Only Portugal is out of step with this new movement of emancipation. Only Portugal seeks to defy the buffeting of the "wind of change". Only Portugal seems unaware that the nineteenth century ended sixty years ago. Let it be indelibly impressed upon our minds that ideas have no frontiers and that nothing exists to insulate Angola from the impact of nationalist influence from surrounding territories.

103. From a brief reference we learn that the Government of Ghana has expressed to the International Labour Organisation its dissatisfaction with labour conditions in Angola and has requested the ILO to make inquiries into the effective observance by Portugal of the ratification of the conventions on forced labour in Angola, among other Portuguese territories in Africa. Ghana has also requested the establishment of a commission of inquiry to consider its complaint. My delegation is sure that, while the commission of inquiry has not yet been set up and the results are thus not known, Ghana must have had good reasons and valid material for lodging a complaint of that nature.

104. We have been served notice that on the subject of Angola the Portuguese mind is completely closed. Mr. Salazar has announced that those who would dedicate themselves to the liberation of Portuguese Africa "come too late", since there has already been established a unity with the motherland which does not permit "transfers, secessions or abandonment". He has added that plebiscites, referenda and autodetermination do not fit into this structure either. But no ingenious manipulation of words from quarters however exalted will make the Africans in Angola Europeans, or their country a part of the European mainland.

105. A more workaday glimpse into Portuguese motives is afforded in a recent statement by Mr. Adriano Moreira, Under-Secretary of State for the Administration of Overseas Territories, to which the repre-

sentation actuelle est "pis que celle résultant de l'esclavage pur et simple", et il cite le cas d'employeurs chez lesquels le taux de mortalité parmi les ouvriers atteint 30 p. 100 et qui pourtant ne se heurtent à aucune difficulté pour trouver de la main-d'œuvre de remplacement.

101. L'agitation provoquée par ces multiples injustices donne lieu à une répression impitoyable et, il faut le dire, qui n'est plus de cet âge. Des renforts de troupes importants sont arrivés en Angola mais la proportion des soldats africains qui servent dans l'armée a été réduite, vraisemblablement à titre de précaution contre toute mutinerie. Le gouvernement a resserré ses liens avec l'Union sud-africaine afin de constituer un front commun contre les prétendues horreurs du nationalisme noir. Des milliers d'Angolais ont franchi la frontière du Congo pour échapper à la persécution que leur valent leurs opinions politiques. Nous assistons à la mise en place méthodique de l'appareil classique de l'Etat policier.

102. Tout ceci se produit à une époque où des puissances coloniales, dont la domination s'étendait à des populations bien plus importantes que celle de l'Afrique portugaise et dont les intérêts financiers sur le continent africain sont immenses, abandonnent spontanément l'autorité qu'elles détenaient et font droit avec sagesse aux exigences croissantes des populations qui demandent leur indépendance. Seul le Portugal n'est pas à l'unisson de ce nouveau mouvement d'émancipation. Seul le Portugal cherche à résister à l'action du "vent nouveau". Seul le Portugal semble ignorer que le XIX^{ème} siècle a pris fin il y a 60 ans. Ne perdons de vue à aucun prix que les idées n'ont pas de frontière et que rien ne saurait protéger l'Angola des effets de l'influence nationaliste des territoires limitrophes.

103. Nous avons appris incidemment que devant l'Organisation internationale du Travail le Gouvernement du Ghana a exprimé son mécontentement des conditions de travail en Angola et qu'il a demandé à l'OIT de procéder à des enquêtes en vue de déterminer si le Portugal observe effectivement en Angola, entre autres territoires portugais de l'Afrique, les conventions sur le travail forcé qui ont été ratifiées. Le Ghana a demandé en outre qu'une commission d'enquête soit constituée pour examiner la plainte qu'il a déposée. La délégation du Libéria a la certitude, bien que, certes, la commission d'enquête n'ait pas encore été créée et qu'on ne connaisse pas les conclusions auxquelles elle parviendra, que le Ghana a dû avoir de très bonnes raisons et de solides éléments pour présenter une plainte de cette nature.

104. On nous a dit que le Portugal, en ce qui concerne l'Angola, ferait preuve d'un esprit complètement buté. M. Salazar a annoncé que ceux qui se consacraient à la libération de l'Afrique portugaise "venaient trop tard", puisqu'il existait déjà une unité avec la mère patrie, unité qui ne permet "aucun transfert, aucune sécession, aucun abandon". Il a ajouté que la structure de cette unité n'autorisait ni plébiscite, ni référendum, ni autodétermination. Pourtant, aucun tour de prestidigitation verbale, si haut placés qu'en soient les auteurs, ne fera des Africains de l'Angola des Européens, ou de leur pays une partie intégrante du continent européen.

105. Un aperçu plus réaliste des motifs du Portugal nous est présenté dans une déclaration récente de M. Adriano Moreira, sous-secrétaire d'Etat chargé de l'administration des territoires d'outre-mer, et

sentative of Ceylon referred in his able statement at the 943rd meeting. I would remind Mr. Moreira that the days when oil was more important than human beings and when the enormous riches of the world were available to those who had the brute strength wherewith to seize them are past. I pray God that we shall never go back to them.

106. I would also remind Mr. Moreira that enlightened policies do not always turn out to be bad business. British commerce is making more profits through legitimate business with the former colonies of the United Kingdom. I dare say it could be shown that Portugal's trade relations with Brazil have likewise not suffered through the loss of the political domination of that State. We are living in an age when our motto might well be "Do right and prosper". Unless we act now with a view to peaceful transition, what is taking place elsewhere will soon find a counterpart in Angola, and the entire world will not hold us guiltless.

107. I would now take the opportunity to introduce to the Security Council the following draft resolution [S/4769], sponsored by Ceylon, Liberia and the United Arab Republic:

"The Security Council,

"Taking note of the recent disturbances and conflicts in Angola resulting in loss of life of the inhabitants, the continuance of which is likely to endanger the maintenance of international peace and security,

"Viewing with concern the growing restiveness of dependent peoples throughout the world for self-determination and independence,

"Aware that failure to act speedily, effectively and in time for ameliorating the disabilities of the African peoples of Angola is likely to endanger international peace and security,

"Recalling General Assembly resolution 1514 (XV) of 14 December 1960, by which the General Assembly declared without dissent that the subjection of peoples to alien subjugation, domination and exploitation constitutes a denial of fundamental human rights, is contrary to the Charter of the United Nations and is an impediment to the promotion of world peace and co-operation and asked for immediate steps to be taken to transfer all powers to the peoples of those territories, without any conditions or reservations, in accordance with their freely expressed will and desire, without any distinction as to race, creed or colour, in order to enable them to enjoy complete independence and freedom,

"Recalling further General Assembly resolution 1541 (XV) and 1542 (XV) of 15 December 1960,

"1. Calls upon the Government of Portugal to consider urgently the introduction of measures and reforms in Angola for the purpose of the implementation of General Assembly resolution 1514

dont le représentant de Ceylan nous a parlé dans l'excellent exposé qu'il a fait au cours de la 943ème séance. Je me permettrai de rappeler à M. Moreira que les temps sont révolus où le pétrole avait plus d'importance que les êtres humains et où les énormes richesses du monde tombaient aux mains de ceux qui avaient la force brutale nécessaire pour s'en saisir. Je prie Dieu que nous ne connaissions plus ces temps.

106. Je me permettrai aussi de rappeler à M. Moreira qu'une politique éclairée ne se traduit pas toujours par une mauvaise affaire commerciale. Le commerce britannique réalise des bénéfices plus importants des échanges légitimes auxquels il se livre avec les anciennes colonies du Royaume-Uni. Je crois qu'on pourrait montrer que les relations commerciales du Portugal avec le Brésil n'ont pas souffert non plus lorsque le Portugal a cessé d'exercer sa domination politique sur cet Etat. Nous vivons à une époque où notre devise pourrait fort bien être: "Agissez correctement et la prospérité vous sourira." Si nous ne prenons pas dès maintenant les mesures qui prépareront une transition pacifique, ce qui se passe à l'heure actuelle ailleurs qu'en Angola pourra se produire aussi dans ce pays et le monde entier ne nous absoudra pas de toute responsabilité.

107. Je voudrais maintenant soumettre au Conseil un projet de résolution présenté par Ceylan, le Libéria et la République arabe unie [S/4769] et dont voici le texte:

"Le Conseil de sécurité,

"Prenant note des troubles et conflits qui ont provoqué récemment des pertes de vies humaines en Angola et qui risquent, s'ils se poursuivent, de mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales,

"Constatant avec inquiétude l'impatience croissante, dans le monde entier, des peuples indépendants qui aspirent à l'autodétermination et à l'indépendance,

"Conscient du fait que faute d'une action menée rapidement, efficacement et en temps voulu pour remédier au sort inférieur fait aux populations africaines de l'Angola, la paix et la sécurité internationales risquent de se trouver menacées,

"Rappelant la résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960, dans laquelle l'Assemblée générale a déclaré sans dissentiment que la sujétion des peuples à une subjugation, à une domination et à une exploitation étrangères constitue un déni des droits fondamentaux de l'homme, est contraire à la Charte des Nations Unies et compromet la cause de la paix et de la coopération mondiale et dans laquelle elle a demandé l'adoption de mesures immédiates pour transférer tous pouvoirs aux peuples de ces territoires, sans aucune condition ni réserve, conformément à leur volonté et à leurs vœux librement exprimés, sans aucune distinction de race, de croyance ou de couleur, afin de leur permettre de jouir d'une indépendance et d'une liberté complètes.

"Rappelant en outre les résolutions 1541 (XV) et 1542 (XV) de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1960,

"1. Prie le Gouvernement portugais d'envisager d'urgence l'adoption de mesures et de réformes en Angola pour donner suite à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre

(XV) of 14 December 1960, with due respect for human rights and fundamental freedoms and in accordance with the Charter;

"2. Decides to appoint a sub-committee consisting of ..."—I am sure that it will not be a difficult task to decide on the membership of that sub-committee—"and instructs this sub-committee to examine the statements made before the Security Council concerning Angola, to receive further statements and documents and to conduct such inquiries as it may deem necessary and to report to the Security Council as soon as possible."

108. I might observe at this point that there is absolutely nothing new in this draft resolution. The General Assembly and the Security Council have adopted several similar draft resolutions sponsored by members of those bodies. I am sure that it should cause no great concern to adopt a decision bringing some relief to the people of Angola.

109. In 1947 the Netherlands claimed that the Security Council had no right to interfere in the hostilities then in progress in the East Indies, since Indonesia did not at that time enjoy a sovereign status and its quarrels with the Dutch should therefore be regarded not as a threat to international peace, but as a private domestic matter. That argument was thrust aside, on 1 August 1947, by the Chinese representative of that era in the following words:

"What does this legality involve? It is said that the Council has no competence because there is no threat to international peace, as this is not international war. In any event it is war. It is not civil war; it is not international war. What is it? It is a colonial war. What then are you upholding? You are upholding the freedom to wage colonial war as you please."^{3/}

Moved, perhaps, by those words, the Council ignored the question of legality and, at the same meeting, passed a resolution which called upon the Dutch and the Indonesians to settle their dispute by arbitration or by other peaceful means.

110. It seems to me, therefore, that in Angola we are at the beginning of another colonial war and that this Council has the chance to intervene before the first skirmish grows into a major letting of blood. I must say again that I wish to emphasize this grave warning that in Angola men are dying, men are being cast into prison without trial, men are living under conditions which are an affront to human dignity and a defiance of human rights.

111. There have been continuous references to the arbitrary division and sub-division of the Continent of Africa by several European countries without regard to tribal affiliation or ethnic groups. As a result of this artificial creation and arbitrary action, we are now faced with a situation in Angola that is a threat to international understanding, peace and security. For example, almost half a million of the popu-

^{3/} Official Records of the Security Council, Second Year, No. 68, 173rd meeting.

1960, compte dûment tenu des droits de l'homme et des libertés fondamentales et conformément à la Charte;

"2. Décide de nommer un sous-comité de ..."—je suis convaincu que la composition du sous-comité ne soulèvera aucune difficulté — "et le charge d'examiner les déclarations faites devant le Conseil de sécurité au sujet de l'Angola, de recevoir de nouvelles déclarations et de nouveaux documents, d'effectuer les enquêtes qu'il jugera nécessaires et de rendre compte au Conseil aussitôt que possible."

108. Peut-être dois-je faire observer maintenant qu'on ne trouve absolument rien de nouveau dans le projet de résolution dont je viens de donner lecture. L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont adopté plusieurs projets de résolution analogues, présentés par des membres de ces organes. Je suis persuadé qu'il ne devrait pas être très difficile d'adopter une décision qui donnerait quelque répit à la population de l'Angola.

109. En 1947, les Pays-Bas ont fait valoir que le Conseil de sécurité n'avait pas le droit d'intervenir dans les hostilités alors ouvertes aux Indes orientales, étant donné que l'Indonésie ne jouissait pas à l'époque d'un statut d'Etat souverain et que ses démêlés avec les Hollandais ne devaient donc pas être considérés comme une menace à la paix internationale, mais comme une question purement privée et interne. Cet argument a été balayé par le représentant de la Chine de cette époque qui, le 1er août 1947, a prononcé les paroles suivantes:

"Quelles sont les considérations juridiques qui entrent en jeu? On nous dit que le Conseil n'est pas compétent, car il n'y a aucune menace à la paix internationale étant donné que cette guerre n'est pas une guerre internationale. En tout cas, c'est une guerre. Ce n'est pas une guerre civile, ce n'est pas une guerre internationale. Qu'est-ce alors? C'est une guerre coloniale. Que défendez-vous donc? Vous défendez le droit de provoquer une guerre coloniale selon votre bon plaisir ..."^{3/}

Influencé peut-être par ces paroles, le Conseil de sécurité a passé outre à la question des considérations juridiques et, à la même séance, a adopté une résolution aux termes de laquelle il invitait les Hollandais et les Indonésiens à régler leur différend par voie d'arbitrage ou par d'autres moyens pacifiques.

110. Il me semble donc qu'en Angola nous assistons au début d'une autre guerre coloniale et que le Conseil a la possibilité d'intervenir avant que la première escarmouche ne devienne une vaste effusion de sang. Je tiens à répéter que je dois souligner ce grave avertissement que constitue en Angola le fait que des hommes meurent, sont jetés en prison sans jugement ou vivent dans des conditions qui sont un affront à la dignité de l'homme et un défi à ses droits.

111. On a parlé constamment de la division et de la subdivision arbitraires du continent africain par plusieurs pays européens qui n'ont tenu aucun compte des affiliations tribales ou des groupes ethniques. Du fait de cette création artificielle et de ces actes arbitraires, nous nous trouvons maintenant en Angola en présence d'une situation qui constitue une menace à la compréhension, à la paix et à la sécurité inter-

^{3/} Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, deuxième année, No 68, 173ème séance.

lation of Angola is of the same tribe as Congo (Leopoldville) and Congo (Brazzaville), and the representative of Congo (Brazzaville) has just given full expression to the troubled feelings of his Government and people.

112. As I said when exercising my right of reply to the representative of Portugal, it would be naïvely inept to expect these two countries and other independent African States to sit by supinely and see their kith and kin and other family relations suffer under the heels of colonialism.

113. This fact alone is sufficient to warrant action by the Security Council in averting a crisis which might endanger world peace and order in that part of Africa, and which could inflame the whole world as easily as the firing of a shot in Sarajevo kindled World War I, and the challenge to dictatorship and genocide sparked World War II. So it is conceivable then that "operation rescue" by the citizens of the two Congo nations and their allies could create the beginning of an international conflict over Angola, possibly leading to a world catastrophe.

114. The PRESIDENT: I have two more speakers inscribed in my list: the United Arab Republic and Portugal. After that, if there is no objection, I propose that we adjourn. I give the floor to the representative of the United Arab Republic.

115. Mr. LOUTFI (United Arab Republic) (translated from French): After the brilliant statements of those who spoke before me, there is little left for me to say. Moreover, at the 943rd meeting of the Council, my delegation had the opportunity of defining its position on the question we are now discussing. In particular, we explained the basis for the Council's jurisdiction. We also reviewed what has happened, adhering as closely as possible to official documents. We explained that, in our view, the distressing incidents which had occurred were the result of Portuguese colonial policy in Angola, a policy involving violations of human rights, discrimination and the practice of forced labour. I quoted certain periodicals and newspapers: The Economist of 11 February, the Observer of 29 January. According to some reports that have reached us, one of the reasons for the attack on the prison was that there had been rumours that the Portuguese authorities intended to deport the political prisoners confined there. We also know that the correspondent of The Star of Johannesburg, who was on the spot, has described those tragic incidents, particularly those which followed the burial of the persons killed in the demonstrations; he said that it was a wholesale massacre by the Portuguese forces. I shall not dwell on this matter. These facts have also been cited by the representative of Ghana.

116. One of the striking features of this colonialist policy is the discrimination practised among the inhabitants. A very clear line of distinction is drawn between what is called the "civilized population", which enjoys rights as citizens of the Republic, and

nationales. C'est ainsi que presque un demi-million des habitants de l'Angola appartiennent à la même tribu que la population du Congo (Leopoldville) et du Congo (Brazzaville), et le représentant du Congo (Brazzaville) vient d'exprimer sans réserve les sentiments d'inquiétude qui animent son gouvernement et la population de son pays.

112. Comme je l'ai déjà dit au représentant du Portugal, en exerçant mon droit de réponse, ce serait faire preuve d'une ineptie naïve que d'espérer que ces deux pays, ainsi que d'autres Etats africains indépendants, ne réagiraient pas aux souffrances de leurs frères ou de leurs cousins sous la botte du colonialisme.

113. Ce fait seul suffit pour justifier que le Conseil de sécurité prenne les mesures destinées à éviter une crise qui pourrait mettre en danger la paix mondiale et l'ordre dans cette région de l'Afrique et qui pourrait livrer aux flammes le monde entier aussi facilement que le coup de pistolet de Sarajevo a déclenché la première guerre mondiale et que la réaction à la dictature et au génocide a provoqué la deuxième guerre mondiale. Il n'est donc pas inconcevable qu'une "opération sauvetage" lancée par les citoyens des deux nations congolaises et par leurs alliés puisse être à l'origine d'un conflit international au sujet de l'Angola, conflit qui pourrait donner lieu à une catastrophe universelle.

114. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Il reste deux orateurs inscrits sur ma liste, l'un est le représentant de la République arabe unie et l'autre est le représentant du Portugal. Lorsque nous les aurons entendus, et s'il n'y a pas d'objections, je propose d'ajourner le débat. Je donne la parole au représentant de la République arabe unie.

115. M. LOUTFI (République arabe unie): Après les brillantes interventions des orateurs qui m'ont précédé, il ne me reste pas grand-chose à dire. D'ailleurs, à la 943ème séance du Conseil, ma délégation a eu l'occasion de définir sa position en ce qui concerne la question que nous discutons en ce moment. Nous avons expliqué, notamment, la base de la compétence du Conseil. Nous avons aussi passé les événements en revue, en nous en tenant le plus possible à la documentation officielle. Nous avons expliqué qu'à notre avis les causes de ces incidents douloureux résidaient dans la politique coloniale portugaise en Angola, politique qui comporte des violations des droits de l'homme, des discriminations, l'application du travail forcé. J'ai cité certains journaux: l'Economist du 11 février, l'Observer du 29 janvier. D'après certaines informations qui nous sont parvenues, l'un des motifs de l'attaque sur la prison était que les autorités portugaises, d'après les bruits qui circulaient, avaient l'intention de déporter les prisonniers politiques qui étaient dans cette prison. Nous savons aussi que le correspondant du Star de Johannesburg, qui se trouvait sur les lieux a décrit ces événements tragiques, en particulier ceux qui ont suivi l'enterrement des victimes des manifestations; ce correspondant a dit notamment que c'était un véritable massacre commis par les forces portugaises. Je ne m'attarderai pas sur cette question. Ces faits ont été également mentionnés par le représentant du Ghana.

116. L'une des choses qui frappent dans cette politique colonialiste est la discrimination entre les citoyens. Il y a une démarcation très claire entre ce qui est appelé la "population civilisée", qui jouit de droits en tant que citoyens de la République, et

those who are not eligible to enjoy those rights. Europeans are automatically regarded as citizens. Certain conditions apply to Africans and mulattos: *inter alia*, they have to be able to speak Portuguese and earn enough money to meet their families' needs. According to the 1950 census, there are 135,000 people in Angola classified as "civilized", and about 4 million as outside that category. Of the "civilized" about 78,000 are whites, 26,000 persons of mixed blood and 30,000 "assimilated" Africans.

117. There is still forced labour in Angola. A complaint on that subject, submitted by the delegation of Ghana and communicated to us, is now before the International Labour Organisation. Every male must have an identity card recording all his jobs. Workers cannot travel from one part of the territory to another without having that card endorsed. Angolans are still liable to cruel and primitive corporal punishment. That situation explains clearly and unequivocally why these uprisings occurred.

118. The United Nations should examine this problem and take the necessary steps to find a solution before there is more bloodshed and it is too late. Our purpose here is not to bring suit against Portuguese rule in Angola. We are seeking a solution of this colonial problem whose continuance may have disastrous consequences, in co-operation with the States Members of the United Nations and in particular, with Portugal.

119. We hope that Portugal will comply with General Assembly resolution 1514 (XV) which sets forth the Declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples, and we trust that it will give effect to that resolution, in particular to operative paragraph 4, which, I would remind you, reads as follows:

"All armed action or repressive measures of all kinds directed against dependent peoples shall cease in order to enable them to exercise peacefully and freely their right to complete independence, and the integrity of their national territory shall be respected."

120. You are no doubt aware that the delegations of Afghanistan, Burma, Cameroun, Central African Republic, Chad, Congo (Brazzaville), Congo (Leopoldville), Dahomey, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, India, Indonesia, Iran, Iraq, Jordan, Lebanon, Libya, Madagascar, Mali, Morocco, Nepal, Niger, Nigeria, Pakistan, Saudi Arabia, Senegal, Somalia, Sudan, Togo, Tunisia, Upper Volta and Yemen have today sent a communication to the President of the Council [S/4762] expressing their full support for the request of the delegation of Liberia to consider the situation arising out of the suppression of the fundamental rights of the people of Angola, and stating that they consider that this is a situation with grave potentialities for international friction which endangers the maintenance of international peace and security.

ceux qui ne sont pas qualifiés pour jouir de ces droits. Les Européens sont automatiquement considérés comme des citoyens. Les Africains et les mulâtres sont astreints à certaines conditions; ils doivent, entre autres, parler portugais et gagner suffisamment d'argent pour subvenir aux besoins de leurs familles. D'après le recensement de 1950, il y a en Angola 135 000 personnes dans la catégorie de la population "civilisée" et environ 4 millions de personnes sont considérées comme étant hors de cette catégorie. Parmi les "civilisés", il y a environ 78 000 blancs, 26 000 personnes d'origine mixte et 30 000 Africains "assimilés".

117. Le travail forcé continue en Angola. L'Organisation internationale du Travail a été saisie d'une plainte, présentée par la délégation du Ghana; cette plainte nous a été communiquée. Tout individu mâle doit avoir une carte d'identité sur laquelle doivent être mentionnés tous les emplois qu'il occupe. Les travailleurs ne peuvent voyager en Angola d'une partie à l'autre du territoire sans que cette carte soit visée. Les Angolais sont encore assujettis à des peines corporelles cruelles et primitives. Cette situation explique de façon précise les motifs pour lesquels des soulèvements ont eu lieu.

118. Les Nations Unies devraient examiner cette question et prendre les mesures nécessaires pour trouver une solution à ce problème avant que les effusions de sang ne reprennent et qu'il ne soit trop tard. Il ne s'agit pas ici de faire le procès de la domination portugaise en Angola. Nous voulons trouver une solution à ce problème colonial, dont la prolongation peut avoir des conséquences néfastes, en coopération avec les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, en particulier avec le Portugal.

119. Nous espérons que le Portugal se conformera à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, qui fait état de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, et nous voulons croire qu'il mettra cette résolution en œuvre, notamment le paragraphe 4 du dispositif que je vais me permettre de vous rappeler:

"Il sera mis fin à toute action armée et à toutes mesures de répression, de quelque sorte qu'elles soient, dirigées contre les peuples dépendants, pour permettre à ces peuples d'exercer pacifiquement et librement leur droit à l'indépendance complète, et l'intégrité de leur territoire national sera respectée."

120. Vous avez dû observer que les délégations de l'Afghanistan, de l'Arabie Saoudite, de la Birmanie, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), du Congo (Leopoldville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Irak, de l'Iran, de la Jordanie, du Liban, de la Libye, de Madagascar, du Mali, du Maroc, du Népal, du Niger, de la Nigéria, du Pakistan, de la République centrafricaine, du Sénégal, de la Somalie, du Soudan, du Tchad, du Togo, de la Tunisie et du Yémen ont envoyé aujourd'hui une communication au Président du Conseil de sécurité [S/4762] dans laquelle il est dit qu'elles appuient sans réserve la requête de la délégation du Libéria en vue d'un examen de la situation provoquée par la violation des droits fondamentaux de l'homme en Angola et qu'elles estiment que cette situation comporte de graves risques de friction internationale et met en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

121. The representatives of the Congo (Brazzaville) and Ghana have made outstanding statements and given us very useful information on the serious situation in Angola. Needless to say, my delegation fully shares their position. We feel that, if the situation is not rectified soon, it will have very serious repercussions in that part of the world. We are dealing with a colonial problem.

122. As I explained in my first statement, we are dealing with a Non-Self-Governing Territory, as defined in General Assembly resolution 1542 (XV). I shall take the liberty, first, of reading out a passage from the preamble of that resolution:

"The General Assembly

"...

"Recognizing that the desire for independence is the rightful aspiration of peoples under colonial subjugation and that the denial of their right to self-determination constitutes a threat to the well-being of humanity and to international peace,"

and then in operative paragraphs 1 and 2 which state:

"Considers that, in the light of the provisions of Chapter XI of the Charter, General Assembly resolution 742 (VIII) and the principles approved by the Assembly in resolution 1541 (XV) of 15 December 1960, the territories under the administration of Portugal listed hereunder are Non-Self-Governing Territories within the meaning of Chapter XI of the Charter..."

and Angola is mentioned in that list,

"Declares that an obligation exists on the part of the Government of Portugal to transmit information under Chapter XI of the Charter concerning these territories..."

There is no doubt that this resolution entitles the United Nations and the Security Council to examine the serious situation in Angola.

123. We are not concerned here, as some have argued in an effort to minimize the problem, with a matter of public order. We are dealing with a colonial problem and we all know—experience has shown this on more than one occasion, particularly with respect to the present situation in the countries of Africa—that the continuation of a de facto situation brought about by colonialism can only cause bloodshed and make a solution of the problem much more difficult.

124. Colonialism is obsolete; it is no longer in keeping with the times; it can only lead to suffering and loss of human life and thus jeopardize international peace and security. The repressive measures taken by Portugal will impair its relations with the countries of Africa. It is no longer possible, in this day and age, to fight against a people demanding its right to self-determination and independence. In one way or another, force may delay the attainment of independence, but the nationalists will have the last word.

125. For all those reasons, my delegation has joined in sponsoring a draft resolution [S/4769] with the delegations of Ceylon and Liberia. We have attempted to find a solution to this problem and to prevent further incidents from breaking out in that part of

121. Les représentants du Congo (Brazzaville) et du Ghana ont fait de brillants exposés et nous ont donné des renseignements très utiles sur la situation grave qui règne en Angola. Il est superflu de vous dire que ma délégation partage complètement leur point de vue. Nous estimons, en effet, que, si l'on ne porte pas rapidement remède à cette situation, elle entraînera de très graves répercussions dans cette partie du monde. Il s'agit là d'une question coloniale.

122. En effet, comme je l'ai déjà expliqué dans ma première intervention, nous sommes en présence d'un territoire non autonome, conformément à la résolution 1542 (XV) de l'Assemblée générale. Je vais me permettre de relire tout d'abord un passage du préambule de cette résolution:

"L'Assemblée générale,

"...

"Reconnaissant que le désir d'indépendance est une aspiration légitime des peuples soumis à la domination coloniale, et que leur refuser le droit de libre détermination constitue une menace au bien-être de l'humanité et à la paix internationale,"

Il est dit ensuite aux paragraphes 1 et 2 du dispositif:

"Considère, à la lumière des dispositions du Chapitre XI de la Charte, de la résolution 742 (VIII) de l'Assemblée générale et des principes approuvés par l'Assemblée dans sa résolution 1541 (XV) du 15 décembre 1960, que les territoires suivants, administrés par le Portugal, sont des territoires non autonomes au sens du Chapitre XI de la Charte..."

et l'Angola est cité parmi ces territoires,

"Déclare que le Gouvernement portugais a l'obligation de communiquer des renseignements sur ces territoires au titre du Chapitre XI de la Charte..."

Il n'y a pas de doute que cette résolution donne à notre organisation et au Conseil de sécurité le droit de se pencher sur la situation grave qui règne dans l'Angola.

123. Il ne s'agit pas, dans le cas qui nous occupe, ainsi qu'on a tenté de le minimiser, de dire que c'est une question d'ordre public. Il s'agit là d'une question coloniale et nous savons tous — l'expérience nous l'a montré plus d'une fois, surtout eu égard à la situation qui règne actuellement dans les pays d'Afrique — que le prolongement d'un état de fait provoqué par le colonialisme ne peut qu'engendrer l'effusion de sang et rendre beaucoup plus difficile la solution d'un problème.

124. Le colonialisme est périmé; il n'est plus de mise, il ne peut qu'engendrer des souffrances et des pertes de vies humaines et, par ce fait, porter atteinte à la paix et à la sécurité internationales. Cette action compromettrait les relations du Portugal avec les pays d'Afrique. Il n'est plus possible, à notre époque, de lutter contre un peuple qui demande son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Par n'importe quel moyen, la force peut retarder l'accès à l'indépendance, mais les nationalistes auront le dernier mot.

125. Pour tous ces motifs, ma délégation s'est associée à celles de Ceylan et du Libéria pour présenter un projet de résolution [S/4769]. Nous avons essayé de trouver une solution à ce problème et d'empêcher que d'autres incidents surviennent dans cette partie du

the world. The draft resolution has already been introduced by the representative of Liberia. Actually, it is very simple. In its operative paragraph 1, it calls upon "the Government of Portugal to consider urgently the introduction of measures and reforms in Angola for the purpose of the implementation of General Assembly resolution 1514 (XV) ...". Resolution 1514 (XV) relates to a declaration on colonialism to which we referred in presenting our draft resolution. We merely request the Portuguese Government to implement that resolution of the United Nations General Assembly whose operative paragraph 5 provides, inter alia, that

"Immediate steps shall be taken, in Trust and Non-Self-Governing Territories or all other territories which have not yet attained independence, to transfer all powers to the peoples of those territories, without any conditions or reservations, in accordance with their freely expressed will and desire, without any distinction as to race, creed or colour, in order to enable them to enjoy complete independence and freedom."

126. Basically, the operative paragraph 1 of our draft resolution simply calls for the implementation of a resolution of the General Assembly which was unanimously adopted.

127. In the operative paragraph 2 of our draft resolution, we request the appointment of a sub-committee to consider the situation and to report to the Security Council as soon as possible. There is nothing new in that request. There are many precedents for it. The last was the resolution adopted by the Security Council on 7 September 1959 [848th meeting] on the question of Laos. Portugal rejects certain facts and certain charges made against it. In order to settle the dispute, all we need is to refer it to this sub-committee.

128. We hope that the members of the Council will vote in favour of this draft resolution, for it is aimed at finding a solution to this African problem, in co-operation with all of you and, we hope, with Portugal too. You cannot abandon the Angolan nationalists who are fighting for their independence and for an ideal of freedom and justice which the United Nations repeatedly proclaims.

129. The PRESIDENT: The last speaker I have inscribed on my list, to whom I now give the floor, is the representative of Portugal, and I request him to take a place at the Council table.

130. Mr. GARIN (Portugal): I thank you, Mr. President, for again giving me an opportunity to address the Council. The most unfounded, gratuitous and outrageous accusations have again been made here today against Portugal in this entirely illegal debate in which this Council has decided to engage itself in violation of the very clear dispositions of the Charter.

131. We protest most vehemently against such accusations. They are fabricated accusations made for the purpose of pure political propaganda. They do not even merit a denial, although in due course I will re-establish the truth about some of the general topics raised, out of consideration for those representatives—fortunately they are still in the majority—who are here in good faith.

monde. Ce projet de résolution vous a déjà été présenté par le représentant du Libéria. En fait, il est très simple. Dans son dispositif il demande au "Gouvernement portugais d'envisager d'urgence l'adoption de mesures et de réformes en Angola pour donner suite à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale ...". Cette résolution 1514 (XV) concerne une déclaration sur le colonialisme dont nous avons eu l'occasion de parler en présentant cette demande. Nous ne faisons que demander au Gouvernement portugais, en fait, de mettre en œuvre une résolution de l'Assemblée générale dont le paragraphe 5 du dispositif prévoit notamment:

"Des mesures immédiates seront prises, dans les territoires sous tutelle, les territoires non autonomes et tous autres territoires qui n'ont pas encore accédé à l'indépendance, pour transférer tous pouvoirs aux peuples de ces territoires, sans aucune condition ni réserve, conformément à leur volonté et à leurs vœux librement exprimés, sans aucune distinction de race, de croyance ou de couleur, afin de leur permettre de jouir d'une indépendance et d'une liberté complètes."

126. Ainsi, le paragraphe 1 du dispositif de notre projet revient à demander tout simplement l'exécution d'une résolution de l'Assemblée générale, adoptée à l'unanimité.

127. Dans le paragraphe 2 du dispositif de notre projet de résolution, nous demandons la constitution d'un sous-comité chargé d'examiner la situation et de faire rapport aussitôt que possible au Conseil de sécurité. Il n'y a aucune innovation dans cette demande. Les précédents de cette nature abondent. Le dernier a été la résolution adoptée par le Conseil de sécurité, le 7 septembre 1959 [848ème séance], concernant la question du Laos. Le Portugal nie certains faits et certaines accusations qui ont été portées contre lui. Pour trancher le différend, il suffirait d'avoir recours à ce sous-comité.

128. Nous espérons que les membres du Conseil pourront voter en faveur de ce projet de résolution qui a pour but de trouver une solution à ce problème africain, en coopération avec vous tous et, nous l'espérons, avec celle du Portugal. Vous ne pouvez abandonner les nationalistes angolais qui luttent pour leur indépendance et pour un idéal de liberté et de justice que les Nations Unies ne cessent de proclamer.

129. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le dernier orateur inscrit sur ma liste, à qui je donne maintenant la parole est le représentant du Portugal, je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

130. M. GARIN (Portugal) [traduit de l'anglais]: Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner à nouveau la possibilité de prendre la parole devant le Conseil. Les accusations gratuites les plus outrageantes et les moins fondées viennent encore d'être portées aujourd'hui contre le Portugal au cours de ce débat parfaitement illégal dans lequel le Conseil a décidé de s'engager, en violation des dispositions très claires de la Charte.

131. Nous protestons de la façon la plus véhémente contre ces accusations qui sont inventées de toutes pièces à des fins de pure propagande politique. Elles ne méritent même pas qu'on les démente; toutefois, en temps opportun, je me propose de rétablir la vérité sur certaines des questions générales qui ont été soulevées, par considération pour les représentants — ils sont encore la majorité heureusement — qui assistent de bonne foi à ces débats.

132. We as a delegation have never taken and never will take the initiative in attacking any country just for the sake of creating acrimony and bad feeling. We strongly believe that this Organization was created to promote peace and harmony among nations. Unfortunately, certain delegations, while considering themselves as sacred untouchables, regardless of their untidy affairs and skeletons in the closet, keep considering this Organization as a forum in which they can claim the right constantly to cast aspersions, exploit distortions and throw false accusations at other countries whose national structures they may dislike for selfish or even psychological reasons.

133. It really does not give us any pleasure, even while speaking in self-defence, to mention the anti-white racial laws of Liberia, the constant accusations that have been made against that country, even very recently, of practising the worst kind of forced labour in Africa, or the deportations, lashes and five-years' imprisonment without trial to which are submitted the political opponents and subjects of Mr. Nkrumah in Ghana. It does not give us any pleasure to mention these facts. We would prefer not to discuss all these weaknesses of our detractors, but, at the same time, we are not prepared to accept the unwritten premise that certain delegations should enjoy immunity when they pile abuse on selected victims.

134. As a nation, we have been in the world much longer than many of the countries which have launched attacks on Portugal in other organs of the United Nations and also in this Council. Our history is the evidence that we hold nothing of which we have to be ashamed. We have never lost the right to our national dignity and we have always known how to take care of ourselves. When a band of armed criminals cowardly slays police officers in Luanda and attacks civilians and public buildings, it is our responsibility to bring the criminals to justice and to restore order and the safety of the population by whatever means are necessary. It is the responsibility of the Portuguese authorities, and that is exactly what has been done. It is not the responsibility of this Council, it has nothing to do with the representatives of those countries who have come here only to attack and insult us, and by no stretch of imagination can the attempted interference of these countries in Portugal's internal affairs be excused. Unequivocally and in a language which I hope will be quite clear to those malevolent delegations, the Portuguese people, the entire Portuguese people from Minho to Angola and Mozambique, people of black, brown or white skin, people of different creeds and even political ideologies, the entire Portuguese people has a message for them, "Mind your own business, as we mind ours".

135. For our part, the Portuguese people, and these emphatically include the Portuguese of African descent, have reached a point of saturation with outside troublemakers; whether their skin is white, black or brown, whatever are their political affiliations or ideologies, whether they shout insults here at the

132. Notre délégation n'a jamais pris et ne prendra jamais l'initiative d'attaquer un pays quelconque à seule fin de susciter l'amertume et le ressentiment. Nous croyons fermement que cette organisation a été créée pour favoriser la paix et l'harmonie entre les nations. Malheureusement, certaines délégations, qui se considèrent elles-mêmes comme sacrées et inattaquables, quels que soient le désordre qui règne dans leurs propres affaires et les lourds secrets que leur pays tient cachés, s'obstinent à considérer cette organisation comme une tribune d'où ils peuvent proclamer leur droit de répandre des calomnies, d'exploiter des faits en les déformant et de lancer des accusations sans fondement contre d'autres pays dont la structure nationale leur déplaît pour des raisons égoïstes ou même pour des raisons psychologiques.

133. Nous ne prenons aucun plaisir à mentionner — même lorsque nous prenons la parole dans un cas de légitime défense — les lois raciales contre les blancs au Libéria, les accusations répétées qui ont été portées encore très récemment contre ce pays l'accusant de pratiquer la pire forme de travail forcé en Afrique ou encore les deportations, le fouet et les peines de prison de cinq ans infligés sans même qu'il y ait eu procès aux adversaires politiques et aux sujets de M. Nkrumah, au Ghana. Nous ne prenons aucun plaisir à mentionner ces faits. Nous préfererions n'avoir pas à discuter de toutes ces faiblesses de nos détracteurs, mais en revanche nous ne sommes pas disposés à admettre le principe, qu'aucun écrit ne sanctionne, selon lequel certaines délégations pourraient jouir d'une immunité parfaite alors qu'elles accablent d'insultes certaines victimes choisies.

134. Nous figurons sur la carte du monde en tant que nation depuis beaucoup plus longtemps que bien des pays qui ont lancé des attaques contre le Portugal devant d'autres organes des Nations Unies et aussi au sein de ce conseil. Notre histoire est la preuve même qu'il n'est rien dont nous ayons à avoir honte. Nous n'avons jamais perdu notre droit à la dignité nationale et nous avons toujours su nous diriger. Lorsqu'une bande de criminels armés assassine lâchement des agents de police à Luanda et attaque les civils et les bâtiments publics, il nous incombe de faire comparaître les criminels en justice, de rétablir l'ordre, d'assurer la sécurité de la population par tous les moyens nécessaires. C'est aux autorités portugaises qu'incombe cette responsabilité et c'est exactement ce qui a été fait. Ces questions ne relèvent pas du Conseil de sécurité et cela ne regarde nullement les représentants des pays qui ne sont venus ici que pour nous attaquer et nous insulter, et par aucun effort d'imagination on ne saurait excuser les tentatives d'ingérence de ces pays dans les affaires intérieures du Portugal. Répondant sans équivoque et sur un ton qui, je l'espère, sera clair pour les délégations malveillantes, je tiens à préciser que le peuple portugais, tout le peuple portugais de Minho à l'Angola et au Mozambique, quelle que soit la couleur de sa peau: noire, brune ou blanche, quelle que soit sa croyance ou même ses idéologies politiques, tout le peuple portugais leur transmet le message suivant: "Occupez-vous de vos affaires, nous nous occupons des nôtres."

135. En ce qui nous concerne, le peuple portugais — et, j'y insiste, cette expression s'applique également aux Portugais d'origine africaine — est parvenu à un degré réel de saturation à l'égard des agitateurs étrangers; que leur peau soit blanche, noire ou brune, quelles que puissent être leur appartenance politique

United Nations or prepare "agents provocateurs" in countries and territories which are neighbours of ours, whether they write their insidious propaganda in newspapers in Moscow, Conakry or anywhere else, the Portuguese people as a whole have reached the point of saturation and they are feeling less and less in a mood to turn the other cheek.

136. The insidious accusations brought in this Council against Portugal by the delegation of Liberia actually, as is fairly apparent, more on behalf of certain countries of the African group than on its own behalf, and by other delegations supporting it, appear to pretend to lend to the events in Luanda, which they have distorted beyond recognition, the character of a racial problem of colonial oppression which would justify the intervention of those delegations in the perturbed African life of our days. Such insidious efforts cannot hide the true political manoeuvre into which they try to evolve the problem for reasons which should be alien to the intentions of the African-Asian countries. The anger of their speeches reveal their irritability, but not a single proof was presented. In the repetition of the speeches made by our detractors, nothing was proved. Their verbal accusations merely brought forth the same distortions of the facts which I have already announced.

137. The interpretation of the basic texts of the United Nations as well as the scope of the principles involved and the record of the facts do not offer a single valid argument which might lead to the conclusion that the matter might not be of the exclusive competence of Portuguese sovereignty. When we presented to the Council the truth about the events, it is also evident that we are not accepting the premise that the just and orderly behaviour of the Portuguese authorities might be subject to examination here or, for that matter, that any other points pertaining to the legal exercise of Portuguese sovereignty could be examined here. What we wish to stress once again is the fact that the manoeuvre being designed within this Council and outside of it by successive interventions of African-Asian countries must be denounced, because such a manoeuvre attempts to draw a curtain to hide the true instigators of the attacks.

138. The true architect of this conspiracy against Portugal seeks to use the poison of racial strife and to exploit the African sentiment of emancipation so as to gather the fruits of this Machiavellian offensive under the guise of sympathy for freedom which that architect does not practise at home.

139. The African-Asian countries know that Portugal, the champion of anti-racism in the past, when anti-racism was not a popular notion, is far from representing a threat to the peace. They should not ignore that Portugal has always respected their sovereignties and they should not forget the good neighbourly relations which Portugal has always maintained with them, especially in the difficult moments of the internal policies of some of them. The African-Asian countries have no legitimate motives of their own to attack Portugal, and it is grossly unjust that they should serve as instruments in a campaign which the other source has inspired and launched against Portugal.

ou leurs idéologies, qu'ils profèrent des insultes ici au sein de l'Organisation des Nations Unies ou qu'ils préparent des agents provocateurs dans des pays et territoires voisins du nôtre, qu'ils fassent paraître une propagande insidieuse dans les journaux de Moscou, de Conakry ou d'ailleurs, le peuple portugais tout entier est parvenu à un point de saturation et se sent de moins en moins disposé à tendre l'autre joue.

136. Les accusations insidieuses portées contre le Portugal au sein de ce conseil par la délégation du Libéria, au nom en réalité de certains pays du groupe africain plus qu'au sien propre — la chose est assez évidente — et par d'autres délégations qui ont appuyé le Libéria, semblent vouloir prêter aux événements de Luanda — qu'ils ont déformés outrageusement — le caractère d'un problème racial découlant de l'oppression coloniale qui justifierait l'intervention de ces délégations dans la vie africaine troublée d'aujourd'hui. Ces efforts insidieux ne peuvent dissimuler la véritable manoeuvre politique par laquelle ils essaient d'amplifier le problème à des fins qui devraient être étrangères aux buts que les pays africano-asiatiques cherchent à atteindre. La colère qui apparaît dans leurs discours révèle leur irritabilité, mais aucune preuve n'a été présentée. Dans leurs interventions répétées, nos détracteurs n'ont rien prouvé; leurs accusations verbales ont simplement fait ressortir les déformations de faits que j'ai déjà dénoncées.

137. Ni l'interprétation des textes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies, ni la portée des principes en jeu, ni l'exposé des faits n'offrent un seul argument valable permettant de conclure que la question n'est peut-être pas de la compétence exclusive de la souveraineté portugaise. Lorsque nous avons dit au Conseil la vérité sur les événements d'Angola, nous n'avons pas pour autant accepté, c'est évident, de soumettre à son examen la conduite équitable et disciplinée des autorités portugaises, ni même d'ailleurs d'autres questions relatives à l'exercice légal de la souveraineté portugaise. Ce que nous voulons souligner une fois de plus, c'est qu'il convient de dénoncer les manoeuvres tentées au sein de ce conseil, et en dehors de cet organe, par les interventions successives des pays africano-asiatiques, parce qu'elles s'efforcent de masquer les vrais instigateurs de ces attaques.

138. Le véritable artisan de cette conspiration contre le Portugal cherche à instiller le poison des luttes raciales, à exploiter le désir d'émancipation des Africains afin de recueillir les fruits de cette offensive machiavélique, sous couleur d'un amour de la liberté que ledit artisan ne met pas en pratique dans son propre pays.

139. Les pays africano-asiatiques savent bien que le Portugal, champion de l'antiracisme dans le passé, à une époque où l'antiracisme n'était pas une notion répandue, est loin de constituer une menace pour la paix. Ils ne doivent pas feindre d'ignorer que le Portugal a toujours respecté leur souveraineté et ils ne doivent pas oublier les relations de bon voisinage que le Portugal a toujours entretenues avec eux, en particulier dans les moments difficiles qui ont marqué la politique intérieure de certains d'entre eux. Les pays africano-asiatiques n'ont pas de motifs légitimes personnels d'attaquer le Portugal et c'est une injustice flagrante qu'ils soient utilisés comme les instruments de la campagne d'inspiration étrangère lancée contre le Portugal.

140. Admittedly, the Soviet Union has good reason to attack my country because Portugal, from the very beginning, has maintained a firm and coherent attitude against the expansion of communist aggression and against Soviet imperialism which enslaves millions of people. The Soviet Union then has, and will continue to have, good reason to hold that against us, as long as it persists in trying to destroy the freedoms from which Portugal does not intend to abdicate and as long as it attempts to destroy the order reigning in Portuguese territory, with the objective of adding the Portuguese populations to the procession of victims of Soviet imperialism. We shall do our utmost to prevent that from happening, and we shall not practise racial discrimination in the defence of all Portuguese in Africa and elsewhere.

141. One thing that no one can prove is the absence of guilt of the Soviet Union in the campaign against Portugal, a campaign of which the incidents of Luanda were the first test. The Soviet representative himself revealed before this Council [943rd meeting] last Friday that an organization of so-called Angolan patriots on the eve of the events of Luanda had requested Soviet support by telegram. This telegram was addressed to "the man in charge of Russia", to paraphrase the expression which the Soviet representative used in relation to the Premier of Portugal. Of course, the man in charge of Russia is the same one in charge of international communism, which is a good indication of the communist inspiration in the preparation of the incidents of Luanda.

142. No one can deny that the Soviet representative in his intervention before the Council made the threat of armed conflict on Portuguese territory. May I ask: armed by whom? No one can deny that the representative of the World Federation of Trade Unions declared in Addis Ababa last February that this communist-oriented organization had sent agitators to the Portuguese overseas provinces of Angola and Mozambique.

143. These facts, which can be easily checked, demonstrate the real origin of the campaign against Portugal as well as the purposes behind that campaign. Can Portugal be accused of making up these arguments when they came from the very sources we accuse?

144. The African-Asian countries joining in this attack against Portugal should be aware of the risks they are taking when they ally themselves with such a campaign, for the security of their own populations is not immune to the same type of subversive schemes from the same source. If any doubts remain in their minds, they need only look at the examples of the victims of Soviet alliances and so-called friendship. The campaign which is now aimed at Portugal in Africa will some day be directed to the African-Asian countries now supporting it; the elimination of the firm stand in the Portuguese territories would only bring closer the day of reckoning for some of those countries now supporting the communist campaign against Portugal.

145. A study of intelligence during recent months has amply confirmed the close and continuing interest

140. L'Union soviétique a, j'en conviens, de bonnes raisons d'attaquer mon pays: en effet, le Portugal a toujours observé une attitude ferme et cohérente contre l'expansion de l'agression communiste et contre l'impérialisme soviétique qui maintient en esclavage des millions d'êtres humains. L'Union soviétique a donc de bonnes raisons de nous en tenir rigueur et ces raisons persisteront tant qu'elle s'obstinera à essayer de détruire les libertés auxquelles le Portugal n'a pas l'intention de renoncer, tant qu'elle s'efforcera de détruire l'ordre régnant sur le territoire portugais aux fins d'adjoindre les populations portugaises aux théories de victimes de l'impérialisme soviétique. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher que cela n'arrive et nous ne pratiquerons pas de discrimination raciale lorsqu'il s'agira de défendre tous les Portugais en Afrique et ailleurs.

141. Il est une chose que personne ne peut prouver, à savoir que l'Union soviétique n'a aucune responsabilité dans la campagne menée contre le Portugal, et dont les incidents de Luanda sont la première épreuve. Le représentant de l'Union soviétique a lui-même révélé au Conseil [943ème séance] qu'une organisation de soi-disant patriotes angolais avait demandé par télégramme à l'Union soviétique, la veille des événements de Luanda, de lui donner son appui. Ce télégramme était adressé, pour reprendre une expression équivalente à celle que le représentant de l'Union soviétique a utilisée en parlant du Premier Ministre du Portugal, "à l'homme qui dirige la Russie". Il est évident que l'homme qui dirige la Russie est le même que celui qui dirige le communisme international, ce qui nous donne une bonne indication de l'influence communiste dans la préparation des incidents de Luanda.

142. Nul ne peut nier qu'au cours de son intervention devant le Conseil, le représentant de l'Union soviétique a fait état d'une menace de conflit armé sur le territoire portugais. Puis-je demander d'où viennent les armes? Nul ne peut nier qu'en février dernier le représentant de la Fédération syndicale mondiale a déclaré à Addis-Abéba que cette organisation d'inspiration communiste avait envoyé des agitateurs dans les provinces portugaises de l'Angola et du Mozambique.

143. Ces faits que l'on peut facilement vérifier font la preuve de l'origine véritable de la campagne entreprise contre le Portugal et des motifs dont s'inspire cette campagne. Le Portugal pourrait-il être accusé d'inventer ces arguments qui proviennent des sources mêmes que nous accusons?

144. Les pays africano-asiatiques qui se joignent à l'attaque ainsi portée contre le Portugal devraient être conscients des risques qu'ils acceptent en s'associant à cette campagne, car la sécurité de leurs propres populations n'est pas à l'abri de plans subversifs de même nature et de même origine. S'il restait un doute dans leur esprit, ils n'ont qu'à regarder les exemples qu'offrent les victimes des alliances et de la prétendue amitié soviétique. La campagne dirigée aujourd'hui contre le Portugal en Afrique sera dirigée un jour contre les pays africano-asiatiques qui lui donnent leur appui; si la résistance résolue des territoires portugais venait à être balayée, le jour des règlements de compte n'en serait que plus proche pour certains des pays qui accordent en ce moment leur appui à la campagne communiste menée contre le Portugal.

145. L'étude des renseignements recueillis au cours des derniers mois a démontré amplement que l'Union

of the Soviet Union in Africa and the insidious evolution of the detailed tactical methods, through which they hope to pursue their long-standing strategy of bringing the peoples of Africa within the communist system. We must assume that the Russians are ready to exploit such tactics wherever opportunity offers and will be keenly watching for any opening in any territory.

146. All the emphasis of Soviet strategy is on the recognition of the fact that traditional African tribal societies cannot progress directly to communism and that they must reconcile themselves to an intermediate period of "African capitalism" in which the emerging educated African professional and commercial classes, rather than the masses, will be dominant. This development is calculated to attract the professional and commercial classes to one end through apparently innocent cultural, social and political contacts. It is in this way that the Soviet Union is encouraging, exploiting and fabricating "African nationalisms" with a view to bringing about, as rapidly as possible, the conditions which would be most favourable for their own purposes.

147. The day when Soviet aggression touches the countries which today join in the attack against Portugal, and that day will come, the present incomprehension of such countries will give place to their recognition of our reasons. I hope that it is not yet too late for such countries to see the danger.

148. The representative of the Congo (Brazzaville) today made some charges against the Portuguese administration in Cabinda, Angola. Actually he has merely repeated the charges we heard from Mr. Tchichelle, Minister of the Interior of the Republic of the Congo (Brazzaville) during the General Assembly.^{4/} This statement has surprised us as much as the former one by Mr. Tchichelle. Actually Portugal and the Republic of the Congo (Brazzaville) have always maintained excellent relations. This fact had one reflection, for instance, during the fruitful co-operation between Congolese and Portuguese authorities, which made possible the operation of the airlift between Luanda and Brazzaville for the evacuation of refugees from the other Congo which existed during the most acute period of the Congolese crisis; this was really a crisis and not a simple fabrication.

149. In fact it is rather surprising that this belligerency against Portugal and criticism of conditions in Cabinda have come from an official of the Congo, where the population recognizes that the prevailing conditions in Cabinda have something to offer as far as living conditions are concerned. Actually thousands of them emigrate into Cabinda every year to work in the timber industry. They are locally known as "basutas" and spend between six and eight months every year on Portuguese soil. The reasons for their coming are obviously: good salary, fair working laws, good treatment, good housing and good living con-

soviétique porte un intérêt vif et constant à l'Afrique et elle a mis en évidence l'évolution sournoise des méthodes tactiques minutieuses grâce auxquelles ce pays espère pouvoir continuer d'appliquer la stratégie qu'elle poursuit depuis longtemps et qui vise à faire entrer les populations africaines dans le système communiste. Il nous faut admettre que les Russes sont prêts à mettre en œuvre ces tactiques chaque fois que l'occasion s'en présente et qu'ils surveillent avec attention toute possibilité qui pourrait se présenter dans un territoire quel qu'il soit.

146. Le caractère essentiel de la stratégie soviétique réside dans le fait que les soviets ont reconnu que les sociétés tribales africaines traditionnelles ne peuvent pas évoluer directement vers le communisme et qu'ils doivent accepter l'existence d'une période intermédiaire de "capitalisme africain" pendant laquelle les nouvelles classes africaines éduquées appartenant aux professions libérales ou aux milieux commerciaux occuperont, plutôt que les masses, une situation prédominante. Cette évolution doit attirer les classes libérales et les milieux commerciaux vers une embuscade préparée par des contacts culturels, sociaux et politiques apparemment innocents. C'est de cette manière que l'Union soviétique encourage, exploite et invente les "nationalismes africains" de manière à créer le plus rapidement possible les conditions qui seraient le plus favorables aux fins qu'elle poursuit.

147. Lorsque l'agression soviétique atteindra les pays qui participent aujourd'hui à l'attaque contre le Portugal — et cela arrivera un jour — l'incompréhension dont ces pays font preuve à l'heure actuelle disparaîtra et ils reconnaîtront le bien-fondé de nos raisons. J'espère pourtant qu'il n'est pas déjà trop tard pour que ces pays voient le danger.

148. Le représentant du Congo (Brazzaville) a porté aujourd'hui certaines accusations contre l'administration portugaise au Cabinda, en Angola. En fait, il n'a fait que répéter les accusations formulées par M. Tchichelle, ministre des affaires intérieures de la République du Congo (Brazzaville), pendant l'Assemblée générale.^{4/} Cette déclaration nous a surpris autant que la déclaration de M. Tchichelle. En réalité, le Portugal et la République du Congo (Brazzaville) ont toujours entretenu d'excellents rapports. Ce fait s'est traduit, par exemple, par la coopération fructueuse des autorités congolaises et portugaises, opération qui a permis le fonctionnement d'un pont aérien entre Luanda et Brazzaville pour l'évacuation des réfugiés venus de l'autre Congo pendant la période la plus aiguë de la crise congolaise; il s'agissait là, soit dit en passant, d'une crise véritable et non d'une crise inventée de toutes pièces.

149. En fait, il est assez surprenant que cette attitude belliqueuse contre le Portugal et ces critiques de la situation au Cabinda soient le fait d'une personnalité officielle du Congo, pays dont la population reconnaît que la situation actuelle au Cabinda présente un certain attrait en ce qui concerne les conditions de vie. En effet, des milliers de Congolais émigrent chaque année au Cabinda pour y travailler dans l'industrie du bois. Ils sont connus dans la région sous le nom de "basutas" et passent chaque année de six à huit mois en territoire portugais. Les raisons de leur venue sont évidemment un salaire favorable, des

^{4/} Official Records of the General Assembly, Fifteenth Session (Part I), Plenary Meetings, vol. 1, 891st meeting.

^{4/} Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session (1ère partie), Séances plénières, vol. 1, 891ème séance.

ditions. But not only that, they are good workers and law-abiding, and they are welcome whenever they freely cross the border in either direction.

150. The complaint of Mr. Tchichelle surprised us even more because it came from a frequent and welcome guest at Cabinda. I mention Mr. Tchichelle because what the representative of the Congo (Brazzaville) said today only repeated what Mr. Tchichelle said three or four months ago. Mr. Tchichelle has shown through the years a marked and rather flattering preference for Portuguese olive oil and Portuguese wine, which he finds in such abundant quantity in Cabinda. Although this is a region of "terror and oppression", he goes there all the time—to enjoy it, I suppose. The supply of these commodities has been the reason for the frequent trips of Mr. Tchichelle to Cabinda, and we hope it will continue to be so.

151. We all recognize that Mr. Tchichelle is familiar with conditions in Cabinda, and just because of this, it was indeed surprising when he stated that dancing had been banned in Cabinda. It just happens that there is a tradition in Cabinda of holding the village Saturday ball. Those are especially gay and lively during the season known as "casas da tinta" during which occurs the ceremony of the pre-nuptial initiation of the girls. Mr. Tchichelle probably never stayed in Cabinda over the weekend, otherwise he could not speak of a dancing ban. But even then, if he should really be interested in dancing, he could watch it at five different places in the city of Cabinda and at three places at Landana, which are open the whole week and greatly frequented by elements of the local population. I hope the present representative of the Congo (Brazzaville) will pass this information on to Mr. Tchichelle.

152. As regards the allegation that there are no hospitals, ports, roads and houses of certain standards, Mr. Tchichelle should know better. In the region of Massabi where Mr. Tchichelle owns one house, there are three hospitals and sixteen auxiliary health centres and laboratories, twelve schools, besides many other public buildings and private houses.

153. As for communication facilities, I can list the existence of a seaport at Landana, with crane equipment for heavy loading, another seaport at Cabinda with small but adequate facilities, five river-docks with proper facilities to handle the river traffic, a network of roads including fifteen bridges connecting all the population centres of Cabinda and this in spite of the wooded character of the country. It is a very small region; it has about 40,000 inhabitants. There is an airfield in Cabinda with concrete airstrips and facilities for passengers and cargo, and so on.

154. It is a fact that there is no railroad. Surveys have proved that this operation would be ruinous. One reason against a railroad is the very existence of the river Chiloango, navigable on all its course, which provides a more economic and rather efficient means

ir le travail équitables, un traitement satisfait et de bonnes conditions de logement et de vie. Il faut dire aussi que ce sont de bons travailleurs, respectueux des lois et qu'ils sont les bienvenus chaque fois qu'ils traversent librement la frontière où qu'ils se rendent.

150. La protestation de M. Tchichelle nous a d'autant plus surpris qu'elle vient d'un hôte qui fait au Cabinda des séjours fréquents et y est toujours bien accueilli. Je parle de M. Tchichelle parce que ce qu'a dit aujourd'hui le représentant du Congo (Brazzaville) ne faisait que reprendre les propos tenus par M. Tchichelle il y a trois ou quatre mois. Au cours des années, M. Tchichelle a marqué une préférence assez flatteuse pour l'huile d'olive portugaise et pour le vin portugais qu'il trouve au Cabinda en si grande abondance. Bien que ce soit là une région de "terreur et d'oppression", M. Tchichelle se rend souvent au Cabinda, sans doute parce qu'il s'y sent bien. C'est pour s'approvisionner en huile d'olive et en vin que M. Tchichelle fait au Cabinda des voyages si fréquents et nous espérons qu'il continuera à en faire.

151. Nous reconnaissons tous que M. Tchichelle est au courant de la situation au Cabinda et c'est précisément pour cette raison que nous avons été sincèrement surpris lorsqu'il a déclaré que les bals y étaient interdits. Il se trouve qu'il est de tradition au Cabinda d'organiser le samedi un bal de village. Ces bals sont particulièrement gais et vivants quand se tient, pendant la saison dite des "casas da tinta", la cérémonie d'initiation pré-nuptiale des jeunes filles. M. Tchichelle n'a probablement jamais passé une fin de semaine au Cabinda, car il ne pourrait pas affirmer que les bals y sont interdits. Pourtant, même alors, et s'il s'intéresse vraiment à la danse, il pourrait assister à des bals à cinq endroits différents de la ville de Cabinda et en trois endroits à Landana; ces bals sont ouverts toute la semaine et de nombreux éléments de la population locale les fréquentent. J'espère que le représentant actuel du Congo (Brazzaville) transmettra ces renseignements à M. Tchichelle.

152. En ce qui concerne l'affirmation selon laquelle il n'y aurait ni hôpitaux, ni ports, ni routes, ni maisons atteignant un certain standard, M. Tchichelle devrait mieux savoir à quoi s'en tenir. Dans la région de Massabi, où M. Tchichelle est propriétaire d'une maison, il y a 3 hôpitaux et 16 centres d'hygiène ou laboratoires auxiliaires, 12 écoles et un grand nombre d'autres édifices publics et de maisons privées.

153. En ce qui concerne les moyens de communications, je peux citer un port maritime à Landana, équipé de grues capables de soulever de lourdes charges, un autre port maritime à Cabinda doté d'installations plus petites mais satisfaisantes; cinq docks fluviaux dotés des installations nécessaires à un trafic fluvial; un réseau de routes comportant 15 ponts qui relient entre eux tous les centres de population du Cabinda et ceci en dépit du caractère forestier de la région. C'est une très petite région; elle compte environ 40 000 habitants. Il existe à Cabinda un terrain d'atterrissage équipé de pistes bétonnées et d'installations pour le trafic des voyageurs et le transport des marchandises, etc.

154. Il est exact qu'il n'y a pas de chemin de fer. Les études qui ont été faites montrent que l'exploitation d'un chemin de fer serait ruineuse. Une des raisons défavorables à la construction d'une voie ferrée est l'existence même du cours d'eau Chiloango,

of transport within the relatively small territory of Cabinda.

155. I shall not abuse the patience of the members of the Council with further details on conditions prevailing in Cabinda. If the representative of the Congo (Brazzaville) or any members of the Council should wish further clarification, I would be very pleased to provide such information on this or on any other matter.

156. It will suffice at this stage to recall a statement in The New York Times—everybody talks about The New York Times in the Security Council and I think it is now our turn—in its report on recent developments in Cabinda of 20 February 1961, which confirms all the data I have presented to the Council. The reporter said: "There is no race or colour distinction. Here, it is a 'culture' bar, and not a colour bar. The Portuguese have been in Africa five centuries and they intend to stay, whatever the cost."

157. I apologize for having deviated from the course of my intervention, but I deem this finding of the correspondent of The New York Times rather relevant to this question which the Council has decided to debate. I would like to offer it for the meditation of the members of the Council. I repeat: "The Portuguese have been in Africa five centuries and they intend to stay, whatever the cost". And I may add, the Portuguese of all colours, creeds and races intend to stay in Africa, whatever the cost.

158. This has been the finding of another visitor to Angola, Mr. Christian Jayle, former President of the National Assembly of the Congo (Brazzaville) whose views are stated in No. 66 of the Lettre de Brazzaville. I ask your permission, Mr. President, to read a passage of it to the Council.

"The Portuguese are building under the cover of silence. What they have done and are continuing to do all the time is scarcely known to the public at large. Apart from those who have actually visited Luanda, how many know that the capital of Angola is four times as large as Brazzaville, and that it is a great modern city? The Congolese national radio and the press of Leopoldville have been putting Angola in the dock. Not a day passes without some gibe at Portuguese colonialism. The latter makes no response, as if the attacks were directed at some other target or as if it were endowed with the quiet strength of the elephant oblivious to the stings of insects. Nevertheless, Luanda has recently made a point of demonstrating this elephantine strength in an unprecedented military parade, the only reply offered to Lumumba.

"The events at Leopoldville are of all the more concern to Angola as it has a very long common frontier with the former Belgian Congo and as the peoples of the North are related to the Bakongo. But neither in ruling circles nor among the population is the slightest anxiety noticeable. The current view is that in Angola there are not and could not be any problems. Angola is not a colony but a pro-

navigable sur tout son cours et qui offre un moyen de communication économique et assez rationnel à l'intérieur du territoire d'assez faible étendue du Cabinda.

155. Je n'abuserai pas de la patience des membres du Conseil en donnant d'autres détails sur la situation actuelle au Cabinda. Si le représentant du Congo (Brazzaville) ou l'un quelconque des membres du Conseil souhaite obtenir d'autres précisions, je me ferai un plaisir de donner les renseignements demandés qu'il s'agisse de cette question ou de toute autre.

156. Je me contenterai pour le moment de rappeler une déclaration parue dans le New York Times — tout le monde au Conseil de sécurité parle du New York Times et j'estime que notre tour est venu — dans le compte rendu consacré aux événements récents qui se sont produits au Cabinda le 20 février 1961, déclaration qui confirme toutes les indications que j'ai données au Conseil. Le journaliste écrit: "Il n'y a pas de distinction fondée sur des motifs de race ou de couleur. Il s'agit ici d'une barrière "culturelle" et non d'une barrière de couleur. Les Portugais sont en Afrique depuis cinq siècles et ils entendent y demeurer à quelque prix que ce soit."

157. Je m'excuse de m'être écarté de l'objet de mon intervention, mais j'estime que la conclusion à laquelle a abouti le correspondant du New York Times est particulièrement à propos en ce qui concerne la question que le Conseil a décidé d'examiner. Je tiens assez à la livrer aux membres du Conseil pour qu'ils la méditent. Je répète: "Les Portugais sont en Afrique depuis cinq siècles et ils entendent y demeurer à quelque prix que ce soit." Et j'ajouterai, les Portugais, quelles que soient leur couleur, leurs croyances et leur race, entendent demeurer en Afrique à quelque prix que ce soit.

158. Voici maintenant la conclusion à laquelle a abouti un autre visiteur qui s'est rendu en Angola, M. Christian Jayle, ancien président de l'Assemblée nationale du Congo (Brazzaville), dont les vues sont données dans le No 66 de la Lettre de Brazzaville. Permettez-moi, Monsieur le Président, d'en lire un passage aux membres du Conseil.

"Les Portugais bâtissent à l'abri du silence. Ce qu'ils ont fait, ce qu'ils font encore chaque jour n'est guère connu du grand public. A part ceux qui sont allés à Luanda, combien savent que la capitale de l'Angola est quatre fois plus importante que Brazzaville et qu'elle est une grande cité moderne? La radio nationale congolaise et la presse de Léopoldville ont mis l'Angola sur la sellette. Il n'est pas de jour qu'elles ne prennent pour cible le colonialisme portugais. Celui-ci fait le mort, comme s'il n'était pas visé ou comme s'il avait pour lui la force tranquille de l'éléphant insensible aux piqûres d'insectes. Cette force de l'éléphant, Luanda a tout de même tenu à la montrer dans une parade militaire sans précédent, seule réponse faite à Lumumba.

"Les événements de Léopoldville intéressent d'autant plus l'Angola qu'il y a une très longue frontière commune avec le Congo ex-belge et que les populations du Nord sont apparentées aux Bakongos. Mais ni dans les sphères dirigeantes ni parmi la population ne se discerne la moindre inquiétude. L'opinion courante est qu'en Angola il n'y a pas de problèmes et qu'il ne saurait y en avoir. L'Angola

vince of Portugal. All the inhabitants are Portuguese, whether they are white or black, and all have the same rights. The area has been Portuguese soil for four centuries and will remain so. This creed is recited with conviction by all the Portuguese. Luanda, like Dakar and Lagos, is one of the greatest cities of the west coast of Africa".^{5/}

This might interest the representative of China, because he said that I did not know anything about the country. I am therefore giving him some information.

"However European penetration is much older there and goes back to the sixteenth century. The city was founded in 1575 by Paulo Diaz de Novaes as São Paulo da Assumpção de Loanda. It has preserved a number of ancient monuments: Fort São Miguel, which dominates the city and dates from the first years of the occupation; the Church of Nazareth and the Church of the Carmelites, built in 1663 and 1664 respectively, with pure seventeenth-century interiors.

"It is a prosperous modern city, well laid out and admirably built. The great circular boulevard which rings the bay is very reminiscent of the 'Promenade des Anglais'. The city is built on an amphitheatre of hills, so that the sea is visible from most districts, and huge ten and fifteen-story buildings are gradually replacing the old low-built houses which still remain. Only those French cities that have more than 500,000 inhabitants can compare with Luanda as regards the extent of urban development.

"The city is administered by the Municipal Council, whose President, Major Cancio Martins, an officer of the Corps of Engineers, is not only very competent but also a man of great intellectual distinction.

"This determination to remain a piece of Portuguese soil on an African continent seems perfectly natural to the Portuguese of Angola. The sense of historical continuity, strongly sustained by nearly 500 years' presence in the country, is combined with the conviction that the régime established is not a colonial régime.

"As there is no racial segregation, these people live in the midst of the blacks. In Luanda, the African city forms a whole with the European city, of which it is an extension, and 10,000 European Portuguese live in the same districts as the Africans and in the same conditions, their houses being side by side.

"Angola resembles a South Africa without 'apartheid', a fact which goes to show that 'apartheid' is not necessary for the preservation of a race, its culture and its traditions. An African 'élite' exists. It already has doctors, lawyers, priests and civil servants in its ranks.

"There is a considerable measure of industrial development, the rule being that everything possible should be manufactured locally. Numerous enterprises have been established: a brewery, a cement factory, a tobacco factory, a tile works, mechanical workshops, an oil refinery, etc. A dam, which will be the third in Africa, is under construction on the Cuanza and will supply an alu-

^{5/} Quoted in French by the speaker.

n'est pas une colonie mais une province du Portugal. Tous les habitants sont Portugais, fussent-ils blancs ou noirs, et ont les mêmes droits. C'est une terre portugaise depuis quatre siècles et elle le restera. Ce credo, tous les Portugais le récitent avec conviction. Luanda est, avec Dakar et Lagos, l'une des plus grandes villes de la côte occidentale d'Afrique^{5/}."

Ceci peut intéresser le représentant de la Chine, qui nous a dit l'autre jour qu'il ne connaissait pas grand-chose du pays. Je lui donne par conséquent ces quelques renseignements.

"Mais la pénétration européenne y est beaucoup plus ancienne et remonte au XVIème siècle. La ville fut fondée en 1575 par Paolo Dias de Novais sous le nom de Saint-Paul-de-l'Assomption de Luanda. Elle conserve de nombreux monuments anciens: la forteresse Saint-Michel, qui domine la cité et remonte aux premiers temps de l'occupation; l'église de Nazareth et l'église des Carmélites, construites en 1663 et 1664, et dont l'intérieur est du pur XVIIème.

"C'est une ville opulente, moderne, bien dessinée, admirablement construite. Le grand boulevard circulaire qui longe la baie fait très "promenade des Anglais". La ville est bâtie sur un cirque de collines qui permet de voir la mer de la plupart des quartiers, et les grands buildings de 10 et 15 étages remplacent peu à peu les vieilles maisons basses qui subsistent encore. Seules, des villes françaises de plus de 500 000 habitants peuvent se comparer à Luanda pour l'ampleur de son urbanisme.

"La cité est gérée par la Chambre municipale dont le président, le major Cancio Martins, est un officier du génie qui ajoute à sa compétence une grande distinction d'esprit.

"Cette gageure de demeurer terre portugaise sur une terre africaine semble toute naturelle aux Portugais de l'Angola. La continuité de l'histoire, avec tout le poids que représente une présence qui espère fêter son quintuple centenaire, s'accompagne de la conviction que le régime établi n'est pas un régime colonial.

"Comme il n'y a pas de ségrégation raciale, ce peuple vit au milieu des noirs. A Luanda, la cité africaine fait corps avec la ville européenne dont elle forme le prolongement et 10 000 Portugais d'Europe vivent dans les mêmes quartiers que les Africains et dans les mêmes conditions, leurs maisons étant côte à côte.

"L'Angola apparaît comme une Afrique du Sud sans "apartheid", ce qui tend à prouver que l' "apartheid" n'est pas nécessaire pour la préservation d'une race, de sa culture, de ses traditions. Une élite africaine existe. Elle compte déjà des médecins, des avocats, des prêtres, des fonctionnaires.

"Le développement industriel est important, la règle étant de fabriquer sur place tout ce qui peut être fabriqué. De nombreuses entreprises sont installées: brasserie, cimenterie, manufacture de tabacs, tuilerie, entreprises mécaniques, raffinerie de pétrole, etc. Un barrage, qui sera le troisième d'Afrique, est en construction sur la Cuanza et alimentera une usine d'aluminium installée avec

^{5/} Texte cité en français par l'orateur.

minium plant set up with the participation of Pêchiney. This is a point in Portugal's favour as it has taken the lead over the Kouilou and Inga projects.

"Tourism is flourishing and Colonel Lucena proposes to develop it considerably. The system of hotels is such that it is possible to find good accommodation everywhere and at prices which are unusual in Africa, the cost of living being relatively low in Angola. The Quisama Reserve, the national park of Angola, is already equipped with very good facilities for receiving tourists."^{5/}

This to me seems an impartial opinion concerning Luanda and Angola and I wish to call particular attention to the statement which may be of interest to all, particularly the representative of the Congo (Brazzaville).

159. It is really extraordinary, the cynicism of certain delegations, when they maintain that Portugal threatens the peace and that a state of insubordination exists in Portuguese territories. In fact, it is the Governments, which those delegations represent, which promote the dispatch of agitators into the Portuguese overseas provinces, financing them directly, and thus interfering in the internal life of a sovereign State and attempting to upset the peaceful conditions which prevail in it.

160. This is definitely a case of unprovoked aggression which I shall proceed to denounce before the Council. The documents to which I am going to refer were seized from agitators who were sent from foreign soil into Portuguese territory. These documents are at the disposal of the Council for whatever examination is considered necessary.

161. The Secretary of the Bureau of African Affairs in Ghana wrote, in a letter dated 6 July 1960 and addressed to the agitator Lunga, in whose possession the document was found, as follows:

"The Prime Minister, now President of the Ghana Republic, has passed on your letter dated 30th March, to this Bureau which deals with African Affairs. He is very sorry that he has not been able to deal with such an important matter at an earlier date but has been absent from Ghana during April for the Commonwealth Prime Ministers' Conference and has since been very busy with preparations for the inauguration of the new Republic.

"For obvious reasons, however, we feel that it would be better if the matters you refer to were not discussed by letter and we suggest that you send an envoy here at an early date to discuss the practical measures that we can take to support you in your struggle. We would, of course, be prepared to pay the air passage of such an envoy.

"Please be assured of the President's unfailing sympathy and support."

I have this letter here, and perhaps the representative of Ghana himself might recognize the signature. It is certainly a most extraordinary document, revealing, as it does, how a chief of state indulges himself in intervening directly, almost personally, in the internal affairs of another sovereign nation, giving

la participation de Pêchiney. Ce qui marque un point en faveur du Portugal qui a pris les devants sur le Kouilou et à Inga.

"Le tourisme est en plein essor et le colonel Lucena se propose de lui donner une grande ampleur. La structure hôtelière permet d'être partout bien reçu et dans des conditions de prix inhabituelles en Afrique, le prix de la vie étant relativement bas en Angola. La réserve de Quisama, parc national de l'Angola, est déjà très bien aménagée pour le séjour des touristes^{5/}."

Cette opinion est, selon moi, une opinion impartiale sur Luanda et sur l'Angola, et je tiens à appeler tout particulièrement l'attention du Conseil sur cette déclaration qui peut intéresser tous les membres du Conseil, en particulier le représentant du Congo (Brazzaville).

159. Le cynisme de certaines délégations est véritablement extraordinaire lorsqu'elles soutiennent que le Portugal menace la paix et qu'il existe dans les territoires portugais un état d'insubordination. En réalité, c'est plutôt les gouvernements que ces délégations représentent qui facilitent l'envoi d'agitateurs dans les provinces portugaises d'outre-mer, qui financent ces agitateurs directement et qui, de cette manière, interviennent directement dans la vie nationale d'un Etat souverain et s'efforcent de détruire les conditions pacifiques qui y existent.

160. Il s'agit là manifestement d'un cas d'agression non provoquée que je vais maintenant dénoncer devant le Conseil. Les documents que je vais citer ont été saisis sur des agitateurs envoyés de l'étranger sur le territoire portugais. Ces documents sont à la disposition du Conseil qui pourra les soumettre à tout examen qu'il jugerait nécessaire.

161. Dans une lettre, en date du 6 juillet 1960, adressée à l'agitateur Lunga, en possession duquel le document a été trouvé, le secrétaire du Bureau des affaires africaines du Ghana écrivait ce qui suit:

"Le Premier Ministre, maintenant Président de la République du Ghana, a transmis à ce Bureau chargé des affaires africaines votre lettre en date du 30 mars. Il regrette beaucoup de ne pas avoir pu s'occuper plus tôt d'une question aussi importante, mais il était absent du Ghana pendant le mois d'avril pour assister à la Conférence des premiers ministres du Commonwealth et, depuis lors, il a été très occupé à cause des préparatifs exigés par l'inauguration de la nouvelle République.

"Toutefois, pour des raisons évidentes, nous pensons qu'il serait préférable de ne pas discuter par lettre des questions dont vous faites état et nous vous suggérons de nous adresser ici un envoyé à une date prochaine, avec qui nous discuterions les mesures pratiques que nous pouvons prendre pour vous donner notre appui dans la lutte que vous menez. Nous serions évidemment disposés à assumer les frais du voyage par avion de cet envoyé.

"Soyez assuré que la sympathie et l'appui du Président ne vous feront pas défaut."

J'ai ici cette lettre et le représentant du Ghana lui-même pourrait peut-être en reconnaître la signature. C'est là un document des plus extraordinaires puisqu'il révèle de quelle manière un chef d'Etat se laisse aller jusqu'à intervenir directement — et presque personnellement — dans les affaires intérieures d'un

his backing to the forces attempting to subvert a certain country.

162. Is this a new concept in international relations? Is this a pattern of behaviour in accordance with the principles adopted by the United Nations? I wonder what would be the attitude of Mr. Nkrumah if a high-ranking foreign official, say of Portugal, should take a similar stand towards those who, in Ghana, oppose his political leadership.

163. But there is more. In another letter, dated 9 September 1960, Mr. J. C. Ansah of the same Bureau of African Affairs wrote:

"I am directed by the Chairman, Mr. Barden, to acknowledge receipt of your letter dated 18th August 1960, and to apologize for the delay in replying to your previous letter, which was occasioned by his absence first in Ethiopia, and next in the Congo from where he returned only last week.

"He wishes to assure you that your case is dear to our heart but hopes you will agree that Congo is, at the moment, more important, since it is in a strategic position and could be effectively used as a spring-board to the realization of your aspiration."

I think that this document throws a very revealing light on the subversive nature and on the very detailed organization of the plans of Nkrumah regarding the United Nations action in the Congo (Leopoldville) and also on his proposal presented to the General Assembly on 7 March.^{6/}

164. Next in turn comes another important document signed by Mr. J. C. Ansah, Secretary of the Bureau of African Affairs. Photostatic copies of this document can also be made available to the members of the Council. It is dated 2 December 1960, and the instructions conveyed in it aim at the subversive struggle going on in Mozambique. I quote from it:

"The question of Mozambique and your proposals have been placed on the agenda for the all-African Conference to be held in Cairo next May and will be brought before the Steering Committee early next year.

"In the above connexion, you are requested to send your proposed delegation to Accra as soon as you can, to enable this office to have first-hand information. The Ghana Government has been generous enough to issue six special permits to you and your party to enable you to travel via Tanganyika to Accra.

"The Bureau of African Affairs will pay all your travelling expenses, etc., and will make necessary arrangements to that effect. UNIP offices, Lusaka, Northern Rhodesia, has been advised to advance you with funds to pay your expenses to Tanganyika. In any case, should you find things difficult prior your departure contact the Secretary-General, Ba-

autre Etat souverain et donne son appui aux forces qui cherchent à installer la subversion dans un certain pays.

162. S'agit-il là d'une conception nouvelle des relations internationales? Est-ce là un mode de conduite conforme aux principes adoptés par les Nations Unies? Je me demande ce que serait l'attitude de M. Nkrumah si une haute personnalité étrangère, du Portugal par exemple, agissait d'une manière analogue à l'égard de ceux qui, au Ghana, s'opposent à la politique qu'il dirige.

163. Mais ce n'est pas tout. Dans une autre lettre datée du 9 septembre 1960, M. J. C. Ansah, appartenant à ce même Bureau des affaires africaines, écrit:

"M. Barden, président, m'a chargé d'accuser réception de votre lettre du 18 août 1960 et de vous présenter des excuses pour le retard que nous avons apporté à répondre à votre lettre précédente, retard dû à son absence pendant laquelle il s'est rendu d'abord en Ethiopie puis au Congo d'où il est revenu la semaine dernière seulement.

"Il me prie de vous donner l'assurance que votre cause est chère à nos cœurs, mais il espère que vous reconnaîtrez avec lui que le Congo, pour le moment, est plus important puisqu'il occupe une position stratégique et pourrait servir efficacement de tremplin à la réalisation de vos aspirations."

J'estime que ce document éclaire d'une lumière révélatrice le caractère subversif et l'organisation minutieusement détaillée des plans de Nkrumah en ce qui concerne l'action des Nations Unies au Congo (Léopoldville) ainsi que la proposition qu'il a présentée à l'Assemblée générale le 7 mars 1961.^{6/}

164. Vient ensuite un autre document important signé par M. J. C. Ansah, secrétaire du Bureau des affaires africaines. Des photocopies de ce document peuvent aussi être mises à la disposition des membres du Conseil. Ce document est daté du 2 septembre 1960 et les instructions qu'il contient concernent la lutte subversive qui se déroule au Mozambique. Je vais en citer des extraits:

"La question du Mozambique et les propositions que vous avez faites ont été inscrites à l'ordre du jour de la conférence africaine qui doit se tenir au Caire en mai prochain et elles seront soumises au Bureau au début de l'année prochaine.

"A cet égard, vous êtes priés d'envoyer à Accra, le plus tôt possible, la délégation que vous proposez afin que le Bureau des affaires africaines puisse obtenir des renseignements de première main. Le Gouvernement du Ghana a eu la générosité de vous accorder six permis spéciaux, pour vous-même et pour les personnes qui vous accompagneront, afin de vous permettre de vous rendre à Accra en passant par le Tanganyika.

"Le Bureau des affaires africaines prendra à sa charge tous vos frais de voyage, etc., et prendra toutes les dispositions nécessaires à cet effet. Les bureaux de l'UNIP à Lusaka (Rhodésie du Nord) ont reçu pour instructions de vous avancer les fonds nécessaires au paiement de vos dépenses au Tanganyika. Quoi qu'il en soit, si vous éprouviez des

^{6/} Official Records of the General Assembly, Fifteenth Session (Part II), Plenary Meetings, 961st meeting.

^{6/} Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session (2ème partie), Séances plénières, 961ème séance.

sutoland African Congress, Mr. G. Kolisang, or the offices of TANU, Dar es Salaam.

"You are advised to travel incognito through the Federation of Rhodesia and Nyasaland and you are also strongly advised against travelling through Katanga. If you make a mistake by going through Katanga, you will definitely be arrested and returned to Mozambique.

"You will collect your travel permits and air tickets from the officials of TANU, Dar es Salaam. The officials of TANU will make air booking, etc., and you will have nothing of which to complain.

"Re the special scholarships awarded to fourteen members of your party to enable them study party organizations in Ghana, a full discussion to that effect will be made during your stay in Accra, as it is not wise to discuss these vital matters in letters which may land in the hands of our imperialist enemies.

"Inform this office telegraphically as soon as you are in Dar es Salaam."

That document, and I have it here, clearly reveals how far this international conspiracy stretches. And it is worthwhile to note how this conspiracy pushes aside the very same principles it claims to defend. It also shows how interwoven are its elements.

165. What should rightly be said of a Government which promotes steps of this nature in clear disregard of the rules that apply between civilized countries? What can the cause of peace expect from people like these, who maintain schools for the organized subversion of territories of other nations?

166. I admit that attitudes such as those to which I have referred might seem incredible to representatives of countries which, fortunately, have a different concept of the rules of international law and human rights. For that reason, I shall make available photostatic copies to anyone who might wish to examine them. The delegation of Ghana will perhaps not find it difficult to identify some of the signatures on these letters.

167. Thus, I ask this Council: Is it Portugal that is disturbing the peace and security of Africa?

168. I have some other comments to make. An organization known by the name of the Tanganyika African National Union (TANU) and referred to in the instructions sent from Accra to an agitator residing in the British Protectorate of Swaziland, is attempting as part of the same conspiracy to foster on Portuguese territory the organization of a political society. To this end, instructions were sent in the Swahili language, and I also have in my possession the text of those instructions. In fact, the following instructions were conveyed in a handwritten letter by Mr. Daud Atupali of Dar es Salaam:

"In regard to the idea of sending a person to the United Nations, that person should be from here and not from Portuguese Africa. Money for this

difficultés avant votre départ, mettez-vous en rapport avec M. G. Kolisang, secrétaire général du Congrès africain du Bassoutoland ou les bureaux de la TANU à Dar es-Salam.

"Nous vous engageons à voyager incognito en Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland et nous nous déconseillons vivement de traverser le Katanga. Si vous commettez l'erreur d'aller au Katanga, il ne fait pas de doute que vous y serez arrêté et renvoyé au Mozambique.

"Vos permis de voyage et vos billets d'avion vous seront remis par des fonctionnaires de la TANU à Dar es-Salam. Ces fonctionnaires retiendront vos places à bord des avions, etc., et vous serez parfaitement satisfaits.

"En ce qui concerne les bourses d'études spéciales octroyées en faveur de 14 membres de votre parti pour leur permettre d'étudier l'organisation du parti au Ghana, une discussion complète de la question aura lieu pendant votre séjour à Accra, étant donné qu'il serait peu avisé d'examiner ces questions essentielles dans des lettres qui pourraient tomber aux mains de nos ennemis impérialistes.

"Prévenez le Bureau des affaires africaines par télégramme dès que vous serez à Dar es-Salam."

Ce document — et je l'ai avec moi — montre jusqu'où portent les ramifications de cette conspiration internationale et il est intéressant d'observer qu'elle fait fi des principes mêmes qu'elle prétend défendre; il révèle aussi le complexe enchevêtrement de sa trame.

165. Que pourrait-on équitablement dire d'un gouvernement qui favorise des actes de cette nature au mépris absolu des règles qui ont cours entre pays civilisés? Que peut-on espérer en faveur de la cause de la paix de gens qui, comme ceux-là, créent des écoles enseignant la subversion organisée du territoire d'autres nations?

166. Je dois admettre que des attitudes semblables à celle dont je viens de parler pourraient paraître inconcevables aux représentants de pays qui, heureusement, ont une conception différente des règles du droit international et des droits de l'homme. C'est pourquoi je mettrai des photocopies de ce document à la disposition de tous ceux qui pourraient être désireux de les examiner. Il se peut que la délégation du Ghana n'éprouve aucune difficulté à certifier conformes certaines des signatures apposées sur ces lettres.

167. C'est pourquoi je poserai au Conseil cette question: est-ce bien le Portugal qui trouble la paix et la sécurité de l'Afrique?

168. J'ai d'autres observations à présenter. Une organisation connue sous le nom de Tanganyika African National Union (TANU), dont il est question dans les instructions citées plus haut envoyées d'Accra à un agitateur résidant dans le protectorat britannique du Souaziland, cherche, dans le cadre de cette même conspiration, à favoriser en territoire portugais l'organisation d'une association politique. A cet effet, des instructions ont été diffusées en langue swahili et je suis en possession aussi du texte des instructions ci-après qui ont été transmises dans une lettre manuscrite de M. Daoud Atupali, de Dar es-Salam:

"En ce qui concerne l'idée d'envoyer quelqu'un à l'Organisation des Nations Unies, cette personne devrait venir d'ici et non d'Afrique portugaise. Des

purpose is being deposited in the First Permanent Society Bank.

"Try to obtain authorization from the Government for the set-up of a non-political association with the character of mutual assistance. As soon as you have the authorization, let us know; you will give it the name you will decide. Thus the association will have its headquarters in Portuguese territory and the offices here will act as branches."

169. I do not wish to impose any more on the patience of the members of this Council with regard to these questions, and I shall therefore not make any more quotations. Those which I have made establish irrefutably the existence of a conspiracy, which seeks, in any Portuguese territory, a pretext offering that conspiracy the opportunity of bringing up a problem before the Security Council, even if it has to be done under false pretences.

170. I should like to reply to something which the Liberian representative said in this debate. That representative declared that there were several classes of Portuguese. He is right, in a way. What he neglected to say was that they are all Portuguese. Naturally, they are not all entitled to the same privileges. For example, to be licensed as a notary public the candidate, whether of African or of European descent, needs a law degree; there a class distinction exists. I shall give another example: the European Portuguese of rudimentary education, if he is in competition with a Portuguese African of higher education for the same government job, will lose. There is indeed some kind of social distinction, as there is in every country of the world, but it is based on individual merit, not on conditions of birth. Incidentally, the statistics given by the Liberian representative on "assimilados" in Angola are completely erroneous and out of date.

171. Any person of good faith can see for himself that peace and complete calm reign in our overseas territories, without the use of force and merely out of the habit of peaceful living in common. The incidents of Luanda, provoked by outside terrorists, cannot be invoked to deny that truth. On this matter I can quote quite a good authority, a gentleman who has been coming to the United Nations for years to represent a country which suffers constantly from internal disturbances, sometimes involving tremendous bloodshed. Such disturbances, by the way—and I have a rather long list of them here with me—have never been discussed in the Council, despite the fact that at times the dead and wounded have run into the hundreds, and in one case into the hundreds of thousands. I am thinking, of course, of Mr. Krishna Menon. At the meeting of the Council on 5 November 1957, he said:

"Terrorism does not get anybody anywhere. What is more, it is only when there is no mass support of a movement by individuals that there is sporadic violence." [799th meeting, para. 154.]

Those, for once, are rather wise words.

172. In any case, as I have said, peace and complete calm have always reigned in our overseas territories.

fonds à cette fin ont été déposés dans la First Permanent Society Bank.

"Cherchez à obtenir du gouvernement l'autorisation de constituer une association non politique ayant le caractère d'une société de secours mutuel. Dès que vous aurez obtenu cette autorisation, veuillez nous en informer; vous lui donnerez un nom de votre choix. Le siège de l'association sera donc en territoire portugais et ses bureaux ici fonctionneront en tant que filiale."

169. Je ne veux pas abuser plus longtemps de la patience des membres du Conseil à l'égard de ces questions et je ne ferai donc plus de citations. Celles que j'ai faites établissent irréfutablement l'existence d'une conspiration qui recherche dans tous les territoires portugais un prétexte lui offrant la possibilité de saisir le Conseil de sécurité d'un problème, même s'il faut recourir à de faux prétextes pour obtenir ce résultat.

170. Je voudrais répondre à une déclaration faite par le représentant du Libéria au cours de ce débat. Ce représentant a déclaré qu'il y avait plusieurs classes de Portugais. Il a raison, à certains égards. Ce qu'il a négligé de dire, c'est qu'ils sont tous Portugais. Il est évident qu'ils n'ont pas tous droit aux mêmes privilèges. C'est ainsi que, pour être notaire patenté, le candidat, qu'il soit d'origine africaine ou d'origine européenne, doit avoir un diplôme de droit. Nous avons là une distinction de classe. Je donnerai un autre exemple. Un Portugais européen d'instruction rudimentaire, s'il entre en compétition pour un même poste de fonctionnaire avec un Portugais africain ayant reçu une éducation plus poussée, n'aura pas le poste. Il existe bien une certaine distinction d'ordre social comme c'est le cas dans tous les pays du monde, mais elle est fondée sur le mérite personnel et non sur la situation à la naissance. Soit dit en passant, les renseignements statistiques fournis par le représentant du Libéria sur les "assimilados" en Angola sont totalement faux et périmés.

171. Quiconque est de bonne foi se rendra compte par lui-même que la paix et un calme complet règnent dans nos territoires d'outre-mer, sans y être imposés par la force et du seul fait de l'habitude acquise de vivre en commun pacifiquement. Les incidents de Luanda, provoqués par des terroristes venus de l'étranger, ne sauraient être invoqués pour nier cette vérité. A cet égard, je puis citer une autorité très sûre, un parfait gentleman qui vient au Siège de l'Organisation des Nations Unies depuis des années pour y représenter un pays constamment en proie à des troubles internes qui vont quelquefois jusqu'à des effusions de sang considérables; ces troubles, soit dit en passant — et j'en ai ici une assez longue liste — n'ont jamais été examinés au sein du Conseil, bien que parfois le nombre des morts et des blessés ait atteint plusieurs centaines et, dans un cas particulier, des centaines de milliers. C'est naturellement, à M. Krishna Menon que je pense; il a déclaré le 5 novembre 1957 au Conseil de sécurité:

"Le terrorisme ne mène nulle part. De plus, ce n'est que lorsque la masse se refuse à appuyer un mouvement déclenché par quelques individus qu'il se produit des actes sporadiques de violence." [799ème séance, par. 154.]

Pour une fois, ce sont de sages paroles.

172. Quoi qu'il en soit, comme je l'ai dit, la paix et un calme complet ont toujours régné dans nos terri-

Outside them, however, in the Congo, Guinea, Ghana and some other places, not to mention communist-ruled or communist-inspired countries, we know that committees, leagues and parties are being organized against Portuguese unity, while radio broadcasts from various points are supporting them and seeking to disturb the way of life of our people. It seems that these agitators have large funds at their disposal and enjoy special protection, and that, with the help of these, manifestos and small newspapers are being published to exploit the credulity of the public. There are not many of them, but they try to create an illusion of numbers by changing their names. In any case, they appear even in important capitals and manage to worm their way into world Press organizations which are considered responsible. This fact is worthy of attention, all the more because these large Press organizations can very easily find out on the spot the truth of what is said in the reports.

173. One of the representatives here referred to one of the above-mentioned groups, the Union of the Populations of Angola (UPA). The UPA aims its propaganda against Portuguese sovereignty and peace in Portuguese territories. It is headed by Robert Holden, who, as a good orthodox in the art of observation, also bears the names of Gilmore, Ventura and Aldane. This group has large means at its disposal. Its leader is the same person who, in November 1960, was indicted by Mr. Moanda Vital and Mr. Kuyena Escrive—respectively, President-General and Inspector-General of the Abako—before Mr. Diomi Gaston, Vice-President of the Provincial Government of Leopoldville, as a militant communist.

174. In fact, Holden was one of the signatories of the UPA secret instructions of November 1960, which proclaimed the advantages of the communist revolution and closed with this phrase: "Long live communism". The same Holden, this time bearing the name Gilmore, was in Tunis on 29 January 1961—a few days before the events in Luanda—having met in Rome shortly before with representatives of the movement headed by Galvão, to whom the Soviet representative has referred here as a Portuguese leader.

175. Thus the net of activities and its source, organized by international communism against the peace in the Portuguese territories, cannot remain any more in hiding notwithstanding the benevolent attitude displayed by certain delegations to the United Nations.

176. The picture became even more clear on 15 February 1961 when Radio Moscow made a statement to the effect that the only political force in opposition to the Portuguese Government, a force which was fighting for the independence of the overseas territories, was the Communist Party. The same evening Radio Prague transmitted a communiqué from the Portuguese Communist Party expressing its solidarity with the terrorists of Luanda.

177. The representative of the Congo (Brazzaville) has suggested that I have practised demagogism in my intervention of 10 March [944th meeting]. In making such a charge against me, the representative of the Congo has obviously revealed that he did not hear the charges made against Portugal on the morn-

toires d'outre-mer. Toutefois, hors de ces territoires — au Congo, en Guinée, au Ghana et en certains autres lieux, sans mentionner pour autant les pays sous domination communiste ou les pays d'idéologie communiste — nous savons que des comités, des ligues et des partis s'organisent contre l'unité portugaise tandis que des émissions radiophoniques provenant de différents émetteurs leur donnent leur appui et cherchent à troubler le mode de vie de notre peuple. Il semble que ces agitateurs disposent de vastes ressources financières et jouissent d'une protection spéciale et, grâce à cela, publient des manifestes et des journaux pour exploiter la crédulité publique. Il n'en existe pas un grand nombre, mais ils essaient, en changeant de nom, de créer l'illusion d'être nombreux. En tout cas, on les trouve même dans les capitales importantes et ils parviennent à s'infiltrer même dans des organisations mondiales de presse considérées comme conscientes de leurs responsabilités. Ce fait mérite d'être retenu d'autant plus que ces vastes organisations de presse peuvent très facilement constater sur place si ce que disent les communiqués est vrai.

173. L'un des représentants au Conseil a mentionné l'un des groupes dont je viens de parler, l'Union des populations de l'Angola (UPA). L'UPA dirige sa propagande contre la souveraineté portugaise et contre la paix dans les territoires portugais. Elle est dirigée par Robert Holden qui, en bon orthodoxe qu'il est dans l'art de l'observation, porte aussi les noms de Gilmore, de Ventura et de Aldane. Ce groupe dispose de vastes moyens. Son chef est la même personne qui en novembre 1960 a été accusée par MM. Moanda Vital et Kuyena Escrive — respectivement président général et inspecteur général de l'Abako —, devant M. Diomi Gaston, vice-président du gouvernement provincial de Léopoldville, d'être un communiste militant.

174. En fait, Holden est l'un des signataires des instructions secrètes de l'UPA, de novembre 1960, qui proclamaient les avantages de la révolution communiste et se terminaient par la phrase: "Vive le communisme!" Ce même Holden, portant cette fois le nom de Gilmore, se trouvait à Tunis le 29 janvier 1961 — quelques jours avant les événements de Luanda — après avoir rencontré à Rome peu de temps auparavant les représentants du mouvement dirigé par Galvão, dont le représentant de l'Union soviétique a déclaré ici qu'il était un chef portugais.

175. Ainsi le réseau d'activités et sa direction organisés par le communisme international contre la paix dans les territoires portugais ne peuvent plus demeurer secrets, malgré l'attitude de bienveillance prise par certaines délégations auprès de l'Organisation des Nations Unies.

176. La situation est devenue plus claire encore le 15 février de cette année lorsque Radio-Moscou a diffusé une déclaration selon laquelle la seule force politique d'opposition au Gouvernement portugais, force qui luttait pour l'indépendance des territoires d'outre-mer, était le parti communiste. Le même soir Radio-Prague a passé un communiqué du parti communiste portugais qui se déclarait solidaire des terroristes de Luanda.

177. Le représentant du Congo (Brazzaville) a émis l'opinion que je m'étais laissé aller à la démagogie dans mon intervention du 10 mars [944ème séance]. En portant contre moi cette accusation, le représentant du Congo a donné la preuve évidente qu'il n'avait pas écouté les accusations portées contre le

ing of the same day [943rd meeting] by a few representatives, notably the Soviet representative. It appears to me that the denial of falsification in the strongest terms is not being a demagogue. In fact the unwarranted attacks of the representative of the Congo would be more likely to place him in the category of a demagogue than my intervention of 10 March.

178. If the representative of the Congo (Brazzaville) expects me to sit here passively while he and others pile abuse on my country, he is wrong. He will have to go on calling me a demagogue for I shall not cease to uphold the truth against such accusations. The representative of the Congo (Brazzaville) mentioned Portuguese forces of extermination sent to Angola. Manifestly, this is an example of clear demagogism. There are not and there never were any forces of extermination in Angola. The regular police officers of the beat were the ones that were murdered in Luanda by terrorists.

179. Out of courtesy to the members of this Council, in my intervention on 10 March 1961, I described the events that took place in Luanda on 3, 4 and 5 February. Despite this courtesy, some members of the Council have been trying to distort the facts and to produce fabrications that conform better with their present political convenience. This only proves that the incidents, as they actually occurred, do not provide the grounds to justify their action in bringing up this matter in the Security Council. Due to this vicious practice, a certain confusion has been established and I deem it necessary at this stage to restore the truth of the facts.

180. During the night from 3 to 4 February a few gangs of men armed with katanas, pistols and tommy guns attacked simultaneously the house of military detention, the civil prison of St. Paul, for common criminals, and a station of police of public security. The assailants killed the sentries at the police station and at the civil prison. As a result of the fight that then ensued, several agents of the city police and military police were gravely wounded and they are still hospitalized. Among them there were three Portuguese police officers of African race.

181. When the alarm was given and the police entered into action, the criminals fled leaving some casualties behind. The task of capturing the responsible ones immediately was rendered possible thanks to the spontaneous co-operation of the population of both the African and European races, who were the first to furnish the leads and assistance which led to the capture of a great number of culprits. The criminals also shot down eight innocent bystanders, all of them of African race, and perpetrated violence against others who refused to join them. The assailants had been the victims of deception by their leaders, a group of terrorists interested in causing disturbances without risking their skins.

182. The sworn statements of the prisoners clearly traced the responsibility for this sad event to organizations established beyond our borders, engaged in subversion at large, and to the leadership of communist fellow-travellers known for their low moral calibre. The weapons in possession of the assailants proved, by their origin, the unquestionable source of

Portugal le matin du même jour [943ème séance] par quelques représentants et notamment par le représentant de l'Union soviétique. Je ne pense pas que démentir dans les termes les plus vifs des accusations imaginaires soit faire preuve de démagogie. En fait, les attaques injustifiées lancées par le représentant du Congo auraient plutôt pour effet de le ranger dans la catégorie des démagogues, en ce qui concerne mon intervention du 10 mars.

178. Si le représentant du Congo (Brazzaville) s' imagine que j'écouterai passivement pendant qu'il couvre mon pays d'insultes, avec d'autres représentants, il se trompe. Il va se trouver dans l'obligation de continuer à me traiter de démagogue car je ne cesserai pas de défendre la vérité contre ce genre d'accusations. Le représentant du Congo (Brazzaville) a parlé des forces portugaises d'extermination qui auraient été envoyées en Angola. C'est là un exemple manifeste de démagogie qualifiée. Il n'y a pas et il n'y a jamais eu de forces d'extermination en Angola. Ce sont des membres des forces de police régulières en service qui ont été assassinés à Luanda par les terroristes.

179. Par égard pour les membres du Conseil, j'ai décrit dans mon intervention du 10 mars les événements qui se sont produits à Luanda les 3, 4 et 5 février. En dépit de l'attitude de courtoisie que j'avais prise, certains membres du Conseil ont essayé de déformer les faits et de faire accepter des allégations imaginaires correspondant mieux aux exigences de leur politique du moment. Cela prouve uniquement que les incidents tels qu'ils se sont produits ne justifient pas qu'ils aient saisi le Conseil de sécurité de cette question. Du fait de ces méthodes déloyales il existe maintenant une certaine confusion et je crois nécessaire, à ce moment des débats, de rétablir la vérité.

180. Pendant la nuit du 3 au 4 février quelques bandes d'hommes armés de katanas, de pistolets et de mitraillettes ont attaqué simultanément la prison militaire, la prison civile de Saint-Paul, réservée aux criminels de droit commun, et un poste de police de la sécurité publique. Les assaillants ont tué les sentinelles du poste de police et de la prison civile. Au cours du combat qui s'ensuivit plusieurs agents de la police municipale ont été grièvement blessés et sont encore hospitalisés. Parmi ces blessés figurent trois agents de police portugais de race africaine.

181. Lorsque l'alarme a été donnée et que la police est passée à l'action, les criminels se sont enfuis en laissant derrière eux quelques morts et blessés. La capture immédiate des responsables a été rendue possible grâce au concours spontanément apporté par la population civile de race africaine aussi bien que de race européenne, cette population ayant été la première à fournir les indications et l'aide qui ont permis d'aboutir à la capture d'un grand nombre de coupables. Les criminels ont aussi abattu sept passants innocents, tous de race noire, et se sont livrés à des violences sur la personne d'autres passants qui refusaient de se joindre à eux. Les assaillants avaient été trompés par leurs chefs, un groupe de terroristes prêts à provoquer des troubles sans pour autant risquer leur vie.

182. Les déclarations faites par les prisonniers sous la foi du serment permettent nettement d'imputer la responsabilité de ces tristes événements à des organisations constituées hors de nos frontières qui s'occupent de subversion de façon générale, et d'établir que les meneurs étaient des sympathisants communistes dont on connaissait le peu de valeur morale.

inspiration for these sad events. Even the strategy used could be only the product of long and patient experience, acquired by forces of subversion with a long record in the service of a particular country. Actually, what is rather significant is the timing of the voyage of the fishing boat of Soviet registration, which was sighted off the Angola coast when these incidents described were taking place.

183. The unusual appearance of a Soviet fishing boat, so far south in African waters, may very well provide the answer for the enigma of how the weapons were smuggled into Angola. I have been describing in detail the nature and character of the incidents which occurred in Angola in the hope that the final truth will prevail. Those who are interested in exaggerating the proportions of the incident for political expediency, will find themselves in great trouble to explain the solid calm prevailing in the aftermath. This was reported by Mr. Benjamin Welles in The New York Times of 18 February, direct from Luanda, and I will quote him:

"This is ... an easy-going city, inhabited by an easy-going, mixed population. There is a comfortable inter-mingling of whites, mulattos and blacks. Children of all races play happily together and workmen of different skin colour labor side by side without friction."

In the same newspaper the same reporter, who could never be suspected of partiality in favour of Portugal, wrote the following:

"Once more life in the cities and countryside of Angola is reported tranquil. Here in the capital one can see white and African Portuguese working side by side on construction jobs or mingling amiably in streets, shops and public places ..."

184. I think the hour is late and I do not want to abuse the patience of the Council. I will therefore finish my remarks for today.

185. Mr. PADMORE (Liberia): My delegation, representing the African countries, has shown restraint as regards vituperation against Portugal. This is the highest Council in the world, where men are earnestly seeking peace. This delegation is greatly tempted to launch a counter-attack beyond the imagination of the representative of Portugal. We cannot believe that he speaks for the majority of the Portuguese people.

186. Look at the representative of Portugal, gentlemen of the Council, and see if he does not really represent a die-hard colonialist. Listen to his words and analyse them. Does he really live in this century? He said that Portugal would stay in Africa, whatever the cost. This is only the result of four hundred years of exploitation. Africa must be free. The Security Council, therefore, needs no further evidence, and the intervention of the African-Asian countries is justified in its assertion that the situation in Angola is a threat to world peace. The representative of

Les armes trouvées aux mains des assaillants prouvaient, par leur origine, quels étaient indiscutablement les inspirateurs de ces tristes événements. Même la stratégie appliquée ne pouvait qu'être le fruit d'une longue expérience, patiemment acquise, de forces de subversion qui sont depuis longtemps au service d'un seul et même pays. En fait, il est assez significatif que le voyage d'un bateau de pêche naviguant sous pavillon soviétique et aperçu au large de la côte de l'Angola ait eu lieu au moment même où se sont produits les événements décrits.

183. La présence inusitée d'un bateau de pêche soviétique s'aventurant aussi loin dans les eaux africaines peut fort bien fournir la réponse à l'énigme que pose l'introduction frauduleuse d'armes en Angola. J'ai décrit en détail la nature et le caractère des incidents survenus en Angola en espérant qu'en définitive la vérité l'emportera dans cette affaire. Ceux qui, pour des motifs d'opportunisme politique, voudraient exagérer l'importance de ces incidents auront beaucoup de mal à expliquer qu'un calme absolu ait régné après les incidents. Ce calme a été décrit par M. Benjamin Welles, du New York Times, le 18 février, qui, dans un rapport émanant directement de Luanda écrivait ce qui suit:

"C'est là ... une ville paisible habitée par une population mixte paisible. Les blancs, les mulâtres et les noirs s'y mêlent librement les uns aux autres. Des enfants de toutes races jouent joyeusement les uns avec les autres et des ouvriers de couleur différente travaillent côte à côte sans que l'on observe la moindre friction."

Dans le même journal, le même journaliste, que l'on ne peut soupçonner d'être favorablement disposé à l'égard du Portugal, écrit ce qui suit:

"On signale que, de nouveau, la vie dans les villes et les campagnes de l'Angola est paisible. Dans la capitale on voit les Portugais de race noire ou de race blanche travailler côte à côte sur les chantiers de construction ou se mêler amicalement les uns aux autres dans les rues, dans les boutiques ou dans les lieux publics ..."

184. Je crois qu'il se fait tard et je ne veux pas abuser de la patience du Conseil. J'en resterai donc là pour aujourd'hui des observations que j'ai à présenter.

185. M. PADMORE (Libéria) [traduit de l'anglais]: Ma délégation, qui représente les pays d'Afrique, a su faire preuve de mesure en ce qui concerne nos critiques du Portugal. Le Conseil est la plus haute instance dans le monde où les hommes cherchent sincèrement la paix. Ma délégation est fort tentée de lancer une contre-attaque qui dépasserait tout ce que le représentant du Portugal peut imaginer. Nous ne pouvons nous résoudre à croire que le représentant du Portugal parle au nom de la majorité du peuple portugais.

186. Regardez, Messieurs, le représentant du Portugal et voyez s'il n'est pas réellement un colonialiste impénitent. Ecoutez ses paroles et analysez-les. Vit-il véritablement en notre siècle? Il nous a dit que le Portugal resterait en Afrique, à quelque prix que ce soit. Ce n'est là que la conséquence de 400 ans d'exploitation. L'Afrique doit être libérée. Le Conseil de sécurité n'a donc pas besoin d'autres preuves et l'intervention des pays africano-asiatiques est justifiée du fait que le Conseil a affirmé que la situation en Angola était une menace à la paix du monde. Le

Portugal is his own country's greatest and most eloquent prosecuting attorney.

187. Mr. GARIN (Portugal): I merely wish to correct a statement made by the representative of Liberia. I did not say that Portugal intended to stay in Africa, whatever the cost. What I said—and he can read it in the record later—was the following: "The Portuguese of all colours, creeds and races intend to stay in Africa, whatever the cost." The representative of Liberia keeps forgetting that we are a multi-racial nation.

The meeting rose at 6.45 p.m.

représentant du Portugal est pour son propre pays le plus grand et le plus éloquent des accusateurs publics.

187. M. GARIN (Portugal) [traduit de l'anglais]: Je me bornerai à corriger une erreur dans la déclaration du représentant du Libéria. Je n'ai pas dit que le Portugal entendait demeurer en Afrique, à quelque prix que ce soit. J'ai dit — et le représentant du Libéria pourra le constater plus tard dans le procès-verbal: "Les Portugais quelles que soient leur couleur, leurs convictions religieuses et leur race entendent demeurer en Afrique, à quelque prix que ce soit." Le représentant du Libéria persiste à oublier que nous constituons une nation multiraciale.

La séance est levée à 18 h 45.

DISTRIBUTORS FOR UNITED NATIONS PUBLICATIONS DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ARGENTINA-ARGENTINE

Editorial Sudamericana, S.A., Alsina 500, Buenos Aires.

AUSTRALIA-AUSTRALIE

Melbourne University Press, 369 Lansdale Street, Melbourne C. I.

AUSTRIA-AUTRICHE

Gerald & Co., Graben 31, Wien, 1.
B. Wüllerstorff, Markus Sittikusstrasse 10, Salzburg.

BELGIUM-BELGIQUE

Agence et Messageries de la Presse, S.A., 14-22, rue du Persil, Bruxelles.

BOLIVIA-BOLIVIE

Librería Selecciones, Casilla 972, La Paz.

BRAZIL-BRESIL

Livraria Agir, Rua México 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.

BURMA-BIRMANIE

Curator, Govt. Book Depot, Rangoon.

CAMBODIA-CAMBODGE

Entreprise khmère de librairie, Imprimerie & Papeterie Sarl, Phnom-Penh.

CANADA

The Queen's Printer/Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario.

CEYLON-CÉYLAN

Lake House Bookshop, Assoc. Newspapers of Ceylon, P.O. Box 244, Colombo.

CHILE-CHILI

Editorial del Pacífico, Ahumada 57, Santiago.

Librería Ivens, Casilla 205, Santiago.

CHINA-CHINE

The World Book Co., Ltd., 99 Chung King Road, 1st Section, Taipeh, Taiwan.

The Commercial Press, Ltd., 211 Honan Rd., Shanghai.

COLOMBIA-COLOMBIE

Librería Buchholz, Av. Jiménez de Quesada 8-40, Bogotá.

COSTA RICA

Imprenta y Librería Trejos, Apartado 1313, San José.

CUBA

La Casa Belga, O'Reilly 455, La Habana.

CZECHOSLOVAKIA- TCHÉCOSLOVAQUIE

Československý Spisovatel, Národní Třída 9, Praha 1.

DENMARK-DANEMARK

Ejnar Munksgaard, Ltd., Nørregade 6, København, K.

DOMINICAN REPUBLIC- REPUBLIQUE DOMINICAINE

Librería Dominicana, Mercedes 49, Ciudad Trujillo.

ECUADOR-EQUATEUR

Librería Científica, Casilla 362, Guayaquil.

EL SALVADOR-SALVADOR

Manuel Navas y Cia., 1a. Avenida sur 37, San Salvador.

ETHIOPIA-ETHIOPIE

International Press Agency, P.O. Box 120, Addis Ababa.

FINLAND-FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.

FRANCE

Editions A. Pédone, 13, rue Soufflot, Paris (V^e).

GERMANY-ALLEMAGNE

R. Eisenschmidt, Schwanthaler Str. 59, Frankfurt/Main.

Elwert und Meuser, Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.

Alexander Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.

W. E. Saarbach, Gertrudenstrasse 30, Köln (1).

GHANA

University Bookshop, University College of Ghana, Legon, Accra.

GREECE-GRECE

Kauffmann Bookshop, 28 Stadion Street, Athènes.

GUATEMALA

Sociedad Económica-Financiera, 6a. Av. 14-33, Guatemala City.

HAITI

Librairie "A la Caravelle", Port-au-Prince.

HONDURAS

Librería Panamericana, Tegucigalpa.

HONG KONG - HONG-KONG

The Swindon Book Co., 25 Nathan Road, Kowloon.

ICELAND-ISLANDE

Bakaverzlun Sigfusar Eymundssonar H. F., Austurstraeti 18, Reykjavik.

INDIA-INDE

Orient Longmans, Calcutta, Bombay, Madras, New Delhi and Hyderabad.

Oxford Book & Stationery Co., New Delhi and Calcutta.

P. Varadachary & Co., Madras.

INDONESIA-INDONESIE

Pembangunan, Ltd., Gunung Sahari 84, Djakarta.

IRAN

Guity, 482 Ferdowsi Avenue, Teheran.

IRAQ-IRAK

Mackenzie's Bookshop, Baghdad.

IRELAND-IRLANDE

Stationery Office, Dublin.

ISRAEL

Blumstein's Bookstores, 35 Allenby Rd. and 48 Nachlat Benjamin St., Tel Aviv.

ITALY-ITALIE

Librería Commissionaria Sansoni, Via Gino Capponi 26, Firenze, & Via D. A. Azuni 15/A, Roma.

JAPAN-JAPON

Maruzen Company, Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.

JORDAN-JORDANIE

Joseph I. Bahous & Co., Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.

KOREA-COREE

Eul-Yoo Publishing Co., Ltd., 5, 2-KA, Chongno, Seoul.

LEBANON-LIBAN

Khayat's College Book Cooperative, 92-94, rue Bliss, Beyrouth.

LUXEMBOURG

Librairie J. Trausch-Schummer, place du Théâtre, Luxembourg.

MEXICO-MEXIQUE

Editorial Hermes, S.A., Ignacio Mariscal 41, México, D.F.

MOROCCO-MAROC

Centre de diffusion documentaire du B.E.P.I., 8, rue Michaux-Bellaire, Rabat.

NETHERLANDS-PAYS-BAS

N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.

NEW ZEALAND-NOUVELLE-ZELANDE

United Nations Association of New Zealand, C.P.O. 1011, Wellington.

NORWAY-NORVEGE

Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7A, Oslo.

PAKISTAN

The Pakistan Co-operative Book Society, Dacca, East Pakistan.

Publishers United, Ltd., Lahore. Thomas & Thomas, Karachi.

PANAMA

José Menéndez, Agencia Internacional de Publicaciones, Apartado 2052, Av. 8A, sur 21-58, Panamá.

PARAGUAY

Agencia de Librerías de Salvador Nizza, Calle Pta. Franco No. 39-43, Asunción.

PERU-PEROU

Librería Internacional del Perú, S.A., Casilla 1417, Lima.

PHILIPPINES

Alemar's Book Store, 769 Rizal Avenue, Manila.

PORTUGAL

Livraria Rodrigues, 186 Rua Aureo, Lisboa.

SINGAPORE-SINGAPOUR

The City Book Store, Ltd., Collyer Quay.

SPAIN-ESPAGNE

Librería Bosch, 11 Ronda Universidad, Barcelona.

Librería Mundi-Prensa, Castello 37, Madrid.

SWEDEN-SUEDE

C. E. Fritze's Kungl. Hovbokhandel A-B, Fredsgatan 2, Stockholm.

SWITZERLAND-SUISSE

Librairie Payot, S.A., Lausanne, Genève.

Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zürich 1.

THAILAND-THAÏLANDE

Pramuan Mit, Ltd., 55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.

TURKEY-TURQUIE

Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

UNION OF SOUTH AFRICA- UNION SUD-AFRICAINE

Van Schaik's Bookstore (Pty), Ltd., Church Street, Box 724, Pretoria.

UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS-UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

Mezhdunarodnaya Kn'yiga Smolenskaya Ploshchad, Moskva.

UNITED ARAB REPUBLIC- REPUBLIQUE ARABE UNIE

Librairie "La Renaissance d'Egypte", 9 Sh. Adly Pasha, Cairo.

UNITED KINGDOM-ROYAUME-UNI

H. M. Stationery Office, P.O. Box 569, London, S.E. 1 (and HMSO branches in Belfast, Birmingham, Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester).

UNITED STATES OF AMERICA- ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Sales Section, Publishing Service, United Nations, New York.

URUGUAY

Representación de Editoriales, Prof. H. D'Elia, Plaza Cagancha 1342, 1° piso, Montevideo.

VENEZUELA

Librería del Este, Av. Miranda No. 52, Edf. Galipán, Caracas.

VIET-NAM

Librairie-Papeterie Xuân Thu, 185, rue Tu-Do, B. P. 283, Saigon.

YUGOSLAVIA-YOUGOSLAVIE

Cankarjeva Založba, Ljubljana, Slovenia.

Državno Preduzeće, Jugoslovenska Knjižica, Terazijske 27/11, Beograd.

Prosvjeta, 5, Trg Bratstva i Jedinstva, Zagreb.

[61B1]

Orders and inquiries from countries not listed above may be sent to: Sales Section, Publishing Service, United Nations, New York, U.S.A.; or Sales Section, United Nations, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes, Service des publications, Organisation des Nations Unies, New York (Etats-Unis d'Amérique), ou à la Section des ventes, Office européen des Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).